

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA MÉTHODE D'ÉVALUATION CONTINGENTE COMME OUTIL
NÉOLIBÉRAL DE PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PAR CÉLINE HEQUET

JANVIER 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.03-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais évidemment commencer par remercier mon directeur, Éric Pineault, de m'avoir montré ma place au sein des socioéconomistes, pour ses nombreux conseils de lecture qui m'ont ouverte à un monde nouveau et pour sa capacité surprenante à réorganiser mes textes. J'aimerais remercier en second lieu Audrey Laurin-Lamothe d'avoir pris le temps de relire et de commenter minutieusement les premières versions de chacun de mes chapitres. Merci également à Maxime Lefrançois qui a relu et commenté certaines sections du texte.

Une mention spéciale à Alexandra Zawadzki-Turcotte qui, tout au long de l'année 2015, a calmé avec une douceur infinie et une constance hors norme mes nombreuses angoisses de rédaction. Merci également à Guillaume Hébert pour son soutien psychologique. Merci à mes différents partenaires de rédaction, Marie-Ève Desroches, Luran Ayotte, Sara Thibault et Frédéric Legault notamment, de même qu'à mes collègues de bureau, Éric Duhaime, Caroline Joly, François Desrochers, Julia Posca, Maxence Valade et Charles Guay-Boutet qui m'ont tous, à un moment donné ou un autre, encouragée et soutenue.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	ii	
TABLE DES MATIÈRES	iii	
LISTE DES FIGURES	v	
LISTE DES TABLEAUX	v	
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vi	
RÉSUMÉ	vii	
INTRODUCTION		
LE NOUVEAU PRAGMATISME ENVIRONNEMENTAL OU COMMENT		
« ECONOMICISER » L'ÉCOLOGIE ET « ECOLOGISER » L'ÉCONOMIE		1
CHAPITRE I		
DESCRIPTION DE LA METHODE D'ÉVALUATION CONTINGENTE		11
1.1 L'histoire des idées économiques ayant mené à la méthode		11
1.1.1 Pigou et l'approche centralisée au problème d'externalités.....		11
1.1.2 Coase et l'approche décentralisée au problème d'externalités		14
1.1.3 Ciriacy-Wantrup et les questionnements à l'origine de méthode		15
1.1.4 Weisbrod et la valeur d'option.....		16
1.1.5 Krutilla et la valeur de non-usage		17
1.2 La théorie économique derrière la méthode		19
1.2.1 L'économie du bien-être		20
1.2.2 Les surplus du consommateur et du producteur.....		22
1.2.3 La fonction d'utilité du consommateur et la fonction de dépense		26
1.2.4 La volonté à accepter		28
1.3 Les applications de la méthode		28
1.3.1 Les premiers jeux d'enchères.....		30
1.3.2 Les compensations après dommages		32
1.3.3 La planification environnementale par l'analyse avantages-coûts.....		35
CHAPITRE II		
LES CRITIQUES DE LA METHODE		43
2.1 Les critiques s'inscrivant à l'intérieur du paradigme néoclassique		43
2.1.1 Les biais expliquant la différence entre la volonté à payer et la volonté		
à accepter.....		44
2.1.2 Les biais induits par les méthodes de sollicitation		47
2.2 Les critiques remettant en question les présupposés néoclassiques		50

2.2.1 Une valeur incomplète et anthropocentrique	50
2.2.2 Un comportement présumé rationnel	54
2.2.3 Les motivations et l'effet d'enlèvement	57
2.2.4 Le système de croyances utilitariste vs déontologique	59
2.2.5 La capacité à payer	64
2.3 Les critiques politiques	66
2.3.1 Évaluation monétaire ou référendum ?	66
2.3.2 Quelques contradictions	70
2.3.3 La portée politique de la MEC	72
CHAPITRE III	
LA GOUVERNEMENTALITE NEOLIBERALE EN ENVIRONNEMENT	74
3.1 L'œuvre de Foucault	74
3.1.1 La généalogie de <i>Naissance de la biopolitique</i>	74
3.1.2 <i>Naissance de la biopolitique</i>	78
3.2 L'Histoire du néolibéralisme.....	81
3.2.1 La crise du libéralisme	81
3.2.2 La naissance du néolibéralisme.....	83
3.2.3 L'ordolibéralisme	84
3.2.4 Le courant austro-américain.....	86
3.3 Le triomphe de politiques néolibérales	88
3.3.1 Le néolibéralisme comme discipline.....	90
3.3.2 La transformation de l'action publique	92
3.3.3 La MEC comme outil de la nouvelle gestion publique.....	95
3.3.4 La mise en forme de l'entrepreneur de lui-même	96
CONCLUSION	
VERS UNE GESTION REELLEMENT DEMOCRATIQUE DE LA CRISE	
ENVIRONNEMENTALE.....	107
RÉFÉRENCES	119

LISTE DES FIGURES

Figure 0.1 : Les différentes catégories de valeur	5
Figure 1.1 : Les Surplus du consommateur et du producteur	23
Figure 1.2 : La Fonction d'utilité du consommateur.....	26
Figure 1.3 : Classification des services écosystémiques selon l'initiative TEEB.	37
Figure 2.1 : Fonction d'utilité du consommateur vs classement lexicographique	63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Exemple de scénario présenté pour l'évaluation des systèmes de récupération des contenants de boisson	40
--	----

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AAC : Analyse avantages-coûts

EMC : Évaluation multicritères

EMD : Évaluation monétaire délibérative

MEC : Méthode d'évaluation contingente

NOAA : *National Oceanic and Atmospheric Administration*

TEEB : *The Economics of Ecosystems and Biodiversity*

VAA : Volonté à accepter

VAP : Volonté à payer

RESUME

Ce mémoire vise une critique politique de la méthode d'évaluation contingente, qui permet l'évaluation monétaire de biens environnementaux non marchands à des fins de planification environnementale. Cette méthode repose sur un sondage dans lequel on demande à un échantillon d'individus la valeur monétaire qu'ils seraient prêts à payer pour protéger un bien environnemental d'intérêt. La valeur totale est ensuite intégrée à une analyse avantages-coûts, comme coût s'il s'agit d'un projet d'exploitation ou comme bénéfice s'il s'agit d'un projet de conservation.

On a largement critiqué la fiabilité de la méthode ainsi que ses fondements théoriques. Dans plusieurs études, les répondants se montrent peu sensibles aux prix et aux quantités proposés, ce qui amène des chercheurs à conclure que les résultats des questionnaires ne peuvent être utilisés dans des analyses avantages-coûts, mais devraient plutôt être interprétés comme ceux d'un pseudo-référendum. Or, face à ce constat, plutôt que de proposer l'abandon du cadre économique au profit de consultations ouvertement politiques, on suggère d'en multiplier l'utilisation afin d'habituer les répondants.

Un tel entêtement à utiliser la méthode nous a amené à la considérer comme un outil qui, loin d'être neutre, s'inscrit dans un projet politique beaucoup plus vaste. Ce projet, c'est celui du néolibéralisme. Et puisque ses politiques sont entièrement basées sur la rationalité utilitariste, il lui faut produire des sujets adaptés, soit des individus opérant des choix uniquement en fonction d'un calcul d'intérêt personnel, telles des entreprises. C'est pourquoi le néolibéralisme peut être appréhendé, à la façon de Michel Foucault, comme un mode de subjectivation. En nous appuyant sur les réflexions de cet auteur dans *Naissance de la biopolitique*, de même que sur les écrits de plusieurs de ses héritiers, nous développons l'argument que la démultiplication des sondages d'évaluation monétaire participe à la mise en forme de sujets néolibéraux. Forcés de réfléchir les questions environnementales dans un cadre économique, ceux-ci n'entrevoient plus d'autre justice que ce qu'ils ont déclaré vouloir payer et les biens et services environnementaux qu'ils reçoivent en retour.

L'utilisation de la méthode a donc pour effet de dépolitiser le rapport État-citoyen. Afin de sortir de cette rationalité néolibérale a-démocratique, on peut avoir recours à d'autres outils de planification environnementale, tels que l'évaluation multicritères, qui permet de se départir de l'aspect monétaire des évaluations.

MOTS-CLÉS : méthode d'évaluation contingente, biens environnementaux non marchands, planification environnementale, néolibéralisme, mode de subjectivation, Michel Foucault

INTRODUCTION

LE NOUVEAU PRAGMATISME ENVIRONNEMENTAL OU COMMENT « ECONOMICISER » L'ÉCOLOGIE ET « ECOLOGISER » L'ÉCONOMIE

Que ce soit les changements climatiques, une perte de biodiversité assez importante pour être qualifiée de « sixième extinction de masse » ou l'accumulation de polluants dans l'air, dans l'eau et même dans les organismes que nous consommons pour nous alimenter, la crise écologique est non seulement bien réelle, mais aussi réellement menaçante. Elle pose des questions sérieuses sur notre mode de production et sa viabilité.

Chez les économistes, les préoccupations au sujet des limites de la croissance remontent aux classiques : Adam Smith, Malthus et David Ricardo, aux 18 et 19^e siècles. Ces derniers étaient principalement alarmés par la croissance de la population qui, selon eux, faisait augmenter la part du capital accordée aux salaires et donc, diminuer les profits, en plus de raréfier les sols. Toutefois, dès 1857, John Stuart Mill reconnaissait aussi l'importance des ressources non renouvelables comme frein additionnel à la croissance¹.

C'est dans la première moitié du 20^e siècle que l'on commença à penser un usage judicieux des ressources naturelles, principalement les ressources agricoles et forestières. Après la Deuxième Guerre mondiale, suite à la publication du Rapport Paley, qui faisait état de l'épuisement de ces ressources, l'économie de l'environnement et l'économie des ressources naturelles devinrent des disciplines à part entière. Toutes deux s'inscrivaient dans le paradigme dominant en économie, soit le paradigme néoclassique, et leurs travaux s'orientaient vers le calcul de niveaux optimaux de pollution et le développement d'outils de marché pour les atteindre².

¹ Clive L. Spash, « The Development of Environmental Thinking in Economics », *Environmental Values* 8, no 4 (1999): p. 415.

² *Ibid*, p. 414-419.

L'économie écologique, quant à elle, se développa plutôt dans les années 80, notamment en réponse aux difficultés qu'éprouvaient l'économie de l'environnement et l'économie des ressources naturelles à tenir compte des recherches en sciences naturelles, mais aussi à influencer de façon significative la législation. Cependant, plutôt que de tenter un changement de paradigme, certains des chercheurs de cette nouvelle discipline se contentèrent de relier les modèles écologiques et économiques standards³, notamment par le concept de « valeur économique totale », que nous reverrons plus loin, et par des initiatives visant à évaluer les écosystèmes en termes monétaires⁴, comme l'importante étude de Robert Costanza publiée dans *Nature* en 1997⁵.

Costanza est l'un des instigateurs d'une tendance que le socioéconomiste Clive Spash qualifie de « nouveau pragmatisme environnemental »⁶. Cette tendance implique de conceptualiser la biodiversité et les écosystèmes comme des « biens » et des « services » – appellation que nous conserverons dans le présent mémoire pour référer à cette conceptualisation – qui doivent être représentés dans les politiques publiques par des valeurs monétaires. Elle a été renforcée par la publication du *Millennium Ecosystem Assessment* en 2005, qui a popularisé le terme de « services écosystémiques »⁷. Aujourd'hui, c'est le projet *The Economics of Ecosystems and Biodiversity* (TEEB) qui prend le relai afin d'attirer l'attention sur les avantages économiques de la biodiversité. Il se propose d'aider les décideurs publics à reconnaître, démontrer et capturer la valeur des services écosystémiques et de la biodiversité⁸. En effet, TEEB considère l'évaluation

³ *Ibid*, p. 415-417.

⁴ *Ibid*, p. 424.

⁵ Robert Costanza et al., « The Value of the World's Ecosystem Services and Natural Capital », *Nature* 387 (1997): 253–60.

⁶ Clive L. Spash et Iulie Aslaksen, *Re-Establishing an Ecological Discourse in the Debate Over the Value of Ecosystems and Biodiversity*, (ePubWU Institutional Repository, 2012): p. 11.

⁷ *Ibid*, p. 3.

⁸ The Economics of Ecosystems & Biodiversity. [s.d.] *Making Nature's Values Visible*. Récupéré de teebweb.org

monétaire comme une institution-clé afin de parer à la dégradation des écosystèmes et à la perte de biodiversité⁹.

Selon Spash, la plus grande erreur de ce nouveau pragmatisme environnemental est de supposer que la crise de la biodiversité puisse être surmontée sans changement institutionnel ou politique majeur¹⁰. On tente plutôt d'adopter le langage dominant en « économicisant l'écologie¹¹ ». En retour, l'économie doit elle aussi être « écologisée ». C'est pourquoi l'on se penche sur ce que l'on considère comme de simples défauts du modèle standard afin de les corriger¹².

C'est ainsi que l'économie néoclassique développe le concept d'*externalité*, soit une erreur de marché qui survient lorsqu'un producteur engendre des coûts pour lesquels il ne paie pas (les dommages à l'environnement, par exemple) ou des avantages pour lesquels il n'est pas compensé (la protection de l'environnement). La présence d'externalités constituerait l'une des situations dans lesquelles le marché faillit à mener à une allocation efficace des ressources, tout comme la présence de monopoles ou d'oligopoles, d'asymétrie de l'information et de biens publics. La solution à la crise écologique reposerait alors simplement sur l'*internalisation* des externalités dans les calculs économiques, ce qui engendrerait une allocation véritablement efficace des ressources et limiterait ainsi la destruction de la nature.

Cependant, certains des coûts et des avantages que l'on cherche à internaliser concernent ce que l'économie néoclassique a appelé les « biens et services environnementaux non marchands », c'est-à-dire des éléments de la nature qu'on ne peut ni acheter ni vendre, notamment parce qu'ils sont publics. Comment

⁹ Pavan Sukhdev, Heidi Wittmer et Dustin Miller, « The Economics of Ecosystems and Biodiversity: Challenges and Responses », dans *Nature in the Balance: the Economics of Biodiversity*, dir. D Helm et C Hepburn, (Oxford: Oxford University Press, 2014): p. 3.

¹⁰ Spash et Aslaksen, *Loc. cit.*, p. 17.

¹¹ *Ibid*, p. 7.

¹² Spash, *Loc. cit.*, p. 419.

mesurer leur valeur, alors, s'il n'y a pas de marché où puissent se croiser l'offre et la demande? La destruction de la nature découle donc, dans certains cas, d'une double erreur de marché : la présence de biens et services *publics* sous forme d'externalités. Pour corriger cette double erreur, il faut dans un premier temps évaluer la demande pour ces biens et services publics. Généralement, on connaît leur coût d'approvisionnement (par exemple, combien coûterait le reboisement d'un secteur ou l'amélioration de la qualité de l'air) et l'on peut donc tracer la fonction d'offre. Comme nous l'expliquerons plus en détail au chapitre I, en croisant l'offre et la demande, on peut déduire la quantité d'approvisionnement optimale d'un bien ou d'un service, de même que le prix d'équilibre. Ce prix correspond à la valeur du bien ou du service en termes monétaires, qu'il est alors possible d'internaliser aux calculs économiques. Pour ce faire, il nous manque cependant toujours la fonction de demande.

Plusieurs méthodes ont été développées afin d'évaluer la demande pour des biens publics, dont les méthodes dites de *préférences révélées*. La méthode des coûts de voyage tente d'évaluer la valeur d'un paysage, d'un parc ou d'un écosystème selon ce que les gens sont prêts à payer pour se déplacer le voir¹³. De son côté, la méthode des prix hédonistes s'appuie sur ce que les gens sont prêts à payer pour améliorer la qualité de leur environnement, en achetant un filtre à eau ou en déménageant dans un secteur plus boisé, par exemple. Cependant, ces méthodes reposent implicitement sur l'existence de marchés privés (pour l'essence, les filtres ou l'immobilier, dans les exemples donnés) ; elles ne s'appliquent pas pour les biens publics *purs*¹⁴. Ces biens sont définis par une utilisation *non rivale* et *non exclusive*, c'est-à-dire que l'utilisation par l'un ne diminue pas la possibilité d'utilisation par les autres et, une fois que le bien est produit, il est offert à tous,

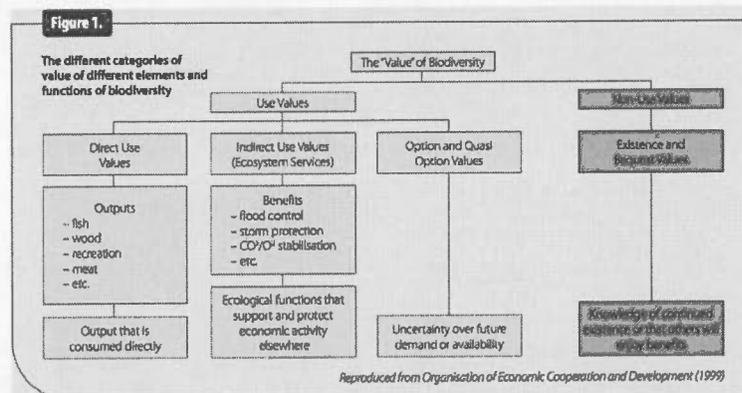
¹³ Christine Seller, John R Stoll et Jean-Paul Chavas, « Validation of Empirical Measures of Welfare Change: a Comparison of Nonmarket Techniques », *Land Economics* 61, no 2 (1985): 156–75.

¹⁴ Richard T Carson, Nicholas E Flores et Norman F Meade, « Contingent Valuation: Controversies and Evidence », *Environmental and Resource Economics* 19, no 2 (2001): p. 176.

sans restriction possible. Par exemple, si l'on améliore la qualité de l'air, il est impossible d'empêcher quelqu'un d'y avoir accès et le fait qu'une personne respire ne diminue pas la quantité d'air disponible pour les autres.

De plus, certains biens peuvent être valorisés simplement parce qu'ils existent et parce qu'on veut les léguer à la génération future, sans considération pour l'usage que l'on pourrait en faire, comme c'est le cas pour la biodiversité¹⁵ (outre la possibilité de trouver des molécules pour des médicaments et ce genre d'« utilisation » de la biodiversité). La « valeur économique totale », dont nous avons parlé plus haut, se décline donc en différents sous-types de valeurs qui incluent le cas limite de la valeur de non-usage, comme illustré dans la figure ci-dessous :

Figure 0.1 : Les différentes catégories de valeur¹⁶



La méthode d'évaluation contingente (MEC) cherche à mesurer cette valeur de non-usage, aussi appelée *valeur passive*. Ce sera l'objet de recherche que nous retiendrons pour notre mémoire. Il s'agit d'une méthode de préférences dites déclarées (*stated preferences*), identifiées par un sondage dans lequel on demande aux individus combien ils seraient prêts à payer pour conserver un bien

¹⁵ Biological Diversity Advisory Committee, *Making Economic Valuation Work for Biodiversity Conservation*, (Canberra: Land & Water Australia, 2005): p. 5.

¹⁶ *Idem*

environnemental. Les réponses sont donc *contingentes* à un marché hypothétique. L'idée est de trouver ce que le marché nous dirait au sujet du bien environnemental ciblé s'il y en avait un¹⁷. En agrégeant les différentes valeurs obtenues lors du sondage, on déduit la fonction de demande, que l'on peut alors croiser avec la fonction d'offre déjà connue pour obtenir le prix implicite du bien (*shadow price*), c'est-à-dire sa valeur économique totale telle qu'établie par la société.

La MEC est reconnue comme la meilleure méthode pour l'évaluation de biens non marchands parce qu'elle est simple, flexible¹⁸ et qu'elle permet d'inclure la valeur passive d'un bien¹⁹. Mitchell et Carson, deux grands spécialistes de la méthode, y voient l'une des approches les plus prometteuses pour évaluer la volonté à payer (VAP) des individus pour des biens publics²⁰.

Dans un premier chapitre, en nous référant aux textes canoniques publiés à son sujet, nous présenterons cette méthode : nous exposerons dans un premier temps l'histoire des idées économiques qui ont mené à sa formulation, nous expliquerons ensuite la théorie micro-économique (qui s'inscrit plus largement dans le paradigme néoclassique) sur laquelle elle s'appuie, puis nous montrerons les différents usages qui peuvent en être faits.

Dans un second chapitre, en nous appuyant sur une revue de littérature exhaustive, nous verrons les différentes critiques qui ont déjà été adressées à la MEC : des critiques d'ordre méthodologique, qui examinent ses différents biais potentiels, et des critiques plus théoriques, qui s'attaquent à ses fondements néoclassiques.

¹⁷ Robert K Davis, « Recreation Planning as an Economic Problem », *Nat. Resources J.* 3 (1963): p. 240.

¹⁸ L Venkatachalam, « The Contingent Valuation Method: a Review », *Environmental Impact Assessment Review* 24, no 1 (2004): 89–124.

¹⁹ Carson, Flores et Meade, *Loc. cit.*, p. 176.

²⁰ Robert C Mitchell et Richard T Carson, *Using Surveys to Value Public Goods : the Contingent Valuation Method*, (Washington: Resources for the Future, 1989).

Nous verrons que, malgré ces critiques et le fait que plusieurs tentatives d'utiliser la méthode aient donné des résultats *incohérents* dans le passé, on compte l'utiliser de plus en plus souvent pour mesurer la valeur monétaire de la nature. Non seulement cela, mais on compte également multiplier les politiques d'utilisateur-payeur afin d'habituer les citoyens à placer un prix sur des biens et services autrefois situés à l'extérieur du marché. C'est ainsi que nous apparaîtra la nécessité de sortir de la critique économique, qu'elle soit technique (méthodologique) ou théorique, pour appréhender la MEC d'un point de vue *politique*.

Conséquemment, dans un troisième et dernier chapitre, nous présenterons en quoi cet entêtement à utiliser la méthode est, lui, *cohérent* avec le projet politique du néolibéralisme, qui vise justement à dépolitiser les questions environnementales et à les « économiciser ». Selon la perspective théorique que nous développerons dans cette section, c'est ce qui est à l'origine du « nouveau pragmatisme environnemental » constaté par Spash.

Nous choisissons le néolibéralisme à cause de la concordance temporelle entre la montée de ce courant et celle de la méthode d'évaluation. En effet, selon Kallis et ses collaborateurs, la prolifération des évaluations monétaires depuis la fin des années 80 résulte d'un changement du centre d'attention, en science économique, qui correspond à un virage plus large au sein du capitalisme, d'une régulation environnementale étatique vers un environnementalisme de marché néolibéral. Les manifestations de ce virage sont la substitution de standards (ex. un taux fixe d'émissions permises par firme et établi par le gouvernement) par des approches de « gouvernance douce » (*soft governance*) qui s'appuient sur des mécanismes de marché (ex. le marché du carbone), la substitution de services publics subventionnés par les impôts par la pleine tarification des consommateurs (ex. les services d'aqueduc) et la prolifération d'analyses avantages-coûts (AAC) qui génèrent une demande pour des évaluations monétaires, comme ce qui nous

intéresse ici. Kallis *et al.* donnent le projet TEEB, que nous décrirons au chapitre I, comme exemple pour illustrer ce virage néolibéral²¹.

Par néolibéralisme, nous entendrons un phénomène qu'il est possible de décliner sous quatre dimensions. Nous distinguerons le néolibéralisme comme doctrine, comme ensemble de discours idéologiques, comme ensemble de pratiques et, finalement, comme mode de subjectivation.

Au sens le plus strict, le « néolibéralisme » réfère à une doctrine macro-économique dont l'origine remonte à la critique de l'État-providence telle que formulée par John Maynard Keynes²². Il s'agit d'un discours philosophique ou scientifique cohérent que l'on peut rattacher à des auteurs précis et qui plaide en faveur du plein déploiement du modèle d'entreprise²³.

Le néolibéralisme peut aussi être compris comme un ensemble de discours idéologiques. Ceux-ci sont moins cohérents, mais d'une portée plus étendue que la doctrine néolibérale elle-même. Il s'agit des discours produits notamment par les gouvernements et les *think tanks*, qui véhiculent un ensemble de valeurs et de principes comme la poursuite du gain privé, l'individualisme et l'affranchissement des obligations liées à la solidarité collective²⁴. Ces valeurs et principes puisent dans la doctrine néolibérale, mais sont plus opportunistes et plus stratégiques, en vue d'orienter, dans un premier temps, les politiques et pratiques inspirées par cette doctrine, puis de les légitimer, dans un second temps.

²¹ Giorgos Kallis, Erik Gómez-Baggethun et Christos Zografos, « To Value or Not to Value? That Is Not the Question », *Ecological Economics* 94 (2013): p. 99.

²² Éric Pineault, « Neoliberalism and Austerity as Class Struggle », dans *Orchestrating Austerity - Impact and Resistance*, dir. Stephen McBride et Donna Baines, (Fernwood Publishing, 2014), p. 112.

²³ James Ferguson, « The Uses of Neoliberalism », *Antipode* 41 (2010): p. 170.

²⁴ Lazzarato, Maurizio, "Neoliberalism in Action, Inequality, Insecurity and the Reconstitution of the Social", *Theory, Culture & Society* 26, no. 6 (2009): 109-133, cité dans Pineault, « Neoliberalism and Austerity as Class Struggle », p. 113.

En effet, la doctrine néolibérale est une utopie qui ne peut être strictement appliquée. Lorsque l'on fait référence à l'ensemble des politiques et des pratiques concrètement mises en place en s'appuyant sur cette doctrine, on utilise également le terme « néolibéralisme ». Cet ensemble a mené à l'enrichissement des classes possédantes, à la croissance des inégalités et de l'insécurité, à la perte de services publics et à la détérioration générale de la qualité de vie des classes pauvres et laborieuses. C'est pourquoi il est possible d'interpréter la mise en place de ces politiques et pratiques comme le projet hégémonique d'une classe qui vise à rétablir sa domination sur les autres²⁵. Pour mener à bien son projet, il a fallu que la classe possédante vienne non pas *minimiser* le rôle de l'État, mais plutôt le *modifier* afin de faire fonctionner le marché d'une façon qui puisse l'enrichir.

C'est particulièrement le néolibéralisme comme mode subjectivation qui nous intéressera dans le présent mémoire. Pour Philip Mirowski, il existe un « néolibéralisme du quotidien » (*everyday neoliberalism*) qui serait profondément ancré culturellement, ce qui expliquerait que la crise économique de 2008 n'ait pas sérieusement ébranlé l'ordre établi²⁶. Il s'inspire des travaux de Foucault pour affirmer que le néolibéralisme repose sur le développement d'un « soi entrepreneurial » (*entrepreneurial self*) dans un monde où les désastres sont les conséquences de prises de risque individuel et où les échecs personnels sont attribuables à de mauvais investissements, où la compétition est une vertu et la solidarité, un signe de faiblesse²⁷.

Foucault aurait été un pionnier en pointant le pouvoir qui s'opère au niveau micro, par la production de subjectivités²⁸, et c'est pourquoi nous l'utiliserons ici comme auteur pilier. En effet, comme nous le verrons plus loin, le fait de démultiplier

²⁵ David Harvey, *A Brief History of Neoliberalism*, (New York: Oxford University Press, 2005); Ferguson, *Loc. cit.*, p. 170.

²⁶ Philip Mirowski, « Everyday Neoliberalism », dans *Never Let a Serious Crisis Go to Waste*, (Brooklyn, NY: Verso, 2014), p. 89.

²⁷ *Ibid*, p. 92.

²⁸ *Ibid*, p. 96-97.

l'utilisation de la MEC participe à former des subjectivités entrepreneuriales, alors que chacun est appelé à se demander comment tirer le maximum de profit, à titre individuel, de la conservation ou de l'exploitation de la nature.

C'est cette interprétation qui nous permettra le mieux de comprendre pourquoi les partisans de la MEC comptent « habituer » les répondants et les décideurs publics aux sondages plutôt que de constater l'échec de la méthode et de se tourner vers des modes de consultation ouvertement politiques. En effet, la lecture foucauldienne nous permettra de présenter la MEC comme faisant partie d'un projet qui vise à *produire* les sujets néolibéraux, soit des sujets entièrement gouvernés par la raison économique. Nous verrons que conduire les individus à se conduire comme des *homo œconomicus* est nécessaire pour mener à bien le projet politique néolibéral.

Plus précisément, nous nous appuyerons sur les cours que Foucault a donnés au Collège de France au cours de l'année 1978-1979, tels que retranscrits dans *Naissance de la biopolitique*, comme cadre théorique pour interpréter l'emploi grandissant de la MEC. Nous référerons également à deux de ses importants commentateurs français, soit Pierre Dardot et Christian Laval, qui effectuent une traduction sociologique de l'apport de Foucault pour le néolibéralisme contemporain, de même qu'un approfondissement de ses travaux historiques dans *La nouvelle raison du monde*.

Mais, avant d'en arriver là, nous devons bien saisir les contours de notre objet de recherche. C'est pourquoi, dans le chapitre suivant, nous présenterons d'abord l'histoire des idées économiques ayant mené à la conception de la MEC. Ensuite, nous exposerons la théorie économique néoclassique qui sous-tend aujourd'hui la méthode. Finalement, nous donnerons quelques exemples de ses différentes applications.

CHAPITRE I

DESCRIPTION DE LA METHODE D'EVALUATION CONTINGENTE

Une chose peut être une valeur d'usage, sans être une valeur. C'est le cas quand l'homme n'a pas besoin de la médiation du travail pour en faire usage. Par exemple : l'air, les terres vierges, les prairies naturelles, le bois poussant de manière sauvage, etc. Une chose peut être utile et être le produit du travail humain, sans être une marchandise.

Karl Marx

1.1 L'histoire des idées économiques ayant mené à la méthode

Comme nous l'avons vu, les économistes commencèrent à se préoccuper d'un usage judicieux des ressources naturelles dès la première moitié du 20^e siècle. Ce sont principalement Arthur Cecil Pigou, Ronald Coase, Siegfried von Ciriacy-Wantrup, Burton Weisbrod et John Krutilla qui jetèrent les bases de ce qui est par la suite devenu la MEC, en se questionnant sur la meilleure façon d'internaliser les externalités et sur les différents types de valeurs qui ne peuvent être saisies par les marchés.

1.1.1 Pigou et l'approche centralisée au problème d'externalités

Pour l'économiste britannique Arthur Cecil Pigou, la principale motivation pour l'étude de l'économie est le progrès social. Il prône une science réaliste, plutôt qu'une science pure, qui cherche à élucider les lois gouvernant le monde tel qu'on l'expérimente²⁹. Ses recherches s'inscrivent dans *l'économie du bien-être*, qui est pour lui la partie du bien-être qui peut être mise en relation avec l'étalon monétaire³⁰. Il reconnaît qu'il est impossible de tracer une ligne nette entre l'économique et le non économique, mais estime toutefois que l'accessibilité de la mesure monétaire peut servir à faire une distinction grossière. Nous verrons plus

²⁹ Arthur Cecil Pigou, *The Economics of Welfare*, (Bookyards, 1920), p. 29.

³⁰ *Ibid*, p. 9.

loin comment la MEC vient remettre en question la nécessité – ou même l'existence – d'une telle distinction.

Dès 1920, dans *The Economics of Welfare*, il aborde la notion d'externalité, bien qu'il ne la désigne pas ainsi. L'économiste cherche à déterminer jusqu'à quel point le jeu des intérêts particuliers peut distribuer les ressources du Royaume-Uni de façon favorable et jusqu'à quel point l'État peut améliorer ces tendances naturelles³¹. Plusieurs de ses réflexions s'inspirent du contrôle opéré sur l'économie durant la Première Guerre mondiale³².

Il examine les cas où le « produit marginal net privé » et le « produit marginal net social » diffèrent. Par « produit marginal net social », il entend le produit total net de choses physiques ou des services objectifs dus à l'augmentation des ressources à n'importe quel endroit, pour n'importe quel usage et peu importe à qui cela profite. Par « produit marginal net privé », il entend la partie du produit net total dû à l'augmentation des ressources qui revient, avant toute vente, à la personne qui a effectué l'investissement³³.

Il explique que des divergences entre les deux produits peuvent subvenir notamment lorsque le propriétaire et le locataire d'un moyen de production durable, comme un champ, ne sont pas la même personne. En effet, peu de temps avant la fin de son bail, un fermier peut par exemple chercher à extraire le maximum possible de la terre qu'il exploite, si bien que le sol s'en trouve épuisé à son départ. Dans de telles circonstances, il est toutefois possible pour le propriétaire d'exiger des paiements compensatoires³⁴.

Or, il existe d'autres cas où c'est un tiers parti qui est affecté, positivement ou négativement, si bien que l'on ne peut remédier à la situation simplement en

³¹ *Ibid*, p. 11.

³² *Ibid*, p. 14.

³³ *Ibid*, p. 109.

³⁴ *Ibid*, p. 134-135.

modifiant le rapport contractuel des deux autres parties, comme dans l'exemple de la terre agricole en location. L'aménagement d'un parc améliorera la qualité de l'air de tous les habitants d'une ville. La construction d'une route ou un d'un tramway augmentera la valeur foncière des terrains avoisinants. À l'inverse, la construction d'une usine dans un quartier résidentiel diminuera la qualité de vie de ses habitants. L'État doit donc intervenir par des « encouragements extraordinaires » ou des « contraintes extraordinaires » à l'investissement, c'est-à-dire par des taxes ou des primes (que l'on appellerait aujourd'hui *subventions*), comme cela existe déjà à l'époque de Pigou pour l'alcool et le pétrole³⁵.

L'économiste croit même qu'une intervention supplémentaire de la part du gouvernement puisse être nécessaire, comme pour contrôler la quantité d'immeubles construits dans une zone déterminée :

“It is as idle to expect a well-planned town to result from the independent activities of isolated speculators as it would be to expect a satisfactory picture to result if each separate square inch were painted by an independent artist. No "invisible hand" can be relied on to produce a good arrangement of the whole from a combination of separate treatments of the parts³⁶.”

Il suggère également d'interdire la publicité chez ce qu'il appelle les « compétiteurs monopolistiques », comme deux compagnies de train qui se séparent un marché. En effet, si chacune d'elles déploie le même effort pour s'arroger la clientèle de l'autre, leurs efforts s'annulent et la situation est la même que si elles n'avaient pas fait de publicité du tout. Les ressources sont pour ainsi dire gaspillées.

Par ces exemples, on comprend donc que c'est une approche hautement *centralisée* au problème des externalités qui est prônée par l'économiste britannique. Celui-ci pense en effet que les négociations privées entre les parties concernées ne peuvent être suffisantes et que le marché, à lui seul, ne peut

³⁵ *Ibid*, p. 138-143.

³⁶ *Ibid*, p. 144.

parvenir à allouer efficacement les ressources. L'État doit donc intervenir, par des taxes et des subventions notamment, pour *faire fonctionner* le marché. Or, c'est dans ce sens que vont les mesures néolibérales qui, comme nous le verrons plus tard, ne visent pas tant une réduction de la taille de l'État qu'une transformation de sa mission. Lorsque l'État intervient pour mener une enquête et attribuer une valeur à un bien environnemental afin qu'elle soit internalisée aux calculs économiques, il va exactement dans le sens des mesures qu'avait imaginées Pigou.

1.1.2 Coase et l'approche décentralisée au problème d'externalités

Le travail théorique de Ronald Coase fut également fondateur pour la MEC. Coase est lui aussi un économiste britannique, mais de l'École de Chicago (nous y reviendrons au chapitre III). Il publie, en 1960, *Le Problème du coût social*³⁷ en réponse aux travaux de Pigou. Dans ce texte, il se penche sur le coût social des firmes qui nuisent aux autres, en dégradant l'environnement notamment. Il plaide pour une gestion *décentralisée* de ces nuisances (ce que nous appellerions aujourd'hui les externalités négatives) par la négociation de dédommagements entre les parties, *une fois les droits de propriété clairement établis*.

Dans son article, l'économiste fournit un exemple parlant afin de s'opposer à une vision interventionniste en économie de l'environnement, soit celui d'un train dont les flammèches pourraient mettre le feu aux cultures environnantes. Si l'État intervient pour rendre la compagnie ferroviaire responsable, les agriculteurs vont rester autour des chemins de fer et attendre les compensations plutôt que de déménager leurs facteurs de production et éviter les incendies. Cette solution est donc moins efficace qu'une négociation entre les parties, selon Coase, car elle entraîne un gaspillage des ressources. Il s'appuie sur cet exemple pour affirmer que l'intervention de l'État peut en fait entraîner des nuisances pires que celles

³⁷ Ronald Coase, « Le problème du coût social », trad. Ludovic Ragni et P M Romani, *Revue française d'économie* 7, no 4 (1992): 153–93.

qu'il essaye de corriger. Nous verrons que les néolibéraux tiennent ce genre de discours idéologiques, en contradiction avec leur doctrine qui prône une intervention active de l'État pour faire vivre le marché.

Les outils économiques tels que les marchés de droits de polluer (la bourse du carbone, par exemple) se rapprochent davantage des mesures prônées par Coase. Ce type d'arrangement ne nécessite qu'une intervention initiale de l'État, afin de décider la quantité de droits à émettre et leur répartition. Le prix d'équilibre, lui, est fixé par le marché. Le jeu de l'offre et de la demande réalloue ensuite les permis à ceux qui sont le moins en mesure de dépolluer et le plus en mesure de payer.

1.1.3 Ciriacy-Wantrup et les questionnements à l'origine de méthode

À l'inverse des travaux de Coase sur les nuisances, ce sont des questionnements sur les effets *bénéfiques* de pratiques visant à conserver le sol qui sont à l'origine des travaux de l'agroéconomiste allemand Siegfried von Ciriacy-Wantrup. Celui-ci s'est interrogé sur la façon de mesurer la demande pour un bien collectif qui ne transige pas sur le marché. Comme nous l'avons vu en introduction, la destruction de la nature peut découler d'une double erreur de marché : la présence de biens et services qui sont à la fois publics et à la fois sous forme d'externalités. L'agroéconomiste a tenté de mettre au point une méthode permettant l'internalisation de ce type précis d'externalités.

Dans son article *Capital Returns from Soil-Conservation Practices*, paru en 1947³⁸, il considère le problème des AAC appliquées aux infrastructures. Il constate que, dans ce type de projets, les coûts sont souvent immédiats alors que les avantages, eux, sont étalés dans le futur. Le ratio entre les deux peut alors sembler peu attrayant, à cause de contraintes temporelles qui réduisent artificiellement l'horizon d'analyse. Par exemple, à cause de la fin d'un bail, un

³⁸ Siegfried V Ciriacy-Wantrup, « Capital Returns From Soil-Conservation Practices », *Journal of Farm Economics* 29, no 4 (1947): 1181-96.

fermier qui prévoit changer de terre n'aura aucun intérêt à adopter des pratiques de conservation du sol. Cependant, pour la société, il est toujours souhaitable de protéger les sols agricoles; l'agroéconomiste cherche donc une façon de remédier à ce problème.

Comme Pigou, il différencie les coûts et les revenus qui sont publics de ceux qui sont privés. Il observe toutefois que, dans un système basé sur les valeurs marchandes, l'information sur les coûts et les revenus publics n'est pas toujours disponible. Pourtant, les individus qui planifient un projet, eux, sont généralement capables d'évaluer l'utilité ou la désutilité que ce projet leur procure. Il en vient donc à la conclusion que l'on peut tenter d'obtenir l'expression monétaire de biens non marchands, comme un sol bien conservé, en posant directement la question aux personnes concernées. Il s'agit simplement de leur demander combien elles seraient prêtes à payer pour diverses quantités d'un bien public. Par cette « évaluation administrative » de la demande, on peut déterminer le niveau d'offre qui serait désirable pour la société. C'est par ce simple raisonnement que Ciriacy-Wantrup a jeté les bases de ce qui allait devenir la MEC.

Comme nous l'avons dit, cette méthode est la seule qui permet de mesurer la valeur économique totale, incluant la valeur de non-usage. Pour en arriver à penser ce cas limite de la valeur monétaire, il a fallu l'intervention de deux autres économistes : Burton Weisbrod et John Krutilla. La méthode a d'ailleurs gagné en popularité suite à leurs propositions théoriques respectives³⁹

1.1.4 Weisbrod et la valeur d'option

L'économiste américain Burton Weisbrod fut le premier à évoquer la valeur d'option, illustrée dans la figure 1. Dans un article rédigé en 1964, il examine le cas d'une commodité dont l'achat n'est non seulement ni fréquent, ni certain, et

³⁹ Venkatachalam, *Loc. cit.*, p. 90.

dont la production ne peut pas être reprise une fois qu'elle a été cessée. Il donne l'exemple d'une visite rendue à un parc national.

Si une entreprise privée s'occupait d'administrer le parc et que ses revenus ne suffisaient plus à couvrir ses frais d'exploitation, elle devrait normalement fermer ses portes et les ressources du parc, comme les arbres et les minerais, seraient alors réallouées à d'autres fins. Cependant, il faut considérer dans le calcul que certaines personnes pourraient songer à visiter le parc dans le futur, sans que cela ait nécessairement à se concrétiser. Celles-ci pourraient même être prêtes à payer pour en conserver l'option. Cette *valeur d'option*, c'est-à-dire la VAP des consommateurs pour conserver une option de consommation dans le futur, devrait influencer la décision de fermer ou non le parc. Cependant, il n'y a aucune façon, pour un entrepreneur privé, de faire payer les personnes concernées.

Le maintien de l'option est en fait un bien public *pur* : la possibilité de profiter du parc dans le futur existe pour tout le monde simultanément (*non exclusif*) et n'en est pas pour autant diminuée (*non rival*). En raison de cette caractéristique, elle constitue une externalité à la gestion privée du parc. Les biens publics purs ne peuvent jamais être saisis par des marchés privés. Cela, par ailleurs, écarte les dangers réels de marchandisation lorsque l'on procède à l'évaluation monétaire de ce type de biens ; nous y reviendrons au chapitre II. Dans le cas qui nous occupe, retenons simplement que de maintenir l'option d'utilisation future d'un parc nécessite forcément une intervention publique⁴⁰.

1.1.5 Krutilla et la valeur de non-usage

C'est un autre économiste américain, John Krutilla, qui a conceptualisé la *valeur de non-usage*, quelques années après Weisbrod. Dans son article publié en 1967, *Conservation Reconsidered*, il avance que l'existence d'un beau paysage ou d'un écosystème unique et fragile constitue une part significative du revenu réel de

⁴⁰ Burton Allen Weisbrod, « Collective-Consumption Services of Individual-Consumption Goods » 78, no 3 (1964): p. 471-473, 476.

beaucoup de gens. C'est pourquoi les rendements sociaux et les rendements privés de l'exploitation des ressources naturelles sont susceptibles de diverger, comme l'avait déjà constaté Pigou. Comment, alors, prendre des décisions qui auront des effets irréversibles sur la nature⁴¹?

L'auteur met en doute l'efficience des marchés. Il prend pour point de départ la valeur d'option élaborée par Weisbrod. Cependant, il considère que cette valeur peut, dans certains cas, être essentiellement « sentimentale ». En effet, beaucoup de gens tirent de la satisfaction simplement de savoir qu'une partie de la faune et de la flore d'Amérique du Nord sera conservée, sans chercher pour autant à y être exposés, pas même dans un futur hypothétique⁴². C'est ce que l'on appelle aujourd'hui la *valeur d'existence (existence value)*, encore une fois illustrée dans la figure 1. Il s'agit de la valeur que l'on accorde à un bien du seul fait qu'il existe et que cela nous satisfait.

De plus, puisque la conversion de la nature en ressources naturelles n'est pas réversible, il ne serait pas possible, pour les prochaines générations, d'atteindre le même niveau de bien-être que si cette conversion avait été retardée⁴³. La valeur accordée à une nature intacte que l'on pourra transmettre aux futures générations est aujourd'hui appelée *valeur de legs (bequest value)*.

C'est justement parce que les individus ne prévoient tirer aucun usage de ces biens qu'il n'existe pas de marché qui permette de faire émerger leur valeur monétaire. Comme l'avait suggéré Ciriacy-Wantrup, il faut alors procéder à une « évaluation administrative » de la demande. Comme nous allons le détailler dans la section suivante, c'est précisément ce que cherche à faire la MEC, en prenant appui sur la théorie du bien-être.

⁴¹ John V Krutilla, « Conservation Reconsidered », *The American Economic Review* 57, no 4 (1967): p. 777-779.

⁴² *Ibid*, p. 780-781.

⁴³ *Ibid*, p. 784-785.

1.2 La théorie économique derrière la méthode

Dans un questionnaire de la MEC, les questions sur la VAP sont censées mesurer les impacts d'un projet d'exploitation ou de conservation de l'environnement *sur le bien-être de chaque répondant personnellement*⁴⁴. Selon la théorie du bien-être, c'est en tenant compte de la somme de ces VAP individuelles que l'on serait à même d'optimiser le bien-être social. La théorie du bien-être s'inscrit plus largement dans la micro-économie néoclassique.

Dans la prochaine section, nous exposerons le construit théorique auquel cette idée réfère. Dans un premier temps, nous verrons que la théorie du bien-être implique de rétablir la qualité marchande de tous les biens et services pertinents pour que l'équilibre entre l'offre et la demande (équilibre compétitif) corresponde à un optimum de bien-être (état optimal ou optimum au sens de Pareto). Cela revient à dire, en termes techniques, qu'il faut internaliser les externalités pour que le marché mène à une allocation efficace des ressources. Nous montrerons ensuite que les questionnaires qui extraient la VAP permettent de reconstruire la fonction de demande, que l'aire sous la courbe de cette fonction correspond au surplus du consommateur qui, lorsqu'il est maximisé, permet l'atteinte du maximum de bien-être. Dans un troisième temps, nous exposerons comment les VAP individuelles sont obtenues en comparant les fonctions d'utilité du consommateur (la fonction de base en micro-économie néoclassique) avant et après un projet de conservation. Finalement, dans un quatrième et dernier temps, nous verrons ce que la théorie prévoit dans le cas d'un projet d'exploitation qui affecte négativement un bien environnemental public et comment cela est rarement respecté dans la pratique.

⁴⁴ Davis, *Loc. cit.*, p. 245.

1.2.1 L'économie du bien-être

Nous avons référé à l'économie du bien-être dans la section précédente, en présentant les travaux de Pigou. Comme nous l'avons dit, cet économiste croit que sa discipline devrait servir le progrès social, en se penchant sur *la portion du bien-être pouvant être mise en relation avec l'étalon monétaire*. C'est ce que cherche à faire la MEC, en mettant en relation le niveau optimal d'approvisionnement d'un bien environnemental avec la VAP des individus.

Les fondements de l'économie du bien-être sont utilitaristes. La théorie suppose que chaque individu a des *préférences* exogènes pour certains biens plutôt que d'autres et qu'il régule ses activités de façon à satisfaire ces préférences. Elles sont exogènes au sens où elles sont extérieures au système et ne sont pas modifiées lorsqu'un des paramètres du système change. Comme l'a formulé Vilfredo Pareto, à ces « goûts » s'opposent toutefois différents « obstacles » ; c'est ce qui constitue le problème économique de base. Du point de vue de la société, il s'agit essentiellement d'obstacles techniques qui limitent la production. Du point de vue de l'individu, il faut également considérer les désirs et les goûts des autres personnes. En d'autres mots, le problème n'est donc pas seulement que la production est limitée, mais également qu'une si grande partie de cette production soit à la disposition d'autres personnes⁴⁵.

Le système économique peut donc être vu comme un mécanisme pour ajuster des moyens à des fins: pas d'un seul système de fins, mais d'autant de systèmes indépendants qu'il y a d'individus. Toutefois, on ne peut simplement agréger les préférences individuelles pour en tirer un système de préférences *globales*, sans quoi il faudrait assigner à chaque ensemble de préférences individuelles un poids

⁴⁵ John R Hicks, « The Foundations of Welfare Economics », *The Economic Journal* 49, no 196 (1939): p. 698.

relatif ou une importance relative, ce qui impliquerait un jugement de valeur⁴⁶. Un tel jugement de valeur serait hors de la discipline économique.

C'est pourquoi, dans une situation où l'on augmente l'*utilité* ou la satisfaction d'une personne sans diminuer celle des autres, on peut être sûr d'augmenter le bien-être économique sans que des *comparaisons interpersonnelles* de la satisfaction soient effectuées (sans qu'on ait besoin de juger, par exemple, si l'augmentation de l'utilité de l'un est plus importante que la baisse de l'utilité de l'autre). En d'autres termes, on est sûr d'augmenter l'efficacité du système comme moyen pour satisfaire des besoins. C'est ce que l'on appelle une *amélioration au sens de Pareto*. Une organisation optimale du système économique – ou un *optimum au sens de Pareto* – en est donc une où chaque individu est aussi bien qu'il pourrait l'être, c'est-à-dire qu'aucune nouvelle réorganisation des ressources ne pourrait améliorer la situation d'un individu sans détériorer celle d'un autre⁴⁷.

L'*équilibre compétitif* correspond au croisement de l'offre et de la demande sur un marché. Pour que cet équilibre compétitif corresponde également à un état optimal, il faut établir la « qualité marchande » de tout ce qui affecte l'utilité des individus sur ce marché. Par exemple, dans les études qu'il a menées sur les soins médicaux, l'économiste Kenneth Arrow constate qu'il n'existe pas de marché pour la prise de certains risques. Selon lui, cette situation réduit le bien-être de ceux qui voudraient transférer ces risques à d'autres et de ceux qui auraient trouvé profitable de prendre ces risques à un certain prix. Cela réduit aussi le désir de rendre ou de consommer des services qui ont des conséquences risquées⁴⁸.

⁴⁶ *Ibid*, p. 699-700.

⁴⁷ *Ibid*, p. 701.

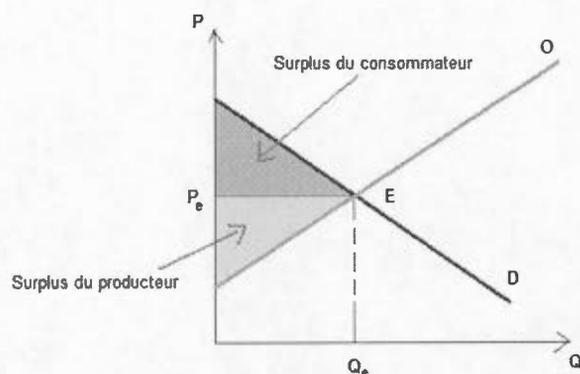
⁴⁸ Kenneth Joseph Arrow, « Uncertainty and the Welfare Economics of Medical Care », *The American Economic Review* 53, no 5 (1963): p. 944-947.

En d'autres termes, pour qu'un marché optimise le bien-être des individus par le jeu de l'offre et de la demande, il faut que tout ce qui affecte leur bien-être puisse être capturé par le marché : il faut internaliser les externalités. À la prochaine sous-section, nous verrons, par les concepts de surplus du consommateur et du producteur, pourquoi le bien-être des agents est à son maximum lorsque l'on atteint l'équilibre compétitif.

1.2.2 Les surplus du consommateur et du producteur

L'intérêt de la MEC est de trouver où se situe l'équilibre compétitif sur un marché. En effet, cette méthode permet de mettre à jour la fonction de *demande* pour un bien environnemental (illustrée par la ligne D dans la figure 2). On connaît généralement les dépenses nécessaires à un projet de conservation, ce qui permet de tracer la fonction d'*offre* pour le même bien environnemental (illustrée par la ligne O dans la figure 2). Le croisement de l'offre et de la demande permet de trouver la quantité optimale du bien qui devrait être offerte. Une fois cette quantité déterminée, on trouve également un prix d'équilibre, qui correspond à la valeur économique totale du bien. Voici pourquoi.

Figure 1.2 : Les Surplus du consommateur et du producteur



Légende : P : prix ; P_e : prix d'équilibre

Q : quantité ; Q_e : quantité d'équilibre

O : offre ; D : demande ; E : équilibre compétitif

Pour toutes les quantités Q du bien environnemental jusqu'à Q_e , les personnes sondées auraient été collectivement prêtes à payer un prix supérieur à ce qu'il en coûte réellement au gouvernement pour fournir ce bien. En effet, tous les points situés le long de la courbe de demande correspondent à leur VAP et, jusqu'à Q_e , ceux-ci se situent au-dessus de la courbe d'offre. Après Q_e , chaque unité supplémentaire coûterait plus cher que ce que les gens seraient prêts à payer. En effet, la courbe de demande se situe maintenant sous la courbe d'offre. C'est pourquoi on dit que Q_e est la quantité optimale du bien que le gouvernement devrait fournir.

À cette quantité d'équilibre correspond le prix d'équilibre P_e . La population paie donc P_e pour obtenir Q_e . Pour toutes les unités avant Q_e , elle aurait été prête à payer davantage ; la population tire donc un « surplus » lorsqu'elle obtient Q_e . Comme le disait l'ingénieur et économiste Jules Dupuit, à l'origine du concept de

surplus du consommateur : « On voit qu'en général l'utilité relative ou définitive d'un produit a pour expression la différence entre le sacrifice que l'acquéreur consentirait à faire pour se le procurer et le prix d'acquisition qu'il est obligé de donner en échange⁴⁹. » Le surplus du consommateur, illustré par le triangle supérieur, est donc maximisé au point d'équilibre compétitif.

Il en va de même pour le surplus du producteur, illustré par le triangle inférieur. Jusqu'à Q_e , les coûts d'approvisionnement du bien public (le long de la courbe d'offre) sont inférieurs au prix d'équilibre. Le gouvernement paie donc moins cher que ce qu'il reçoit des contribuables. Voilà donc pourquoi le croisement de l'offre et de la demande correspond au maximum de bien-être possible dans la société, en l'absence d'externalité.

Il existe quatre mesures du surplus du consommateur, selon l'économiste John Hicks:

- 1— le surplus équivalent ;
- 2— la variation équivalente ;
- 3— le surplus compensé ;
- 4— la variation compensée.

Les *variations* (2 et 4) sont calculées après que le consommateur ait pu procéder à des rectifications d'optimisation au sein de son panier de biens. Cependant, lorsque l'on annonce un projet de conservation, de telles rectifications ne sont pas possibles: les spécifications dudit projet sont considérées comme données. Le consommateur ne peut pas décider, par exemple, de prendre un parc plus petit ou une qualité de l'air supérieure à ce qui est proposé dans le questionnaire de la

⁴⁹ Jules Dupuit, « De la mesure de l'utilité des travaux publics (1844) », *Revue française d'économie* 10, no 2 (1995): p. 66.

MEC. Dans le cas qui nous occupe, donc, les mesures de *surplus* sont plus appropriées (1 et 3).

Parmi les mesures de surplus, l'*équivalent* (1) correspond à la compensation qui amènerait le consommateur à son prochain niveau de bien-être si le changement proposé n'avait finalement pas lieu. Par exemple, si l'on annonçait une amélioration de la qualité de l'air dans une ville, ceci augmenterait le bien-être de ses habitants. Si l'on se rendait compte par la suite que la mesure n'est en fait pas applicable, de combien faudrait-il compenser les citadins pour qu'ils retrouvent à nouveau ce niveau de bien-être supérieur ? Ce type de question n'a cependant pas le même format que celles posées dans le cadre d'une enquête par la MEC. Dans ce type d'enquête, on cherche plutôt à simuler la *mise en place* d'une mesure de conservation d'un bien environnemental et non son *annulation*. À ce titre, la mesure de *compensation* (3) est plus appropriée.

La compensation correspond à ce qui garderait le consommateur à son niveau initial de bien-être si le changement avait lieu, comme si l'individu y avait droit. Cette mesure est donc cohérente avec le critère d'amélioration au sens de Pareto, parce qu'elle considère que les individus doivent être au moins aussi bien qu'ils l'étaient au départ. Donc, lorsque l'on estime la VAP pour atteindre un niveau supérieur d'approvisionnement d'un bien public, on mesure en fait le *surplus compensé*⁵⁰. On veut savoir, en d'autres termes, quelle diminution de revenus compense une plus grande quantité de bien public offerte, laissant le niveau de bien-être inchangé. Pour ce faire, cependant, il faut déduire la *fonction de dépense* de la *fonction d'utilité du consommateur*, comme nous allons l'expliquer dans la sous-section qui suit.

⁵⁰ David S Brookshire, Alan Randall et John R Stoll, « Valuing Increments and Decrements in Natural Resource Service Flows », *American Journal of Agricultural Economics* 62, no 3 (1980): p. 480-481.

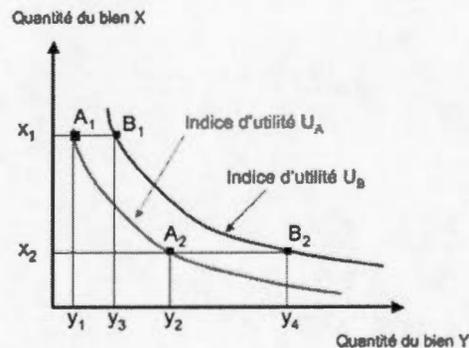
1.2.3 La fonction d'utilité du consommateur et la fonction de dépense

Comme exposé plus tôt, selon la théorie du bien-être, les agents ont des préférences et tentent de maximiser leur *utilité* (ou leur satisfaction) selon ces préférences. Cette utilité, dès 1841, Jean-Baptiste Say la définit comme suit:

C'est, en économie politique, la faculté qu'ont les choses de pouvoir servir à l'homme, de quelque manière que ce soit. La chose la plus inutile, et même la plus incommode, comme un manteau de cour, a ce qu'on appelle ici son utilité, si l'usage dont elle est, quel qu'il soit, suffit pour qu'on y attache un prix. Ce prix est la mesure de l'utilité qu'elle a, au jugement des hommes, de la satisfaction qu'ils retirent de sa consommation; car ils ne chercheraient pas à consommer cette utilité, si, pour le prix dont elle est, ils pouvaient acquérir une utilité qui leur procurât plus de satisfaction. L'utilité, ainsi entendue, est le fondement de la demande qui est faite des produits et par conséquent de leur valeur⁵¹.

Le consommateur est celui qui est le mieux à même de juger ce qui lui procure de l'utilité. Le modèle micro-économique de la fonction d'utilité du consommateur (U) est habituellement représenté comme suit :

Figure 1.2 : La Fonction d'utilité du consommateur



Tous les points sur le quadrant représentent des combinaisons possibles de deux quantités de biens, x et y . Le long de chaque courbe, l'utilité d'un consommateur est la même. Par exemple, $A_1 (x_1, y_1)$ procure la même utilité U_A à un individu

⁵¹ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique etc*, (Paris: Guillaumin, 1841), p. 606, cité dans Dupuit, *Loc. cit.*, p. 56.

déterminé que $A_2 (x_2, y_2)$. Par contre, à mesure que l'on se déplace vers le coin supérieur droit, le niveau d'utilité du consommateur augmente. Par exemple, le niveau d'utilité U_B est plus grand que le niveau U_A . Ainsi, $B_1 (x_1, y_3)$ procure une plus grande utilité que $A_1 (x_1, y_1)$.

Pour passer du niveau d'utilité U_A au niveau U_B , le revenu doit augmenter, car dans ce modèle de consommation hypersimplifié, il n'y a que deux biens dans l'économie et le consommateur dépense tous ses revenus en x et en y (il n'a pas d'épargne). Ainsi, la fonction d'utilité n'a que trois variables indépendantes : prix (p), quantités (q) et revenu (Y). Ce sont les seuls paramètres qui font changer la courbe. La fonction inverse de la fonction d'utilité est la fonction de dépense (e), dont la valeur est égale aux revenus. Elle n'a elle aussi que trois variables indépendantes : prix, quantité et utilité. On l'exprime mathématiquement par la formule : $e (p, q, U) = Y$.

D'un point de vue théorique, lorsque l'on cherche à connaître la valorisation d'un bien public faite par un individu, on cherche en fait à savoir quel changement dans son revenu (de Y_0 à Y_1), couplé avec le changement d'approvisionnement du bien public (de q_0 à q_1), laisse son niveau d'utilité, autrement dit son bien-être, inchangé (U_0). C'est en comparant les deux fonctions de dépense que l'on obtient le surplus compensé (CS): $CS = [e (p_0, q_0, U_0) = Y_0] - [e (p_0, q_1, U_0) = Y_1]$ ⁵². Ce surplus représente, comme nous l'avons dit, la VAP d'un individu pour le niveau q_1 du bien public.

Si, par exemple, le consommateur *profite* de l'augmentation d'approvisionnement d'un bien public de q_0 à q_1 , cela augmente son bien-être. Pour que son niveau de bien-être demeure au niveau U_0 , son revenu doit diminuer. La différence entre le revenu initial Y_0 et le nouveau revenu plus faible Y_1 constitue sa VAP, soit le montant qu'il est prêt à déboursier pour avoir accès au plus grand approvisionnement de bien public. En établissant sa VAP pour tous les q , on peut

⁵² Mitchell et Carson, *Op. cit.*, p. 27.

reconstruire sa fonction de demande, comme à la figure 1 : « [...] while a demand curve is not observable if there is no market for a commodity, there still exists a latent demand curve that perhaps can be teased out through other means⁵³. »

1.2.4 La volonté à accepter

Lorsque l'on utilise la MEC, plutôt que de chercher à extraire la VAP pour un certain niveau de bien public *plus grand*, il est également possible de questionner les individus sur leur volonté à accepter (VAA) pour un niveau *plus petit*. Dans le cas d'une politique qui vise à *diminuer* le niveau d'approvisionnement d'un bien public (un projet d'exploitation qui aurait des impacts négatifs sur l'environnement), le calcul est exactement le même, sauf que $q_1 < q_0$ et $Y_1 > Y_0$. Ceci revient à leur demander de combien il faudrait les compenser pour qu'ils renoncent à leur droit collectif sur le niveau d'approvisionnement antérieur. On retrouve des droits collectifs dans des situations où l'accès à un bien existe pour tous les membres d'une collectivité et où les individus ne peuvent vendre leurs droits d'accès, comme c'est le cas pour la qualité de l'air.

Cependant, l'approche visant à mesurer la VAA est rarement employée. Comme nous le verrons dans la section suivante, où nous détaillerons quand est-ce la MEC est utilisée et où nous donnerons plusieurs exemples, c'est la VAP qui est le plus souvent mesurée.

1.3 Les applications de la méthode

La MEC est désormais utilisée à travers le monde⁵⁴. Elle fait partie intégrante de l'évaluation environnementale de différents projets de développement ou d'infrastructure⁵⁵. Les premières évaluations employant des méthodes de

⁵³ W Michael Hanemann, « Valuing the Environment Through Contingent Valuation », *The Journal of Economic Perspectives* 8, no 4 (1994): p. 38.

⁵⁴ Stale Navrud, *Pricing the European Environment*, (New York: Oxford University Press, 1992), cité dans *Ibid*, p. 21.

⁵⁵ Venkatachalam, *Loc. cit.*, p. 118.

préférences déclarées étaient appelées *bidding games*. On a d'abord utilisé ces jeux d'enchères pour évaluer les avantages esthétiques de la préservation de l'environnement⁵⁶, avantages que l'on nomme « valeurs récréatives » puisqu'ils sont liés à la conservation de paysages à des fins récréatives.

Dès 1963, l'économiste des ressources naturelles Robert K. Davis, pionnier de ces jeux d'enchères, conteste l'idée que ces valeurs récréatives soient « inestimables » sous prétexte qu'elles sont basées sur une quête esthétique, à la fois personnelle et spirituelle, n'ayant rien à voir avec le commerce. À ces vues, qu'il considère erronées, il rétorque:

“No goods are priceless in the sense of having an infinite price. There is a limit individually and collectively to how much real and personal wealth we would sacrifice to obtain any recreational experience or preserve any scenic resource. [...] It would be illogical to continue pumping expenditures into recreation development if the funds could produce greater satisfaction in another purpose. The dichotomy between economic and esthetic pursuits is a false dichotomy *if the esthetic pursuits are pursued rationally*, i.e., for the purpose of attaining the best state of satisfaction available to the pursuer⁵⁷.”

Afin de déterminer combien, individuellement – et donc, par agrégation, collectivement – les gens sont prêts à sacrifier pour préserver la beauté d'un paysage, Davis se propose de demander directement aux « usagers » (les visiteurs) comment leur « utilisation » d'une zone (leurs visites pour admirer un paysage) serait affectée si les coûts associés venaient à croître. En augmentant successivement les coûts dans son questionnaire, jusqu'à ce que les personnes interrogées renoncent à visiter la zone en question, il compte évaluer la VAP⁵⁸. Il ne s'agit donc pas, à l'époque, de mesurer des valeurs de non-usage, puisque l'on se base sur une « utilisation » des paysages, mais l'idée de simuler un marché est

⁵⁶ Alan Randall, Berry Ives et Clyde Eastman, « Bidding Games for Valuation of Aesthetic Environmental Improvements », *Journal of Environmental Economics and Management* 1, no 2 (1974): 132–49; David S Brookshire, Berry C Ives et William D Schulze, « The Valuation of Aesthetic Preferences », *Journal of Environmental Economics and Management* 3, no 4 (1976): 325–46.

⁵⁷ Davis, *Loc. cit.*, p. 241, mon emphase.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 245.

cependant déjà présente. Car, pour Davis, le marché constitue un excellent véhicule afin de transférer de l'information du consommateur vers le producteur : « Market values stem from the free exercise of sovereignty by the mass of consumers⁵⁹. » Il s'agit en fait du moyen ultime pour mesurer l'*intensité* des désirs de chaque personne.

1.3.1 Les premiers jeux d'enchères

Ce qui motive les premiers chercheurs à effectuer des jeux d'enchères est la conviction qu'une planification rationnelle et informée nécessite forcément la prise en compte des coûts et des avantages liés à l'amélioration de la qualité de l'environnement, puisque cette qualité affecte l'utilité de certains individus⁶⁰. Quelques années après Davis, Randall *et al.* étudient l'impact esthétique de la construction de la centrale électrique de Four Corners, ainsi que de l'exploitation la mine Navajo qui l'alimente en charbon, sur le paysage du Nouveau-Mexique. L'impact principal est lié à la présence de particules polluantes dans l'air, qui réduisent la visibilité. La zone géographique affectée par ces dommages inclut des zones urbaines, rurales et agricoles, mais aussi des réserves amérindiennes et des parcs nationaux, soit le type de terres qui ne sont habituellement pas échangées sur le marché⁶¹.

Lors des jeux d'enchères de cette étude, les répondants se sont fait montrer une série de photos représentant trois niveaux de dommages environnementaux aux abords de Four Corners. Ces niveaux correspondaient : (A) au niveau de pollution avant l'amélioration du contrôle des émissions de la centrale en 1969, (B) au niveau après cette amélioration en 1972 et (C) au niveau d'un futur hypothétique où les dommages seraient quasi nuls. Pour la plupart des répondants, à l'exception de quelques visiteurs, ces situations correspondaient à une expérience réelle,

⁵⁹ *Ibid*, p. 243.

⁶⁰ Randall, Ives et Eastman, *Loc. cit.*, p. 132.

⁶¹ *Ibid*, p. 135-137.

puisque'ils vivaient avec les impacts de la centrale et de la mine depuis près de huit ans déjà⁶².

Pour chaque jeu, les répondants devaient d'abord considérer la situation A, c'est-à-dire le plus haut niveau de pollution, comme point de départ. L'enchère était structurée de façon à obtenir le plus grand montant d'argent que chaque répondant était prêt à payer pour améliorer l'environnement esthétique à C, puis à B. Les questions étaient formulées sur le modèle : « Seriez-vous prêts à payer un montant X... ? » Si le répondant acquiesçait, le recenseur augmentait le montant de la question, jusqu'à l'obtention d'une réponse négative. La plus haute réponse positive était enregistrée comme la VAP du répondant⁶³.

À la fin de l'expérience, la VAP moyenne par ménage s'élevait à 50 \$ annuellement pour atteindre le niveau B et à 85 \$ pour le niveau C. L'étude a donc révélé que des gains substantiels pouvaient être réalisés en réduisant les dommages environnementaux associés à la centrale et à la mine. Plus tard, des changements institutionnels et politiques ont mené à des standards de contrôle des émissions plus sévères, indiquant une reconnaissance desdits avantages⁶⁴.

Le terme « évaluation contingente » (*contingent valuation*) a été consacré en 1981, par Schulze *et al.*⁶⁵. Ces chercheurs ont mené une expérience similaire à celle de Randall *et al.*, auprès de 290 ménages de Los Angeles, pour connaître leur VAP afin d'améliorer la qualité de l'air de leur lieu de résidence. Dans cette

⁶² *Ibid*, p. 137-138.

⁶³ *Ibid*, p. 138.

⁶⁴ *Ibid*, p. 147-148.

⁶⁵ William D Schulze, Ralph C d'Arge et David S Brookshire, « Valuing Environmental Commodities: Some Recent Experiments », *Land Economics* 57, no 2 (mars 1981): p. 152.

région, le paysage était menacé, encore une fois, par la possible construction d'une centrale au charbon qui viendrait polluer l'air⁶⁶.

Les différents niveaux de qualité de l'air – « mauvaise », « correcte » et « bonne » – étaient définis à l'aide d'une carte de la région et de photos. Les résultats de l'enquête étaient ensuite comparés avec ceux d'une méthode de prix révélés, basée sur le marché immobilier (le coût différentiel pour deux maisons semblables, dans des régions ayant des qualités de l'air différentes). Or, la MEC donnait des résultats systématiquement plus élevés. Les chercheurs ont attribué cette différence au caractère hypothétique du sondage de la MEC, qui peut pousser les gens à ne pas respecter leur budget. Bien qu'une plus grande exactitude eut été souhaitable, selon eux, cette méthode était la seule disponible pour évaluer des biens publics dans certains cas (lorsqu'il n'y a pas de marché indirect, comme le marché immobilier) ; elle restait donc préférable à une absence d'information pour la planification environnementale⁶⁷.

Aujourd'hui, il existe deux usages principaux de la MEC. Elle peut être utilisée pour estimer les dédommagements lors d'une perte de qualité de l'environnement ou, comme dans le cas de la qualité de l'air de Los Angeles que nous venons de détailler, pour faire de la planification environnementale avec l'AAC.

1.3.2 Les compensations après dommages

La MEC a commencé à faire l'objet de nombreux articles scientifiques dans les années 90, suite au déversement pétrolier de 40 millions de litres d'Exxon Valdez, survenu en 1989 sur la côte de l'Alaska. Le Département d'État américain reconnaissait déjà, depuis 1986, la valeur passive dans les pertes qui pouvaient

⁶⁶ David S Brookshire, Mark A Thayer, William D Shulze et Ralph C d'Arge, « Valuing Public Goods: a Comparison of Survey and Hedonic Approaches », *The American Economic Review* 72, no 1 (1982): p. 165.

⁶⁷ *Ibid*, p. 166-167, 175.

faire l'objet de compensations⁶⁸ et la MEC, comme méthode valide pour l'évaluer⁶⁹.

Cependant, en 1989, la Cour d'appel de Washington a jugé que le Département d'État faisait erreur en favorisant de la sorte l'utilisation des techniques d'évaluation monétaire de l'environnement. En effet, elle estimait que le marché ne pouvait saisir la pleine valeur de la nature et que seule la remise en état était une solution acceptable à une marée noire⁷⁰ : « it is unreasonable to view market price as the exclusive factor, or even the predominant one. From the bald eagle to the blue whale and snail darter, natural resources have values that are not fully captured by the market system⁷¹. »

D'autres auteurs étaient plutôt d'avis que l'enquête ayant servi à estimer les dédommagements réclamés à Exxon Valdez avait été rédigée à la hâte. Elle comportait certes de nombreuses failles méthodologiques, mais cela ne suffisait pas à condamner la méthode tout entière⁷². C'est pourquoi, en 1993, un panel d'experts du *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA) – dont les « prix Nobel d'économie » Kenneth Arrow et Robert Solow – publiait un rapport sur la MEC qui comprenait un ensemble de lignes directrices pour la conception des enquêtes. Ce rapport faisait largement l'apologie de la méthode, affirmant que les biais qu'elle était susceptible d'entraîner étaient corrigibles et ne la rendaient en aucun cas inutilisable. Au contraire, le panel croyait que la MEC

⁶⁸ Kenneth Joseph Arrow, *Report of the NOAA Panel on Contingent Valuation*, 1993, p. 2.

⁶⁹ Paul R Portney, « The Contingent Valuation Debate: Why Economists Should Care », *The Journal of Economic Perspectives* 8, no 4 (1994): p. 6-7.

⁷⁰ W David Eberle et F Gregory Hayden, « Critique of Contingent Valuation and Travel Cost Methods for Valuing Natural Resources and Ecosystems », *Journal of Economic Issues* 25, no 3 (1991): p. 649.

⁷¹ *State of Ohio v U.S. Depart. of the Interior*, D.C. cir. 1989 880F. 2d432, cité dans *Ibid*, p. 649-650.

⁷² Hanemann, *Loc. cit.*, p. 25.

pouvait être une source d'informations utile à un jury, tout comme le témoignage d'experts⁷³.

En théorie, dans les cas où elle est employée pour chiffrer les compensations après dommages, la MEC devrait chercher à mesurer la VAA des individus pour qu'on ne rétablisse pas le niveau antérieur de qualité de l'environnement, niveau auquel on considère qu'ils avaient droit. Cependant, selon les auteurs du rapport du NOAA, les répondants aux sondages ont tendance à exagérer leurs réponses lorsque les questions sont formulées de la sorte. C'est pourquoi l'on se base plus souvent sur la VAP pour un programme hypothétique visant à réduire les probabilités de déversements futurs⁷⁴.

À l'époque de sa publication, le rapport du NOAA a fait plusieurs mécontents. Notamment, par ses liges directrices allant dans le sens d'une évaluation « conservatrice » qui évite de surestimer la VAP, plusieurs ont eu peur que l'on sous-estime en fait les dommages environnementaux causés par les déversements. L'étude sur le cas d'Exxon Valdez a établi la perte de valeur d'existence à 3 milliards de dollars américains. Cependant, la poursuite entamée par le gouvernement fédéral et l'État de l'Alaska s'est réglée hors cour pour 1,5 milliard⁷⁵.

Aux États-Unis, dans les années 90, 130 milliards sont dépensés annuellement pour la conformité aux régulations environnementales du pays, ce qui équivaut à environ 2,2 % du PIB, soit la plus grande proportion au monde. Face à ces coûts importants, les présidents Reagan et Clinton ont successivement décrété que les agences de régulation gouvernementales devaient désormais quantifier les coûts et

⁷³ Arrow, *Op. cit.*, p. 44.

⁷⁴ *Ibid*, p. 3-4.

⁷⁵ Portney, *Loc. cit.*, p. 10-11.

les avantages des politiques qu'elles proposaient, ce qui a donné un sérieux coup de pouce aux méthodes d'évaluation comme la MEC⁷⁶.

Au chapitre III, dans la sous-section 3.3.2 *La transformation de l'action publique*, nous verrons comment ces décrets s'inscrivent dans la transformation néolibérale de l'État. Mais avant, donnons quelques exemples de cas où la MEC est utilisée pour orienter l'action publique, c'est-à-dire pour la planification environnementale.

1.3.3 La planification environnementale par l'analyse avantages-coûts

Selon les partisans de l'évaluation monétaire des biens environnementaux et comme nous avons pu le lire dans la citation de Davis, étant donné les ressources publiques limitées, il faudra forcément en venir à se poser des questions telles que : à quel point voulons-nous de l'air propre⁷⁷ ? Ce type de raisonnement entraîne des affirmations telles que : « Society needs a mechanism for determining the appropriate trade-off between biodiversity protection and the human activities that create value for people but result in biodiversity loss⁷⁸. » En effet, selon les économistes néoclassiques, des décisions au sujet de projets de développement affectant la biodiversité sont prises constamment et des « compromis » entre les deux sont forcément faits, que ce soit implicitement ou explicitement⁷⁹. Ces économistes comptent donc aborder ces dilemmes de façon « objective » et « rationnelle », c'est-à-dire par des recherches empiriques sous forme d'AAC. Dans le passé, plusieurs évaluations ont été menées dans le but d'en venir à des décisions publiques à savoir où se situait le bon compromis, l'AAC étant au public ce que la maximisation des profits est au privé.

⁷⁶ *Ibid*, p. 12.

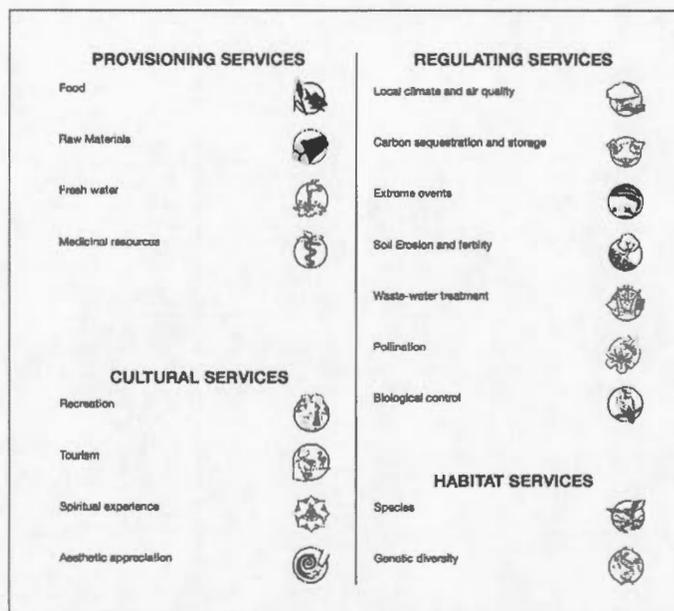
⁷⁷ Mitchell et Carson, *Op. cit.*, p. 2.

⁷⁸ Committee, *Op. cit.*, p. 3.

⁷⁹ *Ibid*, p. 14.

Le projet TEEB, dont nous avons parlé en introduction, se fait aujourd'hui l'apologue d'une telle approche à l'international. Il est l'initiative de l'Allemagne et de la Commission européenne en 2007, suite à une rencontre des ministres de l'Environnement du G8+5 à Potsdam. Pour les quelques centaines d'économistes, d'écologistes, de chercheurs en sciences humaines, de décideurs publics, d'administrateurs et de gens d'affaires qui appuient le projet, l'évaluation monétaire constitue la solution de prédilection à l'invisibilité de la nature dans nos choix économiques. En effet, selon eux, en l'absence d'évaluation, on en vient parfois à échanger les services écosystémiques à coût nul, alors que ceux-ci peuvent être extrêmement coûteux à remplacer. C'est pourquoi TEEB souhaite rendre *mainstream* cette « économie de la nature » en s'appuyant sur la démonstration (donc l'évaluation) et la capture (donc l'internalisation, notamment dans des AAC) de sa valeur⁸⁰. Voici comment TEEB classifie lesdits services écosystémiques :

⁸⁰ Sukhdev, Wittmer et Miller, « The Economics of Ecosystems and Biodiversity: Challenges and Responses ». p. 3-4, 6-7.

Figure 1.3 : Classification des services écosystémiques selon l'initiative TEEB⁸¹

Adapted from the Millennium Ecosystem Assessment's (2005) classification of ecosystem services, the TEEB reports use a number of icons to represent the wide range of services provided by ecosystems and biodiversity.

À elles seules, les externalités des 3 000 plus grandes entreprises du monde s'élèveraient à environ 2,15 trillions de dollars américains. L'état de dégradation actuelle des écosystèmes et la perte de biodiversité ont fait l'objet d'une première tentative d'évaluation en 2008 et les résultats ont été présentés à la 9^e conférence de la Convention sur la biodiversité à Bonn, en Allemagne. Cependant, TEEB ne juge pas particulièrement pertinent de produire un chiffre unique et global représentant la valeur de l'ensemble des services ou encore les dommages totaux dus à la perte de biodiversité. En effet, il est difficile d'établir la signification ou la pertinence d'une telle valeur étant donné que nous n'avons pas de solution de rechange à la planète Terre. Il faut également se poser la question, d'un point de

⁸¹ *Ibid*, p. 4.

vue pratique, de la possibilité de travailler à l'échelle planétaire pour la conservation de la faune et de la flore⁸².

Suite à la parution de 2008, cinq rapports ont été publiés : le premier étayait les fondements écologiques et économiques de l'évaluation des services écosystémiques et de la biodiversité ; le deuxième et le troisième, adressés aux décideurs publics, insistaient sur les avantages d'investir dans le « capital naturel » ; le quatrième présentait les risques de la perte de biodiversité et du déclin des écosystèmes ainsi que les opportunités d'affaires liées à la conservation ; le cinquième constituait une synthèse de l'initiative⁸³. TEEB ne suggère pas une foi aveugle envers la possibilité d'optimiser le bien-être social en privatisant les biens publics et en laissant les marchés découvrir leur prix. Ce que l'initiative vise, c'est d'offrir un modèle qui permette de communiquer avec les décideurs publics *dans leur langage, dominé par l'économie*, ainsi que de développer une trousse à outils qui permette d'évaluer la biodiversité et les services écosystémiques pour mieux les intégrer à la planification publique⁸⁴.

Depuis les années 90, bien avant la naissance de TEEB, de nombreuses tentatives d'évaluer la nature par la MEC avaient déjà eu lieu. Sans procéder en tant que tel à une AAC, des chercheurs ont estimé la VAP des ménages iraniens pour les forêts du nord du pays à 30,12 \$US par an, ce qui les a amenés à dire que le gouvernement devait continuer de protéger ces forêts⁸⁵. D'autres ont trouvé que la valeur des forêts urbaines de la Finlande excédait de beaucoup leur coût d'entretien⁸⁶. D'autres encore calculaient que les Américains étaient prêts à payer

⁸² *Ibid*, p. 5.

⁸³ *Idem*.

⁸⁴ *Ibid*, p. 8.

⁸⁵ Hamid Amirnejad et al., « Estimating the Existence Value of North Forests of Iran by Using a Contingent Valuation Method », *Ecological Economics* 58, no 4 (2006): 665–75.

⁸⁶ Liisa Tyrväinen et Hannu Väänänen, « The Economic Value of Urban Forest Amenities: an Application of the Contingent Valuation Method », *Landscape and Urban Planning* 43, no 1 (1998): 105–18.

entre 21 et 31\$ par ménage pour que l'on protège 5% de plus de forêt tropicale humide⁸⁷.

Walsh *et al.*, de leur côté, ont calculé que la quantité optimale de zones naturelles à protéger au Colorado était de 9,6 millions d'acres, ce qui représentait beaucoup plus que les 2,6 millions d'acres protégés à l'époque⁸⁸. Carson et Mitchell, les deux auteurs de référence au sujet de la MEC mentionnés en introduction, ont également mené une recherche sur la valeur attribuée par les Américains à la qualité de l'eau. À la lumière de leurs résultats, ils ont recommandé la réduction des objectifs de qualité du *Clean Water Act*, jugeant les coûts sont trop élevés par rapport aux avantages pouvant être tirés de la dépollution⁸⁹. À l'inverse, Jakobsson et Dragun en sont venus à la conclusion que le phalanger de Leadbeater, une espèce d'opossum menacée en Australie, valait de deux à trois fois plus que ce que l'on pouvait tirer de l'exploitation forestière dans son habitat⁹⁰.

Plus près de nous, au Québec, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs entrevoyait, en 2011, la possibilité de supprimer le système de consignation des matières recyclables, advenant que sa performance ne soit pas meilleure que celle du système de collecte sélective. L'étude de Côté et He tente donc d'évaluer la VAP des individus pour différents aspects de la récupération des contenants de boisson : le taux d'émission de CO₂, le taux de récupération, la création d'emplois, les coûts annuels et la pollution de l'air. Pour ce faire, elle les chercheuses se sont appuyées sur une méthode proche de la MEC,

⁸⁷ Randall A Kramer et D Evan Mercer, « Valuing a Global Environmental Good: US Residents' Willingness to Pay to Protect Tropical Rain Forests », *Land Economics* 73, no 2 (1997): 196–210.

⁸⁸ Richard G Walsh, John B Loomis et Richard A Gillman, « Valuing Option, Existence, and Bequest Demands for Wilderness », *Land Economics* 78, no 1 (1984): 14–29.

⁸⁹ Richard T Carson et Robert C Mitchell, « The Value of Clean Water: the Public's Willingness to Pay for Boatable, Fishable, and Swimmable Quality Water », *Water Resources Research* 29, no 7 (1993): 2445–54.

⁹⁰ Kristin M Jakobsson et Andrew K Dragun, « The Worth of a Possum: Valuing Species with the Contingent Valuation Method », *Environmental and Resource Economics* 19, no 3 (2001): 211–27.

soit la méthode multiattribut, qui permet d'évaluer la VAP pour plusieurs aspects d'un même bien. Mille deux cent neuf Québécois se sont fait passer un questionnaire leur présentant différents scénarios où chacun des attributs variait⁹¹.

Tableau 1.1 : Exemple de scénario présenté pour l'évaluation des systèmes de récupération des contenants de boisson⁹²

Scénarios	A- Situation actuelle	B	C
Taux de récupération des contenants	69%	64%	82%
Impact équivalent au nombre de voitures sur les routes	Aucun changement	Baisse d'émissions équivalentes à moins 26 809 voitures	Baisse d'émissions équivalentes à moins 5 211 voitures
Création d'emplois	Aucun changement	632	219
Frais de la consigne pour le citoyen	0\$ si je retourne tous mes contenants chez le marchand 29\$ par année si je ne rapporte pas les contenants	0\$ si je retourne tous mes contenants chez le marchand 49\$ par année si je ne rapporte pas les contenants	0\$ si je retourne tous mes contenants chez le marchand 110\$ par année si je ne rapporte pas les contenants

L'étude a permis aux chercheurs de conclure que les Québécois ont une VAP positive pour la réduction des émissions de CO₂, plus élevée chez ceux ayant un revenu de 50 000 \$ et plus ainsi que chez les hommes. Cette VAP se situe entre 40 et 60 \$ pour chaque équivalent de 1000 voitures en moins sur les routes par année. Étrangement, les chercheurs ne spécifient pas si l'on doit maintenir, ou non, le système de consignation des contenants de boissons⁹³.

L'un des exemples qui retiendra le plus notre attention dans le présent mémoire est celui de la Zone de conservation de Kakadu, en Australie. Il s'agit de l'une des premières études à prendre en charge un important débat concernant une politique publique⁹⁴ et, comme nous le verrons au chapitre II, d'un des rares cas ayant suscité des critiques *politiques* à l'égard de la MEC. En 1990, le gouvernement australien a tenté de résoudre une controverse entraînée par la possible

⁹¹ Jérôme Dupras, Jean-Pierre Revéret et Jie He, « L'évaluation Économique Des Biens Et Services Écosystémiques Dans Un Contexte De Changements », Février 2013, p. 179-182.

⁹² *Ibid*, p. 183.

⁹³ *Ibid*, p. 190.

⁹⁴ ABARE, *Valuing Conservation in the Kakadu Conservation Zone*, (Canberra: Australian Government Publishing Service, 1991), p. 10.

construction de la mine de Coronation Hill dans la Zone de conservation de Kakadu. Un sondage a été mené par le *Ressource Assessment Commission* pour évaluer la valeur prêtée à l'intégrité de la zone touchée, afin de savoir si elle excédait les profits potentiels de l'exploitation minière. On a posé toute une série de questions à un échantillon de la population australienne, dont celle-ci : « Seriez-vous prêt à payer X \$ pour intégrer la Zone de conservation de Kakadu au Parc national de Kakadu? » On faisait varier les montants (X) à payer et l'impact potentiel de l'exploitation minière annoncé (mineur ou majeur)⁹⁵. Comme dans la recherche du NOAA, c'est donc la VAP qui a été sondée plutôt que la VAA. De plus, les questionnaires étaient à choix discrets plutôt qu'à questions ouvertes afin de refléter plus réalistement la prise de décision sur un marché (où l'on peut décider d'acheter, ou non, un bien à un prix déjà donné)⁹⁶.

Il a été évalué que les Australiens étaient collectivement prêts à payer 647 M\$ par année pendant 10 ans pour que cette zone soit intégrée au Parc national de Kakadu et donc protégée. Ce parc est l'un des plus importants d'Australie, avec la Grande Barrière de corail, et figure sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO étant donné l'écosystème unique et les sites archéologiques aborigènes qu'il abrite⁹⁷. Cependant, malgré sa grande valeur, les résultats de l'enquête semblaient étonnants puisque, si les Australiens étaient prêts à payer le même montant par kilomètre carré pour la superficie totale du parc que pour la Zone de conservation de Kakadu, cela ferait un total de 276 G\$. Or, la consommation des ménages de l'année précédente ne s'élevait qu'à 195 G\$⁹⁸. Il est donc peu probable que les répondants aient considéré leurs réponses dans un contexte budgétaire réel, même si on leur rappelait lors de l'interview que l'exploitation minière dans la Zone de

⁹⁵ Richard T Carson, Leanne Wilks et David Imber, « Valuing the Preservation of Australia's Kakadu Conservation Zone », *Oxford Economic Papers*, 1994, p. 732-734.

⁹⁶ *Ibid*, p. 731-733.

⁹⁷ *Ibid*, p. 727.

⁹⁸ ABARE, *Op. cit.*, p. 1-2.

conservation de Kakadu n'était que l'un des nombreux enjeux environnementaux qui pouvaient leur coûter de l'argent⁹⁹.

De plus, la valeur nette actualisée (la valeur totale, en dollars présents) pour la VAP sur 10 ans s'élevait à 4,5 G\$, soit 55 fois plus que les bénéfices espérés de l'exploitation minière¹⁰⁰. Or, lorsqu'on questionnait les répondants à savoir quels étaient les deux ou trois enjeux environnementaux les plus importants du pays, selon eux, seulement 2% nommaient la protection de la Zone de conservation de Kakadu¹⁰¹. Les résultats de l'enquête semblaient donc irréalistes de plusieurs points de vue.

Dans le prochain chapitre, nous verrons les différentes critiques qui ont été adressées à la MEC et qui pourraient expliquer un tel état des choses. En premier lieu, nous verrons les critiques plus pratiques, d'ordre *méthodologique*, qui mettent en lumière les différents biais que la méthode est susceptible d'entraîner. En second lieu, nous aborderons les critiques plus *théoriques*, qui remettent en question les fondements de la méthode. L'objectif de ce chapitre sera de démontrer qu'il existe un vide autour de la signification et des conséquences *politiques* de l'emploi grandissant d'une telle méthode.

⁹⁹ Carson, Wilks et Imber, *Loc. cit.*, p. 731.

¹⁰⁰ ABARE, *Op. cit.*, p. 20.

¹⁰¹ *Ibid*, p. 1-2.

CHAPITRE II

LES CRITIQUES DE LA METHODE

*If you can pay, you can cut the forest,
destroy the wildlife. No forest is so
priceless it cannot be cut, or land so
inviolable it cannot be had. Not by the
poor, but by the rich.*

S. Narain

2.1 Les critiques s'inscrivant à l'intérieur du paradigme néoclassique

C'est confrontés à des résultats incongrus, comme ceux que nous venons de présenter au sujet de la zone de Kakadu, que les auteurs Eberle et Hayden se sont penchés sur la *validité* des données que l'on peut obtenir grâce à la MEC. La validité réfère à l'exactitude des résultats, c'est-à-dire le degré auquel la méthode permet de mesurer le construit théorique d'intérêt, soit la valeur économique totale d'un bien environnemental non marchand. Il ne s'agit donc pas d'une approche qui questionne les fondements théoriques (et donc néoclassiques) de la méthode, mais seulement une qui vérifie si elle « marche », en supposant que nous en reconnaissons les fondements comme véridiques.

Il est possible de tester cette validité en insérant, dans le sondage, plusieurs questions cherchant à mesurer le même trait (la VAP ou la VAA) et en comparant ensuite les résultats. Autrement, on peut tester la *constance* ou la reproductibilité des résultats par une stratégie de « test-retest » en renvoyant un questionnaire aux mêmes personnes après un certain temps. Ce type de vérification donne généralement de bons résultats, c'est-à-dire que la valeur obtenue par la MEC varie peu d'une fois à l'autre¹⁰².

Cependant, rares sont les enquêtes qui se sont souciées d'évaluer la fiabilité (validité et constance) de leurs résultats. Trop souvent, selon Eberle et Hayden, les chercheurs ont comparé les données obtenues par la MEC avec celles obtenues

¹⁰² Hanemann, *Loc. cit.*, p. 29.

par une autre méthode, comme celle des coûts de voyage¹⁰³. La méthode des coûts de voyage déduit la valeur d'un bien environnemental à partir de ce que les gens sont prêts à payer pour se déplacer afin de le voir ou en profiter. Cependant, en cas de divergence avec la MEC, il est impossible de statuer laquelle des deux méthodes est erronée ou si elles le sont toutes les deux¹⁰⁴. Par conséquent, il s'agit d'une avenue assez peu intéressante pour tester la fiabilité des données.

2.1.1 Les biais expliquant la différence entre la volonté à payer et la volonté à accepter

Pourtant, cette fiabilité est non seulement remise en question par les résultats incongrus comme ceux de la zone de Kakadu, mais également parce que l'on observe une différence systématique entre la VAA et la VAP lorsque l'on tente de mesurer les deux traits dans une même étude. En effet, la première est toujours plus élevée que la seconde, ce qui contredit la théorie néoclassique puisque toutes deux mesurent le surplus du consommateur (surplus équivalent et surplus compensés, respectivement)¹⁰⁵. Par exemple, Brookshire et Coursey ont vu les répondants de leur étude proposer une VAA 75 fois plus élevée pour la réduction d'un couvert forestier que leur VAP pour une expansion équivalente du couvert dans la même région¹⁰⁶.

Une telle divergence peut en partie être expliquée par ce que l'on appelle l'*effet de revenu*, puisque la VAP (débourser de l'argent) est contrainte par le revenu, contrairement à la VAA (recevoir de l'argent). Des avancées en psychologie ont également mené à la *prospect theory*, théorie selon laquelle les individus

¹⁰³ Eberle et Hayden, *Loc. cit.*; Venkatachalam, *Loc. cit.*, p. 90-91.

¹⁰⁴ *Ibid*, p. 114.

¹⁰⁵ Eberle et Hayden, *Loc. cit.*, p. 661.

¹⁰⁶ David S Brookshire and Don L Coursey, "Measuring the value of a public good: an DS empirical comparison of elicitation procedures," *American Economic Review* 77 no. 4 (1987): 554-66, cité dans Venkatachalam, *Loc. cit.*, p. 93-94.

valorisent plus une perte (vente ou VAA) qu'un gain (achat ou VAP)¹⁰⁷. Ce phénomène se produirait parce que les répondants considéreraient le changement d'approvisionnement d'un bien par rapport au statu quo plutôt que son niveau final. Les gens pourraient également être moins enclins à abandonner une chose qu'ils perçoivent comme leur appartenant ou à laquelle ils ont droit. Par exemple, il peut sembler illégitime de payer pour de l'eau propre alors qu'on n'avait pas à le faire avant qu'une entreprise pollue cette eau¹⁰⁸.

Au-delà de ces explications théoriques, les chercheurs néoclassiques ont également mis de l'avant toute une série de biais qui peuvent justifier le manque de fiabilité des résultats obtenus par la MEC. Tout d'abord, la façon dont on propose au répondant d'effectuer son paiement peut faire varier la VAP (*biais de véhicule*). Par exemple, un plus gros coût d'entrée à un parc peut apparaître comme moins réaliste aux yeux d'un répondant qu'une hausse de taxes annuelles et donc faire changer la valeur qu'il exprime dans les questionnaires¹⁰⁹. Le fait que le répondant perçoive que sa réponse importe peu puisque le paiement, justement, est hypothétique peut aussi biaiser la VAP (*biais hypothétique*)¹¹⁰. Les réponses obtenues sur un marché hypothétique diffèrent de ce qui pourrait être tiré d'expériences réelles, lorsque le consommateur peut acquérir de nouvelles connaissances et modifier son comportement en conséquence¹¹¹. La VAP déclarée est souvent plus élevée que la « vraie » VAP, c'est-à-dire lorsque les individus sont confrontés à des paiements réels¹¹². Pour éviter ce type de biais, il faut s'assurer que l'information fournie dans le questionnaire présente de façon

¹⁰⁷ *Ibid*; Jack L Knetsch, « Environmental Policy Implications of Disparities Between Willingness to Pay and Compensation Demanded Measures of Values », *Journal of Environmental Economics and Management* 18, no 3 (1990): p. 228.

¹⁰⁸ Arild Vatn et Daniel W Bromley, « Choices Without Prices Without Apologies », *Journal of Environmental Economics and Management* 26, no 2 (1994): p. 141.

¹⁰⁹ Schulze, d'Arge et Brookshire, *Loc. cit.*, p. 157.

¹¹⁰ Eberle et Hayden, *Loc. cit.*, p. 667.

¹¹¹ Schulze, d'Arge et Brookshire, *Loc. cit.*, p. 157.

¹¹² Venkatachalam, *Loc. cit.*, p. 110.

compréhensible les changements environnementaux qui sont en jeu, que ces changements soient perçus comme possibles et que le répondant ait l'impression que son comportement (sa VAP ou sa VAA) aura un impact sur ces changements¹¹³. Il est également possible de soulever directement l'enjeu du biais hypothétique lors de l'entrevue, une approche surnommée en anglais le *cheap talk design*¹¹⁴.

Puisque la plupart des sujets ne se sont jamais prêtés à un tel exercice de valorisation de biens sur un marché hypothétique, ils sont forcément influencés par la façon dont on leur présente le marché en question (*effet d'information*). Dans le cas d'écosystèmes qu'ils n'ont jamais vus, le biais peut être considérable. Notamment, le fait de ne pas informer les répondants sur les biens de substitution qui existent pour le bien qu'ils s'appêtent à évaluer peut les amener à surestimer leur VAP. De plus, ils sont susceptibles de changer d'idée plus tard, après avoir réfléchi à la question plus longuement. Habituellement, lorsque l'on répète l'exercice d'évaluation plusieurs fois avec les mêmes répondants, la différence entre la VAP et la VAA finit par s'amoinrir. Toutefois, la plupart des chercheurs évitent tout simplement de mesurer la VAA pour ne pas être confrontés à des divergences trop importantes et avoir à remettre en question leur méthodologie¹¹⁵.

Selon l'économiste Jack Knetsch, on sous-estimerait la valeur des pertes environnementales en questionnant ainsi les gens sur leur VAP plutôt que sur leur VAA, comme recommandé par le panel du NOAA. Cela donnerait alors lieu à plus d'activités dommageables et moins de mesures préventives¹¹⁶.

¹¹³ Schulze, d'Arge et Brookshire, *Loc. cit.*, p. 158.

¹¹⁴ Ronald G Cummings et Laura O Taylor, « Unbiased Value Estimates for Environmental Goods: a Cheap Talk Design for the Contingent Valuation Method », *The American Economic Review* 89, no 3 (1999): 649–65.

¹¹⁵ Venkatachalam, *Loc. cit.*, p. 103-104, 94, 118-119.

¹¹⁶ Knetsch, *Loc. cit.*, p. 230-231.

Les réponses obtenues par la MEC peuvent également être biaisées lorsque les répondants pensent savoir ce que l'on attend d'eux (*biais stratégique*). Il existe deux formes de comportement stratégique: le resquillage et la surenchère. Le premier survient lorsqu'un répondant pense que sa réponse correspondra à une tarif qui lui sera imposé. Il minimisera alors sa VAP réelle pour un bien public dans l'espoir que les autres paient assez pour que le bien soit offert à tous. Au contraire, le second comportement se produit lorsqu'un répondant tient pour acquis que la VAP déclarée influencera l'approvisionnement d'un bien public sans qu'elle soit utilisée pour établir une tarification. Il pourra alors donner une valeur plus élevée que sa capacité à payer, par exemple, s'il souhaite qu'une aire soit protégée. Cependant, les répondants sont généralement conscients qu'un grand nombre de personnes sont interviewées et que leur réponse influence peu l'issue du sondage, ce qui minimise les comportements stratégiques¹¹⁷.

2.1.2 Les biais induits par les méthodes de sollicitation

Il existe quatre méthodes pour solliciter la VAP ou la VAA, soit l'enchère, la carte de paiement, la question ouverte et le choix dichotomique. La première est celle qui est la plus souvent employée : le répondant se fait assigner aléatoirement une mise parmi un éventail préétabli qu'il peut accepter ou refuser et le processus continue jusqu'à ce que l'on obtienne la plus haute mise possible¹¹⁸. Cependant, la première proposition formulée dans le sondage peut influencer le résultat final : si elle est basse, la VAP finale des répondants risque d'être plus basse que si la première offre est élevée (*biais de point de départ*)¹¹⁹. Finalement, l'ordre dans lequel les biens sont présentés, lorsqu'il y en a plusieurs à évaluer, peut lui aussi influencer les répondants (*effet de séquençage*). Ceci peut être expliqué par une combinaison de l'effet de revenu et de ce que l'on appelle l'*effet de substitution* :

¹¹⁷ Venkatachalam, *Loc. cit.*, p. 112-113.

¹¹⁸ *Ibid*, p. 105.

¹¹⁹ Kevin J Boyle, Richard C Bishop et Michael P Welsh, « Starting Point Bias in Contingent Valuation Bidding Games », *Land Economics* 61, no 2 (1985): 188-94; Eberle et Hayden, *Loc. cit.*, p. 665.

les répondants doivent faire des choix parmi les biens qui leur sont présentés, puisque leur revenu est limité. Il est possible que le premier bien constitue à leurs yeux un substitut acceptable pour plusieurs des ceux qui viendront après dans la séquence. Ils attribueront donc une VAP plus élevée à ce premier bien. Pour éviter l'effet de séquençage, il est possible d'informer dès le début les individus sur ce qui viendra après dans la séquence ou leur permettre de réviser leurs mises une fois la séquence terminée¹²⁰.

Avec la méthode de la carte de paiement, on propose un éventail de valeurs parmi lesquelles le répondant doit choisir sa VAP maximale. Cependant, celui-ci est évidemment influencé par l'éventail proposé. Avec la méthode à question ouverte, le répondant doit lui-même décider de sa VAP maximale, sans choix de réponse, ce qui permet d'éviter plusieurs des biais susmentionnés. Toutefois, cette méthode a tendance à générer beaucoup d'absences de réponse ou de mises de protestation, soit parce que les répondants trouvent difficile de répondre ou parce qu'ils n'ont pas d'incitatif à fournir la vraie réponse. Sellar *et al.* ont questionné directement les répondants de leur étude sur la précision qu'ils attribuaient à leurs propres réponses et ceux-ci se montraient plus confiants avec le format « fermé ». Ce format représente de toute façon mieux ce qui se passe sur un vrai marché, c'est-à-dire que le consommateur se retrouve généralement face à un prix fixe qu'il ne peut qu'accepter ou refuser¹²¹.

Les réponses de protestation sont généralement écartées pour les analyses, ce qui implique d'imposer, implicitement, un modèle comportemental avec la MEC. Nous reviendrons sur cette critique très importante au chapitre III. Parmi les réponses de protestation, des mises de zéro sont fréquemment reçues¹²². Il faut également souligner que ce ne sont pas toutes les personnes sollicitées qui

¹²⁰ Venkatachalam, *Loc. cit.*, p. 103.

¹²¹ Sellar, Stoll et Chavas, *Loc. cit.*, p. 165, 172.

¹²² William H Desvousges, V Kerry Smith et Ann Fisher, « Option Price Estimates for Water Quality Improvements: a Contingent Valuation Study for the Monongahela River », *Journal of Environmental Economics and Management* 14, no 3 (1987): p. 253.

acceptent de répondre aux questionnaires. On peut supposer que les personnes plus à même de répondre sont celles qui sont le plus préoccupées par les enjeux environnementaux (*biais d'autosélection*)¹²³.

Dû aux biais entraînés par l'enchère, la carte de paiement et la question ouverte, la méthode à choix dichotomique a été développée. Cette méthode dite « à prendre ou à laisser » devient aujourd'hui de plus en plus populaire. Elle nécessite cependant un grand nombre d'observations pour que l'on puisse évaluer correctement la distribution des valeurs. Il en existe une version modifiée, appelée « à prendre ou à laisser avec suivi », dans laquelle un deuxième choix dichotomique est proposé en fonction de la première réponse. Une telle approche est statistiquement plus efficace. L'une comme l'autre ont toutefois tendance à générer des réponses plus élevées, notamment à cause du phénomène du « *yeah-saying* », lorsque les répondants se déclarent systématiquement d'accord avec l'interviewer et acceptent de payer toutes les valeurs proposées¹²⁴.

En résumé, on constate donc que de nombreux biais sont susceptibles de rendre les évaluations par la MEC imprécises. Cependant, Michael Hanemann cite l'économiste américain Douglas North pour défendre la méthode: « The price you pay for precision is an inability to deal with real-world issues¹²⁵. » En d'autres mots, mieux vaut être imprécis qu'impuissant. Les économistes néoclassiques ne voient donc pas de solution de rechange à l'évaluation monétaire pour procéder à la planification environnementale. Hanemann se porte lui aussi à la défense de la méthode, affirmant que le public est le véritable expert qui doit être consulté au sujet de la valeur accordée à l'environnement. Il n'indique cependant pas pourquoi il croit que cette valeur doit absolument être mesurée en termes monétaires. Or, comme nous allons le voir dans la section suivante, cette

¹²³ Walsh, Loomis et Gillman, *Loc. cit.*, p. 18.

¹²⁴ Venkatachalam, *Loc. cit.*, p. 106-109.

¹²⁵ Hanemann, *Loc. cit.*, p. 38.

insistance à ramener tous les éléments qui composent la valeur totale d'un bien environnemental à une seule mesure a généré son lot de critiques.

2.2 Les critiques remettant en question les présupposés néoclassiques

Les critiques les plus sérieuses au sujet la MEC, bien qu'occupant une place beaucoup moins importante dans la littérature, ne concernent certainement pas les différents biais auxquels la méthode est exposée. En effet, la plupart d'entre eux peuvent être corrigés ou, du moins, contenus. Les critiques qui s'attaquent aux fondements théoriques de la méthode sont, par définition, moins superficielles et remettent carrément en question l'utilisation même de la MEC. Dans cette section, nous allons présenter en quoi la méthode détermine une valeur incomplète et anthropocentrique des biens auxquels elle s'intéresse, comment la fonction d'utilité du consommateur présume d'un comportement humain rationnel qui n'est pas vérifié dans la réalité, comment certaines personnes se réfèrent à un système de croyances déontologique incompatible avec la MEC et comment, finalement, la valeur exprimée à travers les questionnaires est forcément limitée par la richesse des répondants.

2.2.1 Une valeur incomplète et anthropocentrique

La prétention de la MEC est d'être la seule à pouvoir mesurer la valeur économique *totale*. Or, selon Vatn et Bromley, le prix d'un bien ne reflète qu'une partie de son importance, de sa valeur et de sa signification : « Compressing complex realities into a simple metric of monetary value may result in a non-trivial loss of information¹²⁶. » Cette perte d'information serait expliquée par trois phénomènes : le problème de cognition, le problème d'incongruité et le problème de composition.

¹²⁶ Vatn et Bromley, *Loc. cit.*; Arild Vatn, « The Environment as a Commodity », *Environmental Values* 9, no 4 (2000): 493–509.

En premier lieu, le *problème de cognition* impliquerait une perception sélective de certaines données au détriment d'autres. En effet, il faut pouvoir observer et comprendre les caractéristiques qui définissent un bien. Or, les biens environnementaux sont justement caractérisés par leur invisibilité ou leur transparence fonctionnelle, c'est-à-dire qu'on ne connaît pas leur contribution précise à l'ensemble d'un écosystème jusqu'à ce qu'ils arrêtent de « fonctionner ». Par exemple, en Montérégie, on a rasé beaucoup de marais jusqu'à ce que l'on s'aperçoive de leur rôle pour contenir la crue des eaux et prévenir les inondations¹²⁷. Il peut donc s'avérer très difficile de choisir les bonnes caractéristiques pour décrire un bien environnemental dans un questionnaire de la MEC¹²⁸.

Ensuite, il faut pouvoir pondérer l'importance attribuée à chacune de ces caractéristiques. Les individus ont généralement du mal à faire des comparaisons à travers différentes dimensions (par exemple, comparer l'importance de la préservation d'un paysage et celle de la sauvegarde d'une espèce en voie d'extinction). Selon Vatn et Bromley, il serait beaucoup plus facile de comparer les possibilités dimension par dimension que d'évaluer chaque bien à travers toutes ses dimensions pour les comparer ensuite. Même sur un marché réel, les choix basés sur le prix ne se font généralement que parmi des biens d'un même groupe : on choisit entre plusieurs maisons sur le marché immobilier, entre plusieurs pains à la boulangerie ou entre plusieurs emplois sur le marché du travail. Des mises sur des biens environnementaux qui ne sont ni simples ni familiers risquent d'être aléatoires et surtout, influencées par la façon dont on les présente dans les questionnaires, comme nous avons vu dans la section précédente.

¹²⁷ Lisa-Marie Gervais, « La vallée du richelieu est toujours dans l'eau - inondations: à qui la faute? », *Le Devoir*, 14 mai 2011, consulté le 4 novembre 2015, <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/323327/la-vallee-du-richelieu-est-toujours-dans-l-eau-inondations-a-qui-la-faute>.

¹²⁸ Paul Slovic, Sarah Lichtenstein et Robin Gregory, « Valuing Environmental Resources: a Constructive Approach », *Journal of Risk and Uncertainty* 7, no 2 (1993): p. 188-190.

La MEC servirait donc davantage à *construire* les préférences qu'à les révéler¹²⁹ ; il ne s'agirait alors pas d'un processus neutre de découverte de la valeur¹³⁰. Nous reviendrons également sur cette critique au chapitre III.

Le phénomène observé d'inversion des préférences (*preference reversal*) est une preuve sérieuse de la nature construite des préférences. On parle d'inversion des préférences lorsque l'objet A est préféré à l'objet B, mais que, lorsque l'on change la procédure de mesure, c'est alors B qui est préféré à A. Par exemple, lorsque l'on a demandé à des sujets leur VAP pour des marchandises (caméras, voitures, chaînes stéréo et vélos) et pour des biens environnementaux (qualité de l'air et qualité d'un paysage forestier), les premières étaient plus élevées. Cependant, si on leur demandait de classer cette VAP plutôt que de l'exprimer en dollars, les secondes obtenaient un rang supérieur¹³¹. En d'autres termes, selon la façon dont était posée la question, les répondants n'ordonnaient pas leurs préférences de la même façon. Cela prouve que ces préférences sont probablement construites au fur et à mesure du questionnaire plutôt que préexistantes et révélées par la MEC.

En second lieu, le *problème d'incongruité* met en lumière le fait qu'une seule mesure peut se montrer incapable d'intégrer les différentes caractéristiques d'un bien si celles-ci sont incongrues – c'est-à-dire attachées à des dimensions orthogonales. Par exemple, la MEC demande aux répondants de choisir entre des biens ordinaires (revenus) et des principes moraux (le droit à la vie, le droit des futures générations)¹³². Ces caractéristiques vont dans des directions complètement différentes et sont difficiles à comparer. L'économiste écologique Joan Martinez-Alier croit que les conflits de valeurs au sujet de la nature sont inévitables étant donné la faible comparabilité des utilisations alternatives que l'on peut en faire. Cette faible comparabilité peut impliquer une

¹²⁹ Vatn et Bromley, *Loc. cit.*, p. 133-134.

¹³⁰ Slovic, Lichtenstein et Gregory, *Loc. cit.*, p. 179.

¹³¹ *Ibid*, p. 180.

¹³² Vatn et Bromley, *Loc. cit.*, p. 135-136.

incommensurabilité des valeurs, c'est-à-dire l'absence d'une unité de mesure commune et donc le rejet du réductionnisme monétaire¹³³. Nous reviendrons sur cet élément à la toute fin du mémoire.

En troisième lieu, le *problème de composition* découle de l'incapacité des économistes néoclassiques de considérer les aspects *fonctionnels* de la nature, la découpant plutôt artificiellement en différents « biens et services environnementaux ». Selon Vatn et Bromley, ces économistes ont tendance à rejeter le holisme parce que cela mine leur tentative d'analyser le monde comme constitué d'agents atomisés qui agissent sur des objets atomisés. Or, dans un écosystème, chaque élément a une fonction spécifique et doit valoir autant que le tout, car sans chacun d'entre eux, l'écosystème ne peut fonctionner. L'idée de compromis (*trade-off*) entre ses éléments est donc erronée¹³⁴. On ne peut, par exemple, économiser sur le rétablissement des stocks de morue afin de dégager des ressources financières pour mieux protéger le béluga, car ce dernier se nourrit de morues.

De plus, les marchandises sont normalement caractérisées par leur capacité à être échangées et leur valeur – mesurée en prix – est une valeur d'échange. Cependant, la valeur de la plupart des « biens environnementaux » est dérivée du fait même de les laisser ensemble, comme dans le cas du béluga et de la morue. Finalement, les composantes individuelles n'acquièrent pas leur valeur de leur importance aux yeux des humains, mais plutôt de leur importance par rapport au système dont elles font partie. Or, l'aigle royal risque de recevoir des mises plus importantes qu'un insecte repoussant, pourtant essentiel au bon fonctionnement d'un écosystème¹³⁵.

¹³³ Joan Martinez-Alier, Giuseppe Munda et John O'Neill, « Weak Comparability of Values as a Foundation for Ecological Economics », *Ecological Economics* 26, no 3 (1998): p. 279-280.

¹³⁴ Vatn et Bromley, *Loc. cit.*, p. 137-138.

¹³⁵ *Idem*

Donc, non seulement la valeur tirée de la MEC est partielle, mais elle est également anthropocentrique. Elle ne repose que sur l'utilité que l'humain peut tirer des choses qui, en dernière analyse, auraient été créées pour lui, en tant que seul et unique utilisateur des écosystèmes. La notion de valeur d'existence constituerait une piètre tentative de pallier l'anthropocentrisme de la méthode, selon Vatn¹³⁶, puisqu'il demeure que cette valeur d'existence est évaluée par les humains eux-mêmes.

En dernier lieu, seules les préférences de la génération actuelle pour elle-même et pour les futures générations peuvent être prises en compte. Celles des futures générations pour elles-mêmes sont impossibles à mesurer¹³⁷. On peut également supposer que toute évaluation est forcément conservatrice puisqu'on ne peut mettre de prix sur des effets écologiques qu'on ne connaît pas encore¹³⁸. La meilleure façon de gérer les risques environnementaux, selon Vatn et Bromley, serait alors de ne pas diminuer les opportunités futures¹³⁹ et donc de conserver le plus possible.

En résumé, Vatn et Bromley sont d'avis que la perte d'information qui a lieu lors d'une évaluation par la MEC rend l'atteinte d'une allocation efficace des ressources environnementales impossible et donc la méthode en elle-même, non pertinente. Évaluer les biens et services environnementaux ne serait alors ni nécessaire ni suffisant pour la planification environnementale¹⁴⁰.

2.2.2 Un comportement présumé rationnel

Tous ces questionnements sur la capacité réelle des répondants à évaluer leurs préférences en termes monétaires, notamment à cause des problèmes de cognition,

¹³⁶ Vatn, *Loc. cit.*, p. 501.

¹³⁷ Carson, Flores et Meade, *Loc. cit.*, p. 197.

¹³⁸ Walsh, Loomis et Gillman, *Loc. cit.*, p. 19.

¹³⁹ Vatn et Bromley, *Loc. cit.*, p. 143.

¹⁴⁰ *Ibid*, p. 131-132.

d'incongruité et de composition, nous amènent à la fonction d'utilité du consommateur. En effet, comme nous l'avons vu au Chapitre I, la théorie néoclassique suppose une demande de marché qui soit micro-fondée, c'est-à-dire fondée sur les préférences de chaque consommateur pris individuellement. C'est à ce construit théorique que réfère la fonction d'utilité présentée à la figure 3 et c'est ce que la MEC tente de mettre à jour par ses questionnaires.

Or, selon Eberle et Hayden, les mêmes auteurs qui se sont questionnés sur la validité des données obtenues par la MEC, les axiomes sur la façon dont le consommateur ordonne ses préférences découlent d'une nécessité logique et non d'une observation réelle du comportement humain. Ces axiomes sont :

- *Complétude* de la relation de préférence : il y a un classement complet des préférences, si bien que deux paniers (ou ensembles) de biens peuvent toujours être comparés ;
- *Réflexivité* ;
- *Transitivité* : si le panier A est préféré au panier B et que le panier B est préféré au C, alors A est aussi préféré à C ;
- *Continuité* ;
- *Monotonicité* : plus est toujours préféré à moins ;
- *Convexité* : les revenus marginaux sont décroissants ; chaque unité de bien supplémentaire apporte un peu moins d'utilité que la précédente.

C'est de cette façon que la science économique formalise un comportement humain *rationnel*. On ne peut cependant pas donner d'interprétation psychologique à ce modèle (c'est-à-dire en déduire que les humains sont effectivement rationnels), il s'agit seulement d'une façon commode de décrire la réalité pour les économistes¹⁴¹.

¹⁴¹ Hal R. Varian, *Microeconomic Analysis*, (New York : W.W. Norton, 1984), p. 112-113, 143, cité dans Eberle et Hayden, *Loc. cit.*, p. 653-656.

Curieusement, pour l'économiste Paul Samuelson, c'est justement l'aspect rationnel ou irrationnel du comportement étudié qui distingue le champ de la sociologie de celui de l'économie¹⁴². Comme nous l'avons vu, ce comportement rationnel implique, pour l'économie néoclassique, que chacun cherche à maximiser son utilité ou, en d'autres termes, que l'action soit guidée par l'intérêt personnel.

Or, si l'on observe qu'un agent choisit x et rejette y, on déclare qu'il a révélé sa préférence pour x plutôt que pour y. L'utilité de l'alternative « préférée » est alors considérée comme plus grande. Avec ce type de définition, il est presque impossible d'interpréter le comportement de l'agent autrement que comme une maximisation de son utilité, sauf si celui-ci démontre un comportement incohérent, comme dans les cas d'inversion des préférences dont nous avons parlé plus tôt. On se retrouve donc devant une définition circulaire puisque le comportement est expliqué en termes de préférences et les préférences sont définies par le comportement¹⁴³.

Le dilemme du prisonnier est l'exemple classique de l'échec de la rationalité individualiste. Ce jeu comporte deux joueurs et chacun a deux stratégies que nous appellerons « égoïste » et « non égoïste ». Chaque joueur est plus avantage personnellement par la stratégie égoïste, peu importe ce que l'autre fait, mais les deux sont encore plus avantageés s'ils choisissent *tous deux* la stratégie non égoïste. Individuellement, il est optimal de choisir la stratégie égoïste puisqu'on n'a d'emprise que sur ses propres actions. Mais collectivement, il est plus intéressant de choisir l'autre stratégie. Des expériences contrôlées en laboratoire ont montré que les gens qui jouent au dilemme du prisonnier choisissent souvent la stratégie non égoïste¹⁴⁴. La fonction d'utilité du consommateur ne peut

¹⁴² Amartya K Sen, « Rational Fools: a Critique of the Behavioral Foundations of Economic Theory », *Philosophy & Public Affairs* 6, no 4 (1977): p. 325.

¹⁴³ *Ibid*, p. 322-325.

¹⁴⁴ *Ibid*, p. 340-341.

cependant pas refléter ce type de comportement et c'est sur cette fonction que s'appuie la MEC.

2.2.3 Les motivations et l'effet d'enlèvement

La théorie néoclassique suppose que la VAP reflète les préférences des individus et qu'il n'y a pas d'autre motivation que la maximisation de l'utilité personnelle. Or, Spash et Hanley pensent que beaucoup de gens accordent une valeur *intrinsèque* à l'environnement, c'est-à-dire en dehors de l'utilité qu'ils peuvent en tirer, directement ou indirectement¹⁴⁵. Toutefois, la littérature qui traite de l'évaluation économique n'aborde jamais la question de cette façon¹⁴⁶: « Motives are essentially irrelevant from the perspective of economic theory (although policy makers may care) and acceptance of consumer sovereignty is one of the most enshrined principals of economics¹⁴⁷. » Pourtant, déterminer ce qui motive les répondants à offrir leurs réponses influencera la façon d'interpréter les résultats de la MEC¹⁴⁸.

Par exemple, Kahneman et Knetsch estiment que les répondants s'achètent une conscience par la VAP qu'ils expriment. Quelques semaines après un tremblement de terre qui a eu lieu à San Francisco en 1989, les chercheurs ont sondé des résidents de Vancouver à savoir combien ceux-ci étaient prêts à payer pour augmenter l'approvisionnement en services environnementaux, comme la préservation de zones naturelles, la préparation aux désastres naturels, le contrôle de la pollution de l'air et le traitement des déchets. Ils leur demandaient ensuite

¹⁴⁵ Clive L Spash et Nick Hanley, « Preferences, Information and Biodiversity Preservation », *Ecological Economics* 12, no 3 (1995): 191–208; Daniel Kahneman et Jack L Knetsch, « Valuing Public Goods: the Purchase of Moral Satisfaction », *Journal of Environmental Economics and Management* 22, no 1 (1992): 57–70.

¹⁴⁶ Olof Johansson-Stenman, « The Importance of Ethics in Environmental Economics with a Focus on Existence Values », *Environmental and Resource Economics* 11, no 3 (1998): p. 434-435.

¹⁴⁷ Carson, Flores et Meade, *Loc. cit.*, p. 177.

¹⁴⁸ Thomas H Stevens, Thomas A More et Ronald J Glass, « Measuring the Existence Value of Wildlife-Reply » 69, no 3 (1993), p. 309.

quelle proportion du montant déclaré devait aller, selon eux, spécifiquement à la préparation aux désastres. Une liste des aspects nécessaires à la préparation aux désastres était dressée et ils leur demandaient alors quelle proportion du dernier montant déclaré devait aller à la disponibilité de l'équipement et de personnel qualifié pour les opérations de sauvetage. Or, la VAP médiane n'était pas statistiquement différente pour chacune des trois questions, alors que les biens évalués étaient de moins en moins inclusifs¹⁴⁹. C'est ce qu'on appelle l'*effet d'enlissement*, c'est-à-dire quand des répondants sont prêts à payer le même montant pour un bien (préparation aux désastres) que pour une fraction du même bien (disponibilité de l'équipement et du personnel qualifié pour les opérations de sauvetage).

Dans une deuxième partie de l'étude, les chercheurs demandaient à certains répondants combien ils seraient prêts à donner, en une seule fois, à un fonds spécial alloué au traitement des déchets toxiques en Colombie-Britannique. Ils demandaient ensuite à d'autres répondants combien ils étaient prêts à payer par année durant cinq ans. Encore une fois, les VAP médianes étaient les mêmes, démontrant un effet d'enlissement même au niveau des paiements¹⁵⁰.

Suite à ces observations, Kahneman et Knetsch ont estimé que la VAP déclarée dans un sondage ne pouvait pas représenter une mesure de la valeur économique du bien d'intérêt. Ils ont suggéré que les réponses expriment plutôt une volonté d'acquérir un *sens de la satisfaction morale*. Un aspect intéressant de cette satisfaction est qu'elle augmente avec la taille de la contribution offerte ; la dépense est donc l'aspect essentiel de la consommation de ce « bien ». Le problème avec une telle motivation à exprimer une VAP est que, comme nous l'avons dit plus tôt, sauver un bel animal peut apporter plus de satisfaction que d'en sauver un autre moins charmant, mais plus important au fonctionnement de

¹⁴⁹ Kahneman et Knetsch, *Loc. cit.*, p. 60-62.

¹⁵⁰ *Ibid*, p. 63.

l'écosystème. Donner à une cause ou à un sous-ensemble de cette cause, par contre, risque d'affecter assez peu la satisfaction tirée par le donateur¹⁵¹.

Selon Kahneman et Knetsch, l'effet d'enlèvement serait accentué par l'impossibilité, pour les répondants, de concevoir l'achat qu'on leur demande d'effectuer. En effet, peu de gens ont de l'expérience en achat d'amélioration de la préparation aux désastres. Plus la transaction s'éloignerait de celles que l'on peut faire sur un marché normal, plus le répondant aurait tendance à l'assimiler à de la charité et plus sa VAP reflèterait en fait sa volonté de s'acheter une conscience¹⁵².

2.2.4 Le système de croyances utilitariste vs déontologique

L'hypothèse de Kahneman et Knetsch cadre toutefois avec l'individu utilitariste du modèle néoclassique. Selon ce modèle, chacun se demanderait si la peine nécessaire pour mettre en place une politique environnementale excède le plaisir qu'il est possible de tirer de cette politique ; chacun ferait donc sa propre petite AAC intérieure. La prise de décision à partir d'AAC implique que ce soit l'utilité nette d'une action qui détermine si elle est, en elle-même, bien ou mal, acceptable ou inacceptable. Mais existe-t-il des droits inviolables ?

Une posture déontologique en environnement est une croyance en sa valeur inhérente¹⁵³, c'est-à-dire que la faune et la flore auraient un droit intrinsèque à l'existence, indépendamment des attitudes que les humains peuvent avoir vis-à-vis d'elles¹⁵⁴. Or, c'est cette même valeur intrinsèque que cherche à mesurer la MEC lorsqu'elle porte sur des biens environnementaux qui sont non seulement *non*

¹⁵¹ Eberle et Hayden, *Loc. cit.*, p. 675-676.

¹⁵² Kahneman et Knetsch, *Loc. cit.*, p. 66, 69.

¹⁵³ Clive L Spash, « Ethics and Environmental Attitudes with Implications for Economic Valuation », *Journal of Environmental Management* 50, no 4 (1997): p. 405.

¹⁵⁴ Thomas H Stevens et al., « Measuring the Existence Value of Wildlife: What Do CVM Estimates Really Show? », *Land Economics* 67, no 4 (1991): p. 390.

marchands, mais aussi *de non-usage*, ce qui apparaît comme une contradiction à Common, Reid et Blamey. En effet, les personnes utilisant un système de croyances de type *déontologique* offrent souvent des réponses de protestation aux questionnaires de la MEC ou refusent tout simplement de répondre. Elles voient les compromis qu'on leur demande de faire, entre des principes et leurs revenus personnels, comme immoraux¹⁵⁵. Leurs réponses ne peuvent donc pas être interprétées correctement dans une évaluation prévue pour des utilitaristes, pour qui il n'y a rien de mal en soi, mais seulement des combinaisons d'avantages et de coûts plus ou moins intéressantes¹⁵⁶. Soit ces réponses sont comptabilisées comme celles de personnes ne valorisant pas le bien en question (si elles expriment une VAP de zéro), soit elles sont tout simplement écartées comme données aberrantes (si elles expriment une VAP très élevée)¹⁵⁷.

Dans sa recherche, Spash a observé l'existence d'un système de croyances déontologique plutôt qu'utilitariste chez beaucoup d'environnementalistes. Cela l'amène à penser que la MEC n'est pas démocratique, car biaisée envers les « optimistes technocentristes ». Paradoxalement, ce sont les « pessimistes écocentristes » – dont les réponses ne sont pas ou mal comptabilisées – qui sont les plus à même de répondre aux questionnaires, souvent envoyés par la poste¹⁵⁸. L'étude de Stevens *et al.* vient également soutenir l'hypothèse d'un processus décisionnel incohérent avec la théorie néoclassique, c'est-à-dire ne correspondant pas à un compromis entre l'argent et la nature. Soixante pour cent des gens auraient en effet refusé de donner une VAP positive à leur sondage¹⁵⁹. Brookshire,

¹⁵⁵ Stevens, More et Glass, *Loc. cit.*; Stevens et al., *Loc. cit.*, p. 399.

¹⁵⁶ Clive L Spash, « Ecosystems, Contingent Valuation and Ethics: the Case of Wetland Re-Creation », *Ecological Economics* 34, no 2 (2000): p. 196, 199-200.

¹⁵⁷ Spash, *Loc. cit.*

¹⁵⁸ *Ibid*, p. 403, 414-415.

¹⁵⁹ Stevens et al., *Loc. cit.*; M Common, I Reid et R Blamey, « Do Existence Values for Cost Benefit Analysis Exist? », *Environmental and Resource Economics* 9, no 2 (1997): p. 229.

Randall et Stoll, quant à eux, auraient obtenu un taux de refus de 54% dans leur étude¹⁶⁰.

Selon Common, Reid et Blamey, les répondants qui adoptent une posture déontologique utilisent un type de classement différent de celui proposé par la théorie néoclassique (la fonction d'utilité du consommateur) pour ordonner leurs préférences, appelé *classement lexicographique*. Les classements lexicographiques sont basés sur des choix binaires entre des alternatives où une alternative est classée devant une autre selon une règle spécifique, comme dans un lexique où l'ordre est basé sur l'alphabet¹⁶¹.

Dans leur recherche sur le phalanger de Leadbeater, les trois chercheurs observent que plus du quart des répondants démontrent un classement des préférences incohérent avec l'existence d'une fonction d'utilité pour la protection de cette espèce d'opossum. Soit ils se montrent incapables d'effectuer toutes les comparaisons de revenus et de niveaux de conservation qui leur sont présentés, soit leurs réponses sont intransitives (par exemple, ils disent préférer A à B, B à C, mais pas A à C). Parmi ceux qui offrent des réponses complètes et transitives et qui préfèrent plus de conservation et moins de revenus, 50% affirment le faire pour des principes éthiques et moraux, ce qui, selon les auteurs, viendrait supporter l'hypothèse d'un classement lexicographique¹⁶². Plusieurs autres chercheurs auraient observé ce type de classement des préférences dans leurs études¹⁶³.

Dans le classement lexicographique, contrairement à la fonction d'utilité néoclassique, deux alternatives ne peuvent jamais obtenir le même rang. Par

¹⁶⁰ Brookshire, Randall et Stoll, *Loc. cit.*, p. 488.

¹⁶¹ Spash, *Loc. cit.*, p. 198.

¹⁶² Common, Reid et Blamey, *Loc. cit.*

¹⁶³ Stevens et al., *Loc. cit.*; Spash et Hanley, *Loc. cit.*; Spash, *Loc. cit.*; Michael Lockwood, « Contribution of Contingent Valuation and Other Stated Preference Methods to Evaluation of Environmental Policy », *Australian Economic Papers* 37, no 3 (1998): 292–311.

exemple, une personne engagée envers les droits des autres espèces et des futures générations va toujours préférer plus de conservation à partir d'un certain niveau de revenus. La VAP qu'elle déclarera représentera tous ses revenus disponibles au-dessus dudit revenu minimal¹⁶⁴.

La partie A de la figure 5 illustre une fonction d'utilité néoclassique impliquant un compromis entre le nombre de baleines (W) en abscisse et le revenu (M) en ordonnée. Dans ce modèle, le consommateur est indifférent entre B et C et entre A et F. Cependant, il préfère A et F à B et C puisque son niveau d'utilité est plus grand à mesure qu'on se rapproche du coin supérieur droit. Dans le modèle lexicographique de la partie B, à partir du revenu M*, la personne (nous ne dirons pas, ici, le consommateur) préfère toujours plus de baleines, c'est-à-dire que A' et C' sont préférés à B'¹⁶⁵.

¹⁶⁴ Spash, *Loc. cit.*, p. 205.

¹⁶⁵ Steven F Edwards, « Ethical Preferences and the Assessment of Existence Values: Does the Neoclassical Model Fit? », *Northeastern Journal of Agricultural and Resource Economics* 15, no 2 (1986): 145-50.

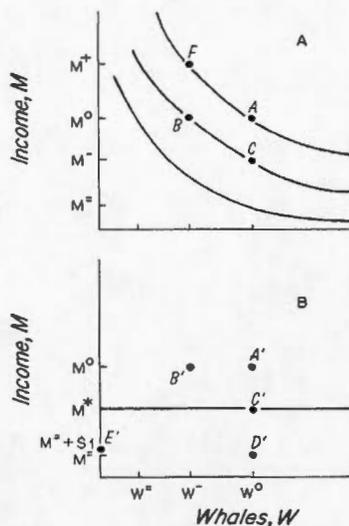
Figure 2.1 : Fonction d'utilité du consommateur vs classement lexicographique¹⁶⁶

Figure 1. Illustrations of (A) indifference and (B) lexicographic preferences for the preservation of whales.

Un tel modèle lexicographique permet d'expliquer plusieurs réponses dites « anormales » aux questionnaires de la MEC. Par exemple, la VAA n'y est pas définie lorsque le revenu excède M^* puisque plus de baleines est toujours préféré à moins. En d'autres termes, la personne n'est pas disposée à accepter de l'argent en compensation d'une diminution du nombre de baleines, car son revenu la satisfait déjà. C'est dans ce genre de situations que l'on est susceptible d'obtenir des offres de protestation extrêmement élevées, comme mentionné plus haut. À l'inverse, la VAP n'est pas définie sous M^* puisque plus de revenus est toujours préféré à moins, même jusqu'à l'extinction de l'espèce. En d'autres termes, la personne veut d'abord répondre à ses besoins essentiels avant d'allouer une partie de son revenu à la conservation des baleines. C'est dans ce genre de situations que l'on risque d'obtenir des VAP de zéro dans les questionnaires¹⁶⁷. Un tel

¹⁶⁶ *Ibid*, p. 148.

¹⁶⁷ *Ibid*, p. 149.

classement des préférences viole donc l'hypothèse de continuité de la fonction d'utilité du consommateur¹⁶⁸, ce qui permet d'ailleurs de les distinguer.

2.2.5 La capacité à payer

En guise de dernière critique adressée à la MEC, Davis – le pionnier des jeux d'enchère dont nous avons parlé au chapitre I – soulève que la valeur conférée à un bien environnemental sera forcément limitée par la capacité à payer des individus et que certains seront donc forcément désavantagés. Toutefois, selon lui, si l'on condamne le marché dans ce cas de figure, alors il faut alors condamner tous les marchés puisque les individus y ont toujours des capacités à payer inégales¹⁶⁹. La réflexion de Davis semble peu nuancée, cependant, car tous les biens n'impliquent pas autant de questions éthiques, notamment parce qu'ils n'impliquent pas nécessairement de décisions irréversibles et encore moins la possibilité même de la vie future sur Terre.

Carson, Flores et Mead croient pour leur part que le problème est que les décisions d'un gouvernement ne devraient pas être limitées par la capacité à payer des individus¹⁷⁰. Rappelons que l'utilisation de la MEC pour la planification environnementale n'implique pas toujours la mise en place de programmes publics coûteux ; parfois, il s'agit simplement d'autoriser ou non une compagnie à exploiter des ressources naturelles. Dans ce cas de figure, il n'y a pas de réelle nécessité pour la population de déboursier, via les impôts. Il est plutôt question d'un coût d'opportunité, c'est-à-dire de revenus potentiels dont on pourrait se priver. Si Carson et ses coauteurs considèrent problématique, dans ce genre de situations, que la VAP soit limitée par la richesse des répondants, cela reste une préoccupation qui ne concerne, selon eux, que les décideurs publics. D'un point de vue théorique, la valeur mesurée par la MEC, elle, resterait juste. C'est

¹⁶⁸ Spash, *Loc. cit.*, p. 198.

¹⁶⁹ Davis, *Loc. cit.*

¹⁷⁰ Carson, Flores et Meade, *Loc. cit.*, p. 197.

pourquoi ils contestent la plupart, sinon toutes les autres critiques soulevées au sujet de la méthode.

C'est que la capacité à payer soulève des enjeux de justice environnementale. Dans le cadre d'un projet de mine de bauxite affectant une terre considérée comme sacrée, en Inde, Temper et Martinez-Alier se sont demandé si l'évaluation des forêts permettait vraiment de les protéger ou si elle ne permettait pas plutôt aux riches d'acheter le droit de les détruire¹⁷¹. En effet, une AAC avait été menée et il avait été déterminé que les coûts dépassaient les avantages. Or, il a tout de même été décidé de laisser la compagnie opérer si celle-ci rétablissait l'équilibre avantages-coûts¹⁷².

Selon les chercheurs, non seulement l'évaluation économique reproduit et approfondit les inégalités structurelles, menant à un développement inégal en Inde, mais elle est inefficace pour la conservation environnementale : « The poor sell cheap, so that the "lost" opportunity cost is greater for foreign tourists who can "bid higher" for forest services, in the process reproducing unequal access to public goods¹⁷³. » Ce processus n'entraîne donc pas des décisions simplement techniques et neutres politiquement, mais reflète le pouvoir des groupes les plus forts, qui imposent des sacrifices aux plus faibles¹⁷⁴.

Pour Kallis et ses collaborateurs, c'est l'éventuelle marchandisation que permet l'évaluation de la nature – c'est-à-dire sa transformation en objets d'échange – qui pose le plus problème. Cependant, beaucoup des biens évalués par la MEC sont des biens publics purs, donc impossibles à marchandiser étant donné leurs

¹⁷¹ Leah Temper et Joan Martinez-Alier, « The God of the Mountain and Godavarman: Net Present Value, Indigenous Territorial Rights and Sacredness in a Bauxite Mining Conflict in India », *Ecological Economics* 96 (2013): p. 79.

¹⁷² Joan Martínez Alier, « Conflits écologiques et langages de valorisation », *Ecologie & Politique* 35, no 1 (2008): p. 106-107.

¹⁷³ Temper et Martinez-Alier, *Loc. cit.*, p. 82.

¹⁷⁴ *Ibid*, p. 86.

caractéristiques de non-exclusion et non-rivalité. De plus, les écosystèmes ont des attributs biophysiques qui les rendent également difficiles à marchandiser¹⁷⁵, notamment parce qu'il est difficile d'en tracer les frontières, ce qui complique l'exécution de droits de propriété¹⁷⁶. Finalement, le problème sur lequel nous avons décidé de nous pencher dans le cadre du présent mémoire est situé en amont de l'enjeu de la marchandisation : nous voulons savoir quels sont les effets négatifs qui peuvent subvenir à l'étape même de l'évaluation. Avec les considérations soulevées par les auteurs de cette sous-section, nous voyons que le débat déborde du domaine économique et qu'il faudra forcément en venir à des questions *politiques* au sujet de la MEC.

2.3 Les critiques politiques

Hormis le cas de la mine de bauxite que nous venons de présenter, la question à savoir s'il est *désirable* d'appliquer un modèle de marché aux biens environnementaux publics a, jusqu'à ce jour, reçu peu d'attention. Le cas de la zone de conservation de Kakadu est pratiquement le seul autre à avoir suscité des discussions sur le sens *politique* de la MEC plutôt que sur ses nombreux écueils méthodologiques ou sur ses contradictions théoriques. Rappelons que l'enquête, effectuée en 1990 en Australie, devait permettre de choisir entre un projet d'exploitation minière et l'intégration de la zone à un parc national. Cependant, cette enquête a généré beaucoup de réponses de protestation : à Sydney, 48% des gens n'ont tout simplement pas répondu au questionnaire¹⁷⁷.

2.3.1 Évaluation monétaire ou référendum ?

Parmi ceux qui ont répondu, il a été estimé que 53% avaient traité le questionnaire comme un sondage d'opinion sur la préservation ou le développement de la zone.

¹⁷⁵ Kallis, Gómez-Baggethun et Zografos, *Loc. cit.*, p. 99.

¹⁷⁶ Nicolás Kosoy et Esteve Corbera, « Payments for Ecosystem Services as Commodity Fetishism », *Ecological Economics* 69, no 6 (2010): p. 1229.

¹⁷⁷ ABARE, *Op. cit.*, p. 12, 19.

Cela peut être expliqué par le fait que, si une question environnementale en arrive au stade d'une enquête publique, c'est probablement parce que ses coûts et ses avantages sont similaires. Donc, les gens risquent plutôt de voter en fonction de s'ils estiment que les questions environnementales ne sont pas assez ou encore trop considérées dans l'espace public. Face à ces résultats, le ministère de l'Agriculture australien a conclu que la VAP totale ne devait pas être comparée avec des valeurs de marché, comme les bénéfices potentiels de la mine. Pris comme un sondage d'opinion, l'étude indiquait les Australiens favorisaient majoritairement l'incorporation de la zone de conservation au Parc national de Kakadu¹⁷⁸.

Blamey, Common et Quiggin en sont venus à une conclusion similaire à celle du ministère au sujet d'une autre enquête par la MEC menée en Australie, cette fois au sujet des forêts du sud-est du pays. Ils ont cherché à savoir si les gens qui avaient répondu au sondage l'avaient fait avant tout comme citoyens ou plutôt comme consommateurs. Pour ce faire, ils ont utilisé les réponses aux questions de type « citoyen » – c'est-à-dire politiques – qui apparaissaient déjà dans le sondage original, à savoir : 1. « Est-ce que l'Australie devrait se concentrer à protéger l'environnement ? À développer l'économie ? Ou l'équilibre actuel vous semble raisonnable ? » et 2. « Le gouvernement devrait-il en faire plus pour l'environnement, même si cela implique d'augmenter les taxes ? Ou le gouvernement devrait maintenir les taxes basses, même si cela implique d'en faire moins pour l'environnement ? Ou vous ne savez pas/n'y avez pas pensé¹⁷⁹ ? »

À elle seule, la réponse à la question 2 permettait de prédire la réponse à la question sur la VAP dans 69% des cas, contre 62% pour les variables de type « consommateur » (X, Y, âge, revenu) et 77% si l'on incluait toutes les

¹⁷⁸ *Ibid*, p. 14, 22, 23.

¹⁷⁹ Russell K Blamey, Mick S Common et John C Quiggin, « Respondents to Contingent Valuation Surveys: Consumers or Citizens? », *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics* 39, no 3 (1995): p. 275-276.

variables¹⁸⁰. Ce résultat, entre autres, amène les chercheurs à conclure que les données générées par l'enquête sont dominées par des jugements citoyens, plus qu'elles ne révèlent les préférences des consommateurs. Il ne serait donc pas pertinent de les intégrer à des AAC. D'ailleurs, avec l'utilisation croissante des choix dichotomiques dans les questionnaires (aussi appelée *méthode référendaire*) et les taxes comme véhicule de paiement, le cadre de pseudo-marché de la MEC se transforme plutôt en un cadre de choix politique. Il leur apparaît donc plus attrayant de considérer ces résultats, justement, comme ceux d'un pseudo-référendum (*surrogate referendum*)¹⁸¹.

Pourquoi, alors, ne pas utiliser un vrai référendum, comme l'ont fait les 12 villages indiens qui ont rejeté unanimement le projet de mine de bauxite en 2013¹⁸², ou se doter d'un autre outil politique dans le but de se départir complètement de l'aspect économique de la MEC? C'est la problématique qui retient notre attention dans le présent mémoire, d'autant plus que les tenants de la méthode reprochent ouvertement que, dans des pays comme les États-Unis, la plupart des décisions au sujet de l'approvisionnement des biens publics soient prises par des représentants ou des bureaucrates plutôt que par le vote direct de citoyens¹⁸³. Kallis et ses collaborateurs se posent sensiblement la même question au sujet de la Banque mondiale et du *Internationale Union for Conservation of Nature*, qui promeuvent des marchés pour les services écosystémiques plutôt que, par exemple, des forums délibératifs¹⁸⁴.

Pour le philosophe Mark Sagoff, les choix du citoyen sont non seulement différents, mais aussi éthiquement supérieurs à ceux du consommateur :

¹⁸⁰ *Ibid*, p. 280.

¹⁸¹ *Ibid*, p. 263.

¹⁸² Temper et Martinez-Alier, *Loc. cit.*, p. 86.

¹⁸³ Arrow, *Op. cit.*, p. 23.

¹⁸⁴ Kallis, Gómez-Baggethun et Zografos, *Loc. cit.*, p. 100.

As a citizen, I am concerned with the public interest, rather than my own interest ; with the good of the community rather than simply the well-being of my family [...]. As a consumer [...] I concern myself with personal or self-regarding wants and interests ; I pursue the goals I have as an individual. I put aside the community-regarding values that I take seriously as a Citizen, and I look out for Number One instead¹⁸⁵.

Selon lui, en situation référendaire, plusieurs choses risquent de prendre le pas sur les avantages de consommation, comme l'expression de valeurs ou de jugements sur la désirabilité d'un bien pour la société. L'auteur pense donc que le vote implique des motivations publiques plutôt que privées. Il n'y aurait alors pas de fonction d'utilité du consommateur liée au bien concerné, fonction que Sagoff perçoit comme une erreur catégorielle dans le cas des biens publics. Lorsque l'on prend une décision au sujet d'un bien public, la contrainte budgétaire est sur le gouvernement ou la communauté tout entière, plutôt que sur des individus. Cette contrainte budgétaire est également plus complexe que celle d'un individu, notamment parce qu'elle inclut des revenus potentiels d'exploitation des ressources naturelles¹⁸⁶.

Les préférences du consommateur de la théorie néoclassique reflètent les conceptions de la vie bonne que les individus cherchent pour eux-mêmes, tandis que les préférences des citoyens reflètent les conceptions de la société bonne¹⁸⁷. Mitchell et Carson eux-mêmes reconnaissent que, pour des biens publics purs, les référendums sont plus appropriés, car les citoyens y prennent des décisions qui les engagent¹⁸⁸. En effet, la participation à une communauté politique implique un engagement moral que n'implique pas le marché. Les gens qui votent contre une

¹⁸⁵ Mark Sagoff, *The Economy of the Earth*, (Cambridge : Cambridge University Press, 1988), p. 8, cité dans Blamey, Common et Quiggin, *Loc. cit.*, p. 268.

¹⁸⁶ ABARE, *Op. cit.*, p. 13.

¹⁸⁷ Mark Sagoff, « Aggregation and Deliberation in Valuing Environmental Public Goods: a Look Beyond Contingent Pricing », *Ecological Economics* 24, no 2 (1998): p. 215.

¹⁸⁸ Mitchell et Carson, *Op. cit.*, p. 296.

résolution se sentent tout de même liés à elle, puisqu'ils ont participé au processus par lequel elle a été adoptée¹⁸⁹.

On peut assimiler les postures citoyennes au système de valeurs déontologique présenté plus tôt et celles du consommateur, au système de valeurs utilitariste. Ces derniers comprennent les désaccords, dans une société, comme une compétition pour des ressources rares ; les premiers, comme une opposition entre des croyances morales ou politiques. Les valeurs spirituelles ou morales que tente de capturer la MEC font davantage appel à nos vues politiques qu'à nos intérêts de consommateurs. Pour allouer ou préserver ces ressources, nous nous sommes traditionnellement appuyés sur des institutions politiques plutôt que sur le marché¹⁹⁰.

Blamey, Common et Quiggin, de leur côté, maintiennent que la MEC apporte plus de précisions qu'un référendum, car elle permet d'évaluer la sensibilité au prix de l'appui politique pour des biens publics¹⁹¹. Dans le même ordre d'idées, en 1963, Davis plaidait déjà :

"It may be argued here that market information, in the sense of money values, is not necessary so long as we have other information on what people want. There is a serious error in this argument unless we are willing to assign equal weights to all wants that people possess; for only when we know intensities of wants can we set about rationally to satisfy them¹⁹²."

2.3.2 Quelques contradictions

Or, le ministère de l'Agriculture australien note un effet d'enlèvement dans les résultats de l'enquête sur la zone de Kakadu: environ 70 % de l'échantillon aurait exprimé des vues robustes aux changements de scénario, soit 48 %

¹⁸⁹ Blamey, Common et Quiggin, *Loc. cit.*, p. 269.

¹⁹⁰ Sagoff, *Loc. cit.*, p. 214, 217, 226.

¹⁹¹ Blamey, Common et Quiggin, *Loc. cit.*, p. 285-286.

¹⁹² Davis, *Loc. cit.*, p. 244.

préservation et 21 % anti-préservation¹⁹³. En d'autres termes, lorsque l'on changeait l'impact potentiel de l'exploitation minière (mineur ou majeur), la VAP restait la même. Le ministère note également qu'il n'y a aucune relation entre la VAP déclarée et le revenu. Il est donc peu probable que les personnes interrogées aient considéré leurs réponses dans un contexte budgétaire réel¹⁹⁴. Tyrväinen observait lui aussi que la VAP n'était pas influencée par le revenu dans son étude sur les forêts urbaines de la Finlande¹⁹⁵.

Suivant ces constats, puisque ni les prix ni les quantités à protéger n'ont d'influence sur la réponse des personnes interrogées, on pourrait réduire la question originale du sondage australien de « Seriez-vous prêt à payer X \$ pour intégrer la Zone de conservation de Kakadu au Parc national de Kakadu [pour éviter un impact mineur/majeur]? » à « Seriez-vous prêt à payer pour intégrer la Zone de conservation de Kakadu au Parc national de Kakadu? » ou, plus simplement, « Voudriez-vous que la Zone de conservation de Kakadu soit intégrée au Parc national de Kakadu ». Dans cette dernière version, le cadre de marché fictif est totalement évacué au profit d'un cadre ouvertement politique. À ce moment, la MEC est complètement dénaturée et n'a, pour ainsi dire, plus de raison d'être. Pourquoi, alors, garder le cadre économique à tout prix si celui-ci ne permet pas réellement d'apporter plus d'informations ? Pourquoi la Banque Mondiale de même que les agences gouvernementales d'une quarantaine de pays du monde continuent-elles de l'utiliser de façon routinière pour évaluer les biens et services environnementaux¹⁹⁶ ?

¹⁹³ ABARE, *Op. cit.*, p. 22.

¹⁹⁴ *Ibid*, p. 2, 20.

¹⁹⁵ Tyrväinen et Väänänen, *Loc. cit.*, p. 114-115.

¹⁹⁶ Robert L Nadeau, "Environmental and Ecological Economics," *The Encyclopedia of Earth*, August 26, 2008, consulté le 31 octobre 2015, <http://www.eoearth.org/view/article/152604>.

2.3.3 La portée politique de la MEC

Se pencher sur la portée politique de la MEC, sa signification et ses conséquences, plutôt que de la considérer comme une simple technique économique, et donc forcément neutre, permet éventuellement d'expliquer cette contradiction. C'est l'approche que nous privilégierons dans l'élaboration d'une critique originale de la MEC.

En constatant l'échec des enquêtes menées en Australie, les chercheurs Bennett et Carter ont affirmé que, plus on appliquera le principe d'utilisateur-payeur aux politiques publiques, plus les individus comprendront les concepts et les enjeux de la méthode et mieux ils répondront aux questionnaires¹⁹⁷. Est-ce donc dire que là où la science économique prétendait *trouver* une nature humaine utilitariste, elle prévoit au contraire *la construire*? Si tel est le cas, on peut entrevoir d'importantes conséquences politiques, notamment une transfiguration de la façon dont les citoyens se rapportent aux enjeux environnementaux.

De plus, selon un fascicule de vulgarisation australien : « Decision-makers can increase their understanding of the range of values that biodiversity offers and the techniques used to estimate them through greater exposure to the use of valuation techniques¹⁹⁸. » En d'autres termes, même les décideurs publics devront s'adapter à cet outil prescrit par la science économique, car ce dernier ne s'adaptera pas à eux. Ils *devront* apprendre à penser en termes économicistes. On peut également lire plus loin : « Increased use in policy settings will improve their acceptance and help smooth out remaining flaws¹⁹⁹. » En plus d'un emploi grandissant des politiques d'utilisateur-payeur, on compte donc démultiplier également l'utilisation des méthodes d'évaluation pour habituer les répondants.

¹⁹⁷ Jeffrey W Bennett et Marc Carter, « Prospects for Contingent Valuation: Lessons From the South-East Forest », *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics* 37, no 2 (1993): 79-93.

¹⁹⁸ Committee, *Op. cit.*, p. 2.

¹⁹⁹ *Ibid*, p. 15.

Diamond et Hausman vont sensiblement dans le même sens, affirmant que c'est le manque d'*expérience* sur des marchés de biens environnementaux qui expliquent les anomalies observées dans les résultats. Comme mentionné plus haut, ceci aurait pour conséquence que les gens n'aient pas de préférences définies pour les biens en question²⁰⁰ ou qu'elles soient construites au fur et à mesure du questionnaire. Arrow et ses collaborateurs comparent ce problème à celui d'évaluer la demande pour des produits commerciaux très innovants²⁰¹. Pour y répondre, plusieurs auteurs proposent d'« éduquer » les répondants au sujet des marchés hypothétiques de biens environnementaux²⁰².

C'est devant une telle insistance à faire fonctionner ce qui ne fonctionne pas que nous en venons à concevoir la MEC non pas comme un simple outil de mesure, mais comme faisant partie d'un *projet politique* beaucoup plus vaste et qui n'est certainement pas neutre. Comme nous allons l'expliquer, ce projet, c'est celui du néolibéralisme tel que compris par Michel Foucault dans *Naissance de la biopolitique*.

Dans le prochain chapitre, nous situerons cet ouvrage-clé de notre mémoire au sein de l'œuvre de son auteur. Ensuite, nous exposerons comment Foucault et ses commentateurs retracent la naissance du néolibéralisme suite à la crise du libéralisme. Finalement, nous expliquerons comment, selon eux, une fois la belle place faite à l'entreprise privée au sein de la société néolibérale, le gouvernement en vient lui-même à se construire selon les normes du marché. Nous verrons finalement comment le gouvernement néolibéral conduit à son tour les individus à se conduire comme des entrepreneurs. L'objectif de ce chapitre sera de montrer comment cette analyse s'applique bien à notre objet d'étude, c'est-à-dire comment la MEC participe à une subjectivation entrepreneuriale des individus.

²⁰⁰ Peter A Diamond et Jerry A Hausman, « Contingent Valuation: Is Some Number Better Than No Number? », *The Journal of Economic Perspectives* 8, no 4 (1994): p. 62-63.

²⁰¹ Arrow, *Op. cit.*, p. 38.

²⁰² Eberle et Hayden, *Loc. cit.*, p. 661-662, 665-668.

CHAPITRE III

LA GOUVERNEMENTALITE NEOLIBERALE EN ENVIRONNEMENT

Face à cette situation, on serait tenté de dire, à rebours de Marx, que les économistes jusqu'à maintenant ont eu trop tendance à transformer le monde, et qu'on souhaiterait désormais qu'ils prennent plus de soin à l'interpréter.

André Orléan

3.1 L'œuvre de Foucault

3.1.1 La généalogie de *Naissance de la biopolitique*

Foucault travaille comme psychologue à Paris de 1952 à 1953 et publie un premier ouvrage, *Maladie mentale et personnalité*, en 1954. Mais c'est *L'Histoire de la folie à l'âge classique*, issu de sa thèse de doctorat et publié en 1961, qui marqua réellement les esprits. Il s'appuie sur l'histoire pour démontrer qu'il n'y a pas d'essence de la folie ; ce qui est désigné comme tel varie d'une époque à l'autre, d'une société à l'autre. En se penchant sur les pratiques d'enfermement des personnes considérées comme extérieures à la raison – les fous, mais aussi à l'époque, les pauvres – le philosophe commence à explorer la relation entre savoir et pouvoir, un thème qui sera repris dans *Naissance de la biopolitique*. En effet, les théories médicales et les pratiques qui en découlent permettent de maîtriser une partie de la société qui effraie ; Foucault met en doute leur objectivité. *Naissance de la clinique*, publié en 1963, s'inscrit à la suite de cet ouvrage, en analysant le savoir psychiatrique comme un instrument de pouvoir du médecin sur son patient²⁰³.

Les mots et les choses, une archéologie des sciences humaines, publié en 1966, va questionner et documenter la connaissance plus largement. Il présente tout savoir – et non seulement celui concernant la folie – comme relatif à une période donnée.

²⁰³ André Guigot, *Michel Foucault, le philosophe archéologue*, (Toulouse: Les Éditions Milan, 2006), p. 3-17.

Il distingue trois grandes périodes du savoir occidental : la Renaissance, l'âge classique et la modernité. Les grands principes sur lesquels nous fonctionnons, les normes de conduite et les valeurs sont donc relatifs à des structures historiques. La tâche du philosophe serait de mettre à jour ces structures dont nous ne sommes pas conscients, soit ce qui nous fait penser et agir. Pourtant, Foucault ne s'identifie pas au structuralisme, très à la mode à l'époque ; c'est le structuralisme qui s'identifie à lui²⁰⁴.

Il emploie une méthode généalogique, qui consiste à retracer le parcours et les conditions d'apparition de nos valeurs, ce qui permet de les relativiser. C'est cette même méthode qu'il emploie dans ses cours au Collège de France. Foucault s'intéresse davantage aux pratiques qu'aux théories. Dans *Naissance de la biopolitique*, il explique²⁰⁵ :

en choisissant de parler ou de partir de la pratique gouvernementale, c'est, bien sûr, une manière tout à fait explicite de laisser de côté comme objet premier, primitif, tout donné, un certain nombre de ces notions comme, par exemple, le souverain, la souveraineté, le peuple, les sujets, l'État, la société civile: tous ces universaux que l'analyse sociologique, aussi bien que l'analyse historique et l'analyse de la philosophie politique, utilise pour rendre compte effectivement de la pratique gouvernementale. Moi, je voudrais faire précisément l'inverse, c'est-à-dire partir de cette pratique telle qu'elle se donne, mais telle en même temps qu'elle se réfléchit et se rationalise pour voir, à partir de là, comment peuvent effectivement se constituer un certain nombre de choses, sur le statut desquelles il faudra bien sûr s'interroger, et qui sont l'État et la société, le souverain et les sujets, etc. Autrement dit, au lieu de partir des universaux pour en déduire des phénomènes concrets, ou plutôt que de partir des universaux comme grille d'intelligibilité obligatoire pour un certain nombre de pratiques concrètes, je voudrais partir de ces pratiques concrètes et passer en quelque sorte les universaux à la grille de ces pratiques²⁰⁶.

C'est pourquoi Foucault rejette l'histoire officielle, linéaire et unique. Il se passionne par exemple pour les archives de la Bastille, ce qui l'amènera à publier en 1982, avec l'historienne Arlette Farge, *Le Désordre des familles*. Cet ouvrage dévoile les normes en vigueur sous l'Ancien Régime, notamment les familles qui

²⁰⁴ *Ibid*, p. 18-27.

²⁰⁵ *Ibid*, p. 28-29.

²⁰⁶ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, (Paris: Seuil, 2004), p. 4-5.

faisaient appel au Roi pour faire enfermer l'un des leurs. C'est cette histoire, à l'ombre de celle que l'on écrit avec une majuscule, qui fascine Foucault²⁰⁷.

En 1975, avec *Surveiller et punir*, le philosophe poursuit sa réflexion au sujet de l'arbitraire de l'enfermement et de son lien avec le savoir, cette fois chez les prisonniers. Il montre comment la loi distingue les délits et les peines en fonction de l'origine sociale et comment elle punit plus sévèrement les atteintes à la propriété privée. C'est aussi dans cet ouvrage qu'il présente le panoptique, et donc la surveillance, comme la forme de pouvoir la plus moderne ; nous y reviendrons plus loin. Finalement, Foucault y aborde la normalisation qui se cache derrière la rééducation (car le châtiment a pour objectif la rééducation, c'est-à-dire qu'il cherche à la fois à punir et à guérir), ce qui résonnera également avec le propos que nous tiendrons dans le présent chapitre. Bien que son analyse critique du pouvoir remette en question toutes les institutions d'État (éducation, médecine, justice), Foucault n'adhère pas au libéralisme et à un État confiné à satisfaire la production économique. Au contraire, par le concept de *biopouvoir* qu'il formule dès 1976, il consacre le libéralisme comme un système de liberté surveillée, une gestion à distance des vies au service de l'économie. Ce qu'il nomme la biopolitique est donc un art du contrôle qui passe par la gestion des populations (natalité, santé, hygiène, alimentation)²⁰⁸. Bien que l'ouvrage sur lequel nous nous appuyons porte le titre de *Naissance de la biopolitique*, Foucault n'y parlera finalement pas de biopolitique, même s'il en émet l'intention à plusieurs reprises²⁰⁹.

En 1976, il publie également le premier tome de l'*Histoire de la sexualité*, soit *La volonté de savoir*. Il y présente la sexualité comme intégrée à un ensemble de normes qui définissent les individus, avec la santé, l'alimentation, le travail ; elle

²⁰⁷ Guigot, *Op. cit.*, p. 21, 50-51.

²⁰⁸ *Ibid*, p. 38-39.

²⁰⁹ Terry Flew, « Michel Foucault's the Birth of Biopolitics and Contemporary Neo-Liberalism Debates », *Thesis Eleven* 108, no 1 (2012): p. 48.

devient donc un enjeu de *subjectivation* (une manière de devenir un sujet, de se constituer une identité). Nous voyons là apparaître un des grands thèmes qui sera repris dans *Naissance de la biopolitique*. Le deuxième tome, *L'usage des plaisirs*, est publié en 1984, l'année de sa mort. La sexualité de la Grèce antique y est contrastée avec celle de nos sociétés modernes. La maîtrise de soi y garantissait le plaisir et participait à une esthétique de vie. Cette manière d'être moral, de se soucier de soi en se gouvernant dans des régimes alimentaires, dans le mariage et les rapports économiques à la maisonnée, est ce que Foucault désigne par « mode de subjectivation » : la matérialisation de l'idéal moral dans une conduite²¹⁰. Cette idée de gouvernement de soi sera importante pour le présent chapitre, plus particulièrement pour la dernière sous-section, *La mise en forme de l'entrepreneur de lui-même*. À la fin de sa vie, inspiré par la sagesse antique, Foucault rêvait d'un nouveau sujet qui soit un lieu d'invention de soi-même, plutôt qu'un esprit façonné par le pouvoir ; une nouvelle manière d'être soi-même en se libérant des normes. Il semblait tendre vers une esthétique de l'existence en affirmant qu'il fallait être, pour sa vie, comme l'auteur d'une œuvre d'art²¹¹.

Avec ses travaux sur la sexualité, mais aussi ceux sur la démedicalisation de la folie et les sociétés répressives, Foucault connaît un énorme succès aux États-Unis, à une époque de libération sexuelle, et davantage auprès des historiens que des philosophes. L'idée de construction arbitraire des normes inspire plusieurs féministes, notamment Judith Butler. La Californie des années 80 constitue d'ailleurs un modèle de liberté pour Foucault, puisque les normes sociales y sont complètement bouleversées²¹².

²¹⁰ Guigot, *Op. cit.*, p. 40-45.

²¹¹ *Ibid*, p. 54-57.

²¹² *Ibid*, p. 52-53.

3.1.2 Naissance de la biopolitique

Par ailleurs, Foucault enseigne au Collège de France depuis 1970, où il présente chaque semaine ses recherches en cours devant les étudiants. C'est durant l'année scolaire 1978-1979 qu'il donne les cours qui allaient être transcrits pour devenir *Naissance de la biopolitique* en 2004, soit 25 ans plus tard. Auparavant, il n'existait que la recension de Thomas Lemke, publiée en anglais en 2001. *Naissance de la Biopolitique* consiste en un commentaire sans jugement détaillant la montée de néolibéralisme, ce qui en a d'ailleurs laissé douter plusieurs quant aux véritables opinions politiques de Foucault²¹³.

Les cours peuvent être divisés en cinq parties pour en faciliter la compréhension: une première partie qui présente le libéralisme ; une deuxième qui discute l'ordolibéralisme allemand ; une troisième qui cherche à consolider ce que le néolibéralisme pourrait impliquer, en le considérant aux côtés des théories de Marx, Weber et Schumpeter ; une quatrième qui se penche sur l'économie de l'École de Chicago et le néolibéralisme américain ; une cinquième qui, finalement, considère le sujet du libéralisme et la distinction du libéralisme d'avec les autres rationalités gouvernementales²¹⁴.

Ces cours ont fait preuve d'une intuition remarquable²¹⁵, alors que les politiques néolibérales commençaient à peine à être adoptées dans l'Allemagne de l'Ouest après la guerre et en France, sous le gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing. Margaret Thatcher et Ronald Reagan n'étaient même pas encore élus (en 1979 et 1980, respectivement)²¹⁶. Même à partir des années 80, le terme « néolibéralisme » ne faisait l'objet que d'une poignée de références dans la

²¹³ Par exemple Michael C Behrent, « Liberalism Without Humanism: Michel Foucault and the Free-Market Creed, 1976–1979 », *Modern Intellectual History* 6, no 3 (2009): 539.

²¹⁴ Flew, *Loc. cit.*, p. 47-48, 59, 61.

²¹⁵ Trent H Hamann, « Neoliberalism, Governmentality, and Ethics », *Foucault Studies* no 6, no 6 (2009), p. 37.

²¹⁶ Flew, *Loc. cit.*, p. 59.

littérature académique²¹⁷. À l'époque, l'idée de rapprocher les ordolibéraux, les économistes autrichiens comme Friedrich Hayek et Ludwig von Mises et ceux de l'École de Chicago comme Milton Friedman et Gary Becker était fort originale²¹⁸. C'est pourquoi *Naissance de la biopolitique* a inspiré de nombreux écrits, qui ont cherché à saisir et à étendre la compréhension foucauldienne du néolibéralisme, comme l'ouvrage *La Nouvelle Raison du monde* du philosophe Pierre Dardot et du sociologue Christian Laval, publié en 2010. Nous y référerons fréquemment dans le présent chapitre de même que, dans une moindre mesure, aux articles *Neoliberalism, Governmentality, and Ethic* de Trent H. Hamann (2009) et *Michel Foucault's The Birth of Biopolitics and contemporary neo-liberalism debates* de Terry Flew (2012).

Le concept de « gouvernementalité » que l'on retrouve dans *Naissance de la biopolitique* tire son origine de « gouverner » et de « mentalité ». Il nous indique que Foucault cherche à connaître la rationalité politique sous-jacente aux technologies de pouvoir ou, en d'autres termes, comment les formes de connaissance et les techniques de pouvoir se co-constituent²¹⁹. En effet, Foucault veut établir les formes spécifiques de connaissances qui informent et sont produites par les pratiques néolibérales. Il insiste par exemple sur l'ampleur avec laquelle la théorie du choix rationnel, dont nous avons parlé au chapitre I, a fait son chemin à travers un vaste éventail de disciplines, de la micro-économie à la science politique, pour devenir le pilier du sujet néolibéral, qui fera l'objet de la dernière sous-section de ce chapitre²²⁰.

²¹⁷ T Boas and J Gans-Moore, "Neoliberalism: From New Liberal Philosophy to Anti-liberal Slogan," *Studies in Comparative International Development* 44, no 1 (2009), p. 138, cité dans *Ibid*, p. 44.

²¹⁸ *Ibid*, p. 58-59.

²¹⁹ Thomas Lemke, « The Birth of Bio-Politics: Michel Foucault's Lecture at the Collège De France on Neo-Liberal Governmentality », *Economy and Society* 30, no 2 (2001): p. 191.

²²⁰ Hamann, *Loc. cit.*, p. 53-54.

La gouvernementalité n'est donc pas une force dominante qui exerce un contrôle direct sur la conduite des individus. Il s'agit plutôt de déterminer les conditions à l'intérieur desquelles les individus sont capables de se conduire librement²²¹. Dans le cas du néolibéralisme, ce sont les règles du marché qui permettent d'établir un cadre formel à l'intérieur duquel chaque individu est libre de décider, *sans qu'on ait besoin d'établir d'objectifs sociaux*²²² :

Bref, l'économie pour l'État comme pour les individus doit être un jeu : un ensemble d'activités réglées [...], mais dans lesquelles les règles ne sont pas des décisions qui sont prises par quelqu'un pour les autres. C'est un ensemble de règles qui détermine de quelle manière chacun doit jouer un jeu *dont personne, à la limite, ne connaît l'issue*²²³.

Pour Foucault, il s'agira de comprendre comment le marché constitue un lieu de véridiction sous le néolibéralisme²²⁴ et donc, comment le pouvoir s'articule autour des mécanismes de marché. L'analyse qu'il propose s'applique particulièrement bien à la MEC puisque celle-ci vise à simuler un marché pour des fins de planification environnementale. En effet, par l'utilisation de cette méthode, le marché devient un lieu de véridiction au sens où il permet de faire émerger la « vraie valeur » d'un bien public. La connaissance de cette vraie valeur permet de prendre la « bonne décision » au sujet dudit bien, c'est-à-dire celle qui rapporte le plus d'avantages par rapport aux coûts, tous deux évalués en termes monétaires.

Foucault dit : « Ce n'est pas l'histoire du vrai, ce n'est pas l'histoire du faux, c'est l'histoire de la véridiction qui a politiquement son importance²²⁵. » Ce qui nous intéresse, dans ce mémoire, n'est donc pas de savoir si la valeur estimée par la MEC est la bonne²²⁶. Comme nous l'avons dit, beaucoup trop d'articles abordent

²²¹ *Ibid*, p. 55.

²²² Foucault, *Op. cit.*, p. 178.

²²³ *Idem*, mon emphase.

²²⁴ *Ibid*, p. 31.

²²⁵ *Ibid*, p. 38.

²²⁶ Il ne s'agit pas non plus de faire une critique de la valeur-utilité pour affirmer ensuite que la vraie valeur provient du travail.

déjà les nombreux biais qu'entraîne cette méthode. Nous tenterons plutôt de montrer en quoi cette volonté de donner une valeur marchande à toute chose, même celles qui n'ont pas de marché et notamment à la nature, est typique de l'ère néolibérale telle que comprise par Foucault. Plus précisément, nous chercherons à démontrer qu'elle participe à la gouvernementalité néolibérale en conduisant les gens à se conduire exclusivement en fonction d'une rationalité économique.

Pour appuyer ce propos, dans la prochaine section, nous suivrons pas à pas la construction de cette gouvernementalité, telle que l'expose Foucault dans *Naissance de la biopolitique* et telle que la reprennent Dardot et Laval dans *La nouvelle raison du monde*. Nous examinerons en particulier comment la crise du libéralisme a trouvé un écho dans deux doctrines politiques distinctes, soit l'ordolibéralisme et le courant austro-américain. C'est du côté de ce deuxième courant que Foucault puisera les idées essentielles à la formulation de sa théorie, notamment le concept d'*entrepreneurship*.

3.2 L'Histoire du néolibéralisme

3.2.1 La crise du libéralisme

Le néolibéralisme est apparu comme une tentative de refonder le libéralisme contre l'idéologie du laissez-faire, alors que le libéralisme prétendait répondre à des lois naturelles et donc à une nécessité inscrite dans les choses elles-mêmes. Le gouvernement n'y faisait pas des lois, il ne faisait que les reconnaître comme conformes à la raison de la nature. Le libéral Herbert Spencer pensait le progrès de la société exactement comme celui d'un organisme soumis à la loi de l'évolution. L'État ne devait donc pas intervenir pour protéger les plus faibles ; c'était la justification scientifique du laissez-faire²²⁷.

²²⁷ Pierre Dardot et Christian Laval, *La Nouvelle Raison Du Monde, Essai Sur La Société Néolibérale*, (Paris: La Découverte, 2010), p. 8, 53-66.

Alors que, avec la *Raison d'État* comme forme de gouvernementalité depuis le 16^e siècle en Europe, la richesse et la force de l'État ne cessaient d'augmenter, la pensée libérale a ouvert deux voies pour réfléchir les limites de l'intervention gouvernementale, selon Foucault: la voie juridico-déductive et la voie radicale-utilitariste. Pour la première, ce sont les droits des individus qui limitent l'action du gouvernement de l'extérieur. C'est cette voie qui est privilégiée sous le libéralisme et c'est pourquoi il s'enfoncera dans une défense rigide du droit de propriété, vu comme droit naturel. Il laissera ainsi les gouvernants plutôt démunis face à de nombreux enjeux pratiques, tels que les privilèges acquis par certaines élites et les nombreux problèmes pauvreté, et rendra toute réforme laborieuse. C'est ainsi que la voie utilitariste, plus propice à l'adaptation, a été favorisée²²⁸.

En effet, le principe d'utilité permet de passer les frontières de l'économique et du politique pour n'offrir qu'un mode d'explication et de jugement de toutes les activités humaines, c'est-à-dire la tendance à produire plus de bien que de mal. A priori, il n'y a donc rien sur quoi le gouvernement ne pourrait se prononcer ; son champ d'action devient illimité²²⁹. C'est bien ce que l'on observe avec la MEC : on applique un modèle économique – la fonction d'utilité du consommateur – à une question politique – doit-on conserver ou exploiter ? – dans le but de produire plus de bien que de mal, c'est-à-dire plus d'avantages que de coûts.

Foucault désigne l'utilitarisme comme une *technologie* de gouvernement²³⁰. Bentham eut une grande influence dans ce tournant de la voie juridico-déductive à la voie radicale-utilitariste. En effet, ce dernier a reproché aux droits de l'homme d'oublier que l'individu poursuit en tout temps son intérêt et à l'économie politique que, hormis ce principe, il n'y a rien de naturel à l'ordre économique : la spontanéité du marché doit être *construite*. Il faut simplement, par des lois, permettre aux individus d'agir librement en empêchant les autres d'interférer et

²²⁸ *Ibid*, p. 71-100.

²²⁹ *Ibid*, p. 102-103, 110.

²³⁰ Foucault, *Op. cit.*, p. 42.

ainsi leur permettre d'atteindre le plus grand bonheur dont ils sont capables. Ces lois peuvent alors être examinées sous l'angle de l'utilité selon si elles peuvent, ou non, favoriser le plus grand bonheur de tous. C'est cette confrontation entre les droits individuels (naturels et donc rigides) et l'utilité (qui, elle, s'adapte aux circonstances) qui a mené à la crise du libéralisme²³¹.

3.2.2 La naissance du néolibéralisme

Contrairement à ce qu'affirment plusieurs auteurs, Dardot et Laval avancent que ce n'est pas la Société du Mont-Pèlerin, mais plutôt le Colloque Walter Lippmann qui fut l'acte fondateur du néolibéralisme. Celui-ci eut lieu à Paris en 1938 et permit la théorisation d'un interventionnisme proprement libéral, par opposition à l'interventionnisme de type keynésien (prônant des investissements publics afin de créer de l'emploi, de stimuler la demande en augmentant la consommation des ménages et donc d'augmenter indirectement l'offre des entreprises, alors en état de sous-production depuis la crise de 1929 et la Deuxième Guerre mondiale). Ainsi, comme l'a expliqué Foucault dans ses cours : « Le néolibéralisme ne va donc pas se placer sous le signe du laissez-faire, mais, au contraire, sous le signe d'une vigilance, d'une activité, d'une intervention permanente²³². » Ce que la Société du Mont-Pèlerin a permis de faire, de son côté, c'est de présenter un front uni contre la montée d'un planisme considéré comme libéricide, alors que le Colloque était divisé sur ce qui mettait le capitalisme en crise²³³.

En effet, certains étaient d'avis que le problème venait de la trahison des principes libéraux classiques (Lionel Robbins, Jacques Rueff, Friedrich Hayek, Ludwig von Mises et les théoriciens du courant austro-américain) alors que d'autres pensaient

²³¹ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 105-121.

²³² Foucault, *Op. cit.*, p. 137.

²³³ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 157-162, 183.

que c'était ces principes mêmes qui posaient problème (Louis Rougier, Walter Lippmann et les théoriciens allemands de l'ordolibéralisme)²³⁴.

3.2.3 L'ordolibéralisme

La forme allemande du néolibéralisme est née dans les années 30 à Fribourg-en-Brigau, d'où l'autre nom de ce courant, fréquemment utilisé par Foucault : l'École de Fribourg. Ses penseurs rejetaient la métaphysique naturaliste libérale, qui masquait selon eux le caractère *construit* du marché²³⁵. L'important, à leurs yeux, était au contraire l'interventionnisme *juridique* de l'État :

Toutes ces transactions dépendaient d'une loi quelconque, de la disposition de l'État à faire valoir certains droits et protéger certaines garanties. C'était par conséquent n'avoir aucun sens des réalités que de demander où étaient les limites du domaine de l'État²³⁶.

La forme allemande du néolibéralisme tient son nom de ce qu'elle considère l'*ordre* constitutionnel et procédural comme à la base de l'économie de marché et de la société : « [la loi] doit définir un cadre à l'intérieur duquel chacun des agents économiques pourra décider en toute liberté, dans la mesure où, justement, chaque agent saura que le cadre légal fixé à son action ne bougera pas²³⁷. » Cet ordre est celui de la *concurrence*. À titre d'exemple, la Communauté économique européenne a inscrit dans sa constitution la liberté de circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. Par opposition au *non-agenda* libéral, c'est-à-dire là où l'État ne devait pas intervenir pour ne pas empiéter sur les droits naturels des individus, l'*agenda* néolibéral serait donc de construire des règles universelles, n'offrant aucun avantage à une catégorie particulière de personnes,

²³⁴ *Ibid*, p. 162-163.

²³⁵ *Ibid*, p. 166, 187.

²³⁶ Walter Lippmann, *La cité libre*, (Paris : Librairie Médicis, 1938), p. 230, cité dans *Ibid*, p. 168.

²³⁷ Foucault, *Op. cit.*, p. 178.

pour régir la concurrence. En d'autres termes, comme le dit Foucault : « Il faut gouverner *pour* le marché, plutôt que de gouverner à cause du marché²³⁸. »

En effet, la concurrence ne produira ses effets que si certaines conditions ont été soigneusement aménagées, ce qui implique une intervention active de l'État. Celui-ci pourrait même aller jusqu'à encourager certains comportements pour atteindre les équilibres « naturels » du marché, tout comme il encourage les répondants de la MEC à offrir des réponses « rationnelles » à ses questionnaires pour en venir à une allocation efficace des ressources environnementales. Cela permet une adaptation continue à un ordre en constante variation, puisque basé sur la concurrence²³⁹.

Cet ordre de concurrence dessert l'intérêt des « citoyens-consommateurs » plutôt que celui des entrepreneurs, qui lui va plutôt dans le sens du protectionnisme. L'expression « citoyens-consommateurs » n'est pas anodine ici²⁴⁰. Comme nous l'avons dit, le principe d'utilité permet de transcender les limites entre le politique et l'économique. Il permet donc non pas de remplacer la démocratie *par* le marché, mais de faire une démocratie *de* marché. Comme le disait encore une fois Davis dès 1963, de façon assez évocatrice : « Market values stem from the free exercise of sovereignty by the mass of consumers²⁴¹. » Cela permet partiellement d'expliquer pourquoi on n'utilise-t-on pas des modes de consultation ouvertement politiques pour la planification environnementale. En effet, avec le principe d'utilité comme mode de délimitation de l'action gouvernementale, il n'y a pas de différence radicale entre le citoyen et le consommateur.

C'est la pression que ces « citoyens-consommateurs » exercent sur les producteurs qui permet l'amélioration de la productivité et le progrès social. Cependant, le

²³⁸ *Ibid*, p. 125, mon emphase.

²³⁹ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 173, 175.

²⁴⁰ *Ibid*, p. 187-203.

²⁴¹ Davis, *Loc. cit.*, p. 243.

système doit produire des individus *capables de choix responsables et réfléchis*. Selon les ordolibéraux, c'est en les faisant devenir propriétaires ou producteurs familiaux que l'on peut parvenir à rendre les individus responsables. Ils proposent donc cette « troisième voie », comme solution de rechange au darwinisme social du laissez-faire et au collectivisme²⁴².

3.2.4 Le courant austro-américain

Les membres du courant austro-américain, immigrés aux États-Unis ou Américains eux-mêmes, mais tous rattachés à l'École moderne autrichienne, rejettent la proposition des ordolibéraux. Pour von Mises, l'une des figures les plus importantes du mouvement avec Hayek, il n'y a pas de troisième voie : l'intervention du gouvernement, qui prétend savoir à la place des individus ce qui est bon pour eux, est nécessairement néfaste. Ce qui est mis de l'avant dans ce courant, plutôt qu'un interventionnisme juridique, c'est une dimension de l'homme qui se construit à travers la concurrence : l'*entrepreneurship*. C'est la dimension qui a davantage intéressé Foucault lorsqu'il a voulu présenter le néolibéralisme comme un mode de subjectivation. Elle caractérise les individus qui savent saisir les occasions de gain²⁴³. Les principes éthiques, eux, ne feraient que venir troubler la parfaite démocratie des consommateurs²⁴⁴:

L'entrepreneur ne fait pas de profits plus élevés en vendant de "mauvaises" choses plutôt que de "bonnes" choses. Ses profits sont d'autant plus importants qu'il réussit mieux à procurer aux consommateurs ce qu'ils demandent le plus intensément²⁴⁵.

Ici, comme pour l'ordolibéralisme, ce n'est toujours pas l'homme de l'échange, mais plutôt que l'homme de la concurrence, c'est cette fois surtout *l'homme de*

²⁴² Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 206-216.

²⁴³ *Ibid*, p. 220-224.

²⁴⁴ *Ibid*, p. 223.

²⁴⁵ Ludwig von Mises, *L'Action humaine, traité d'économie*, (Paris : PUF, 1985), p. 316, cité dans *Ibid*, p. 224.

*l'entreprise*²⁴⁶. À l'intérieur d'un système de marché vu comme un lieu de découverte de l'information, les individus font des choix libres en fonction des fragments dont ils disposent et qu'ils se communiquent entre eux au moyen du prix. C'est l'obtention de ces informations privilégiées qui crée des occasions de gain et c'est l'appât du gain qui fournit une motivation aux individus pour partir à la chasse aux informations.

Le marché serait donc le mécanisme le plus efficace pour rassembler les multitudes d'informations éparses, une tâche dont un planificateur central ne pourrait se charger aussi bien. Notons que cette vision contredit celle de la théorie néoclassique, qui suppose des agents parfaitement et *également* informés. En effet, comme nous l'avons mentionné en introduction, cette théorie considère l'asymétrie de l'information comme l'une des erreurs de marché pouvant empêcher une allocation efficace des ressources. Or, les membres du courant austro-américain considèrent plutôt que les individus apprennent sur le marché par essai-erreur, au fil de leurs tentatives de tirer profit d'informations privilégiées²⁴⁷.

Cependant, si le marché est un lieu d'apprentissage, les économistes peuvent accélérer le processus de formation de l'entrepreneur en faisant appel aux grands médias et à l'enseignement. Pour accomplir cette mission, les néolibéraux austro-américains ont notamment bénéficié d'institutions universitaires prestigieuses et bien financées telles que la *London School of Economics* et l'Université de Chicago, d'où le nom de l'une des branches du courant, l'« École de Chicago ». L'OCDE et l'Union Européenne se sont également fait de puissants relais du discours de l'homme-entreprise, en priorisant la formation de l'esprit d'entreprise dans les systèmes d'éducation²⁴⁸.

²⁴⁶ Foucault, *Op. cit.*, p. 152.

²⁴⁷ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 226-232.

²⁴⁸ *Ibid*, p. 158, 236-241.

Dans la troisième et dernière section de ce chapitre, nous aborderons le résultat de cette lutte idéologique. Nous verrons l'important aspect disciplinaire qui se cache derrière les politiques néolibérales. Nous expliquerons également comment ces politiques n'amènent pas nécessairement un *recul* de l'État, mais plutôt une *transformation* de son intervention, à la façon d'une entreprise. Nous exposerons finalement comment cet État, une fois transformé, amène à son tour les individus à se conduire comme des entreprises d'eux-mêmes, qui cherchent constamment à maximiser leur intérêt. C'est ce qui nous permettra enfin d'expliquer pourquoi les décideurs publics tiennent tant à l'aspect économique de MEC, qui représente la volonté des individus à investir personnellement – tels des entrepreneurs – pour protéger la nature.

3.3 Le triomphe de politiques néolibérales

Les penseurs néolibéraux ont mené une longue lutte idéologique, depuis le Colloque Walter Lippmann à la fin des années 30, pour que leurs politiques et leurs réformes soient finalement adoptées au tournant des années 80. La Société Mont-Pèlerin fut l'un des plus importants *think tanks* impliqués dans cette lutte. On visait principalement une critique de l'État – et donc du keynésianisme – comme source de tous les maux²⁴⁹, alors que l'entreprise privée était mise de l'avant comme seule source de richesse et de croissance. Avec l'élection de dirigeants tels que Ronald Reagan et Margaret Thatcher, l'État a cessé toute politique de la demande pour se tourner vers une politique de l'offre, visant à stimuler directement la production des entreprises, en offrant toutes les conditions nécessaires à leur croissance. Cette stratégie a notamment impliqué le contrôle de l'inflation galopante après la crise du pétrole de 1973, au détriment du plein

²⁴⁹ On voit bien ici l'aspect opportuniste du néolibéralisme comme ensemble de discours idéologiques, puisque la doctrine néolibérale ne considère pas l'État comme un mal lorsqu'il est question de faire fonctionner le marché.

emploi, une idée concordant avec la volonté ordolibérale de fournir un cadre fixe à la concurrence²⁵⁰.

C'est ainsi que l'on peut concevoir le néolibéralisme comme un *projet politique*, ayant nécessité un plan s'échelonnant sur plusieurs décennies et ayant impliqué de nombreux acteurs, intellectuels, médias, organisations internationales, institutions d'enseignement, etc. Selon Dardot et Laval, un rôle très important a également été joué par les experts et les administrateurs, par leur contribution à la formation de cellules de recherche, à l'organisation de nombreux colloques, à la formation de l'encadrement des fonctions publiques, etc.²⁵¹.

Cependant, les politiques néolibérales n'ont pas été mises en place au nom de la religion de marché, mais bien au nom de l'*efficacité*. Le véritable triomphe du néolibéralisme est donc de s'être traduit dans des politiques concrètes, perçues non pas comme découlant d'une idéologie, mais comme *incarnant la raison même*. Pour reprendre les mots de Tony Blair, l'essentiel est « cela marche ». Avec le triomphe de l'utilitarisme tel décrit dans la première section du présent chapitre, la réussite est désormais le critère de l'action gouvernementale, plutôt que la légitimité. Et si les pratiques néolibérales sont les seules qui « marchent », alors il faut en accepter les principes sous-jacents, comme l'hypothèse des choix rationnels. En d'autres mots, il faut admettre que les individus utilisent un raisonnement économique (le calcul d'intérêt) lors de toute prise de décision et notamment concernant l'environnement.

Ce qui peut apparaître comme un simple changement de point de mire, de la politique de la demande à celle de l'offre (la MEC vise d'ailleurs à déterminer l'offre optimale de biens environnementaux), masque en fait d'importants aspects disciplinaires. Dans le néolibéralisme, on souhaite *que la raison économique soit à la base de toutes les décisions* ; on veut généraliser l'AAC à l'ensemble du

²⁵⁰ *Ibid*, p. 273, 289-292, 300, 302.

²⁵¹ *Ibid*, p. 315.

comportement humain. À titre d'exemple, le néolibéral Gary Becker a voulu théoriser la famille comme une firme qui investit des « ressources » pour produire des « biens ». Comme l'explique à nouveau Foucault dans ses cours :

Dans l'analyse qu'ils font du capital humain, vous vous en souvenez, les néolibéraux essaient d'expliquer, par exemple, comment la relation mère-enfant, caractérisée concrètement par le temps que la mère passe avec son enfant, la qualité des soins qu'elle lui donne, l'affection qu'elle lui témoigne, la vigilance avec laquelle elle suit son développement, son éducation, ses progrès non seulement scolaires, mais physiques, la manière non seulement dont elle l'alimente, mais dont elle stylise l'alimentation et le rapport alimentaire qu'elle a avec lui, tout cela constitue pour les néolibéraux un investissement, un investissement qui est mesurable en temps, un investissement qui va constituer quoi ? Un capital humain, le capital humain de l'enfant, lequel capital produira des revenus²⁵².

Or, pour en arriver à une telle conception de l'homme comme capital humain, il a fallu avoir recours à divers dispositifs visant à modeler la conduite des sujets²⁵³.

3.3.1 Le néolibéralisme comme discipline

Selon Dardot et Laval, au niveau macro-économique, on utilise notamment les contraintes monétaire et budgétaire comme agents disciplinaires afin d'éviter tout retour aux politiques keynésiennes. La contrainte monétaire est entre autres maintenue grâce au taux de change flottant instauré en 1976, qui peut mettre n'importe quelle monnaie à risque. Les États sont donc soumis à une surveillance internationale. La contrainte budgétaire, quant à elle, provient des baisses dans les prélèvements fiscaux qui créent des déficits, permettant ensuite de justifier des coupes dans les services publics. Le Consensus de Washington, qui rassemble les prescriptions que doivent suivre les pays en demande d'aide financière telles que formulées à la fin des années 80, a également été bien utile à l'implantation de la discipline néolibérale. À travers lui, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont pu imposer la norme de concurrence un peu partout à travers le globe, poussant les pays créanciers vers une course à l'exportation comme moyen

²⁵² Foucault, *Op. cit.*, p. 249.

²⁵³ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 273-275, 297-299.

ultime pour rééquilibrer leurs finances publiques. Finalement, par cette ouverture des marchés, les législations de différents pays du monde ont elles-mêmes été mises en concurrence pour attirer les capitaux, que l'on parle de fiscalité ou de protection sociale²⁵⁴. Voilà, dans un premier temps, comment l'on a pu modeler les conduites.

De façon plus directe, au niveau micro-économique, on a voulu créer le plus grand nombre de situations de marché possible pour forcer le choix « rationnel ». Friedman est l'un des principaux penseurs d'une telle discipline. Dans l'organisation de l'entreprise, l'individualisation des objectifs et des récompenses a instauré une concurrence des salariés entre eux, permettant ainsi d'aller chercher leur performance maximale. Afin d'exacerber ce phénomène, on a fait planer la menace du chômage et de la précarité par un démantèlement des syndicats et de la législation du travail. On a placé les « bons travailleurs » en altérité avec les chômeurs, c'est-à-dire ceux qui échouent par leur propre faute. Même la situation des cadres a été précarisée puisque, avec l'essor du capitalisme financier, ceux-ci se sont retrouvés sous la constante surveillance des actionnaires²⁵⁵.

Au-delà de ces contraintes extérieures, cependant, on vise ultimement l'autocontrôle des individus, en misant sur leur aspiration à se réaliser au sein de l'entreprise. On veut que l'employé y travaille comme si c'était pour lui-même, sans sentiment d'aliénation, ou comme s'il était lui-même une entreprise vendant ses services :

ça va être l'enjeu de toutes les analyses que font les néolibéraux, de substituer à chaque instant, à l'*homo æconomicus* partenaire de l'échange, un *homo æconomicus* entrepreneur de lui-même, étant en lui-même son propre capital, étant pour lui-même son propre producteur, étant pour lui-même la source de [ses] revenus²⁵⁶.

²⁵⁴ *Ibid*, p. 281-282, 303-304, 349.

²⁵⁵ *Ibid*, p. 284-285, 301-310.

²⁵⁶ Foucault, *Op. cit.*, p. 232.

Nous reviendrons sur le concept d'*homo æconomicus* dans la dernière sous-section.

On peut donc désormais concevoir l'entreprise comme si elle était elle-même composée de multiples entreprises de soi. Lorsque les individus en viennent à s'identifier à celle-ci, comme on le désire chez les « associés » de Walmart, c'est-à-dire lorsqu'ils deviennent les sujets de l'implication totale en pensant aller chercher leur propre épanouissement dans le travail et non pas la maximisation des profits d'un autre, la discipline micro-économique se transforme en ce que Foucault a appelé « l'autogouvernement de soi »²⁵⁷.

3.3.2 La transformation de l'action publique

Tout comme les dirigeants d'entreprises ont été placés sous la surveillance d'actionnaires, les dirigeants d'État l'ont été sous celle de la communauté financière internationale et de diverses firmes privées, comme les agences de notation. Il y eut en fait de telles concessions d'autorité faites au privé que l'on peut désormais parler d'une « coproduction publique privée » des normes internationales. Cela s'est traduit par des mesures fiscales favorables aux plus fortunés et des régressions sociales pour la plus grande partie de la population²⁵⁸. C'est ainsi que le géographe David Harvey conceptualise lui aussi le néolibéralisme comme un *projet politique*, visant cette fois la réappropriation du pouvoir par la classe dominante²⁵⁹.

Non seulement l'État offre des concessions fiscales aux entreprises, mais il est lui aussi désormais gouverné à la façon d'une entreprise. C'est pourquoi Dardot et Laval parlent d'une « entreprise au service des entreprises ». Ainsi, sous le néolibéralisme, il doit toujours exister un choix entre plusieurs services publics.

²⁵⁷ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 312-313, 408, 415-416, 420.

²⁵⁸ *Ibid*, p. 358-364.

²⁵⁹ Harvey, *Op. cit.*

Comme nous l'avons dit, l'individu néolibéral doit être placé dans le plus grand nombre de situations de marché possible. Ceci permet, d'un côté, de forcer le calcul d'intérêt personnel chez l'utilisateur et, de l'autre, de rendre ces services plus efficaces puisque placés en concurrence les uns avec les autres²⁶⁰. Par exemple, on peut choisir entre différentes universités pour la poursuite de ses études selon ce qui permettra d'obtenir le diplôme le plus valorisé sur le marché du travail. Les universités doivent alors améliorer constamment leurs programmes et leur offre de services afin de s'arroger la clientèle étudiante.

Il ne s'agit donc pas tant d'un *recul* de l'État que d'une *transformation* de son type d'interventions. Le rôle de la concurrence y serait central étant donné son effet disciplinaire sur la performance, ce qui permettrait de mettre fin au gaspillage généré par la bureaucratie. Une telle restructuration repose sur la représentation du fonctionnaire comme n'importe quel agent économique, c'est-à-dire comme quelqu'un qui ne chercherait qu'à maximiser son intérêt personnel. De leur côté, les parlementaires chercheraient à acheter les votes des fonctionnaires, de plus en plus nombreux, en favorisant l'impôt et la dépense publique. Selon le courant du *public choice*, très hostile à la démocratie représentative, la bureaucratie tendrait donc à surproduire des services par rapport aux besoins réels de la population²⁶¹.

Pour cette raison, l'entreprise doit remplacer la bureaucratie partout où c'est possible et comment cela a été fait au Canada en 1994, alors que 45 000 postes de fonctionnaires ont été supprimés. Et lorsque ce n'est pas possible, les bureaucrates doivent se comporter comme des entrepreneurs, c'est-à-dire non plus agir par simple conformité aux règles bureaucratiques, mais chercher à maximiser les résultats et la satisfaction du « citoyen-client ». C'est ce que l'on a appelé la « nouvelle gestion publique ». Un tel mode de gestion a l'avantage de permettre la tarification des services, et donc la responsabilisation des usagers et la régulation

²⁶⁰ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 354-355.

²⁶¹ *Ibid*, p. 354-355, 370-380.

de leur demande, en contrepartie d'une baisse de la pression fiscale. Il permet également de retirer du pouvoir aux bureaucrates pour en redonner aux citoyens²⁶², ce qui a été louangé dans le rapport du NOAA. Tel que l'expliquait encore une fois Foucault dans ses cours : « Il s'agit maintenant de régler le gouvernement non pas sur la rationalité de l'individu souverain qui peut dire 'moi, l'État', [mais] sur la rationalité de ceux qui sont gouvernés, ceux qui sont gouvernés en tant que sujets économiques²⁶³. » Nous reviendrons sur cette interface entre le sujet et le pouvoir dans la dernière sous-section.

Comme nous l'avons dit précédemment, cette réforme se présente comme neutre idéologiquement parce qu'elle ne vise que l'efficacité, c'est-à-dire l'optimisation des ressources utilisées. On remplace donc un jugement, relevant de critères éthiques et politiques, par une mesure d'efficacité, comme l'AAC. Cela présuppose qu'une telle analyse puisse rendre compte « rationnellement » ou « scientifiquement » de tous les effets d'une politique. Paradoxalement, la nouvelle gestion publique elle-même n'est pas évaluée. Personne n'est en mesure de dire si la baisse du nombre de fonctionnaires au Canada a des coûts non évalués ou des transferts de charge sur certains groupes sociaux²⁶⁴. Comme dans le cas de la MEC, « on ne vérifie que ce que l'on a construit, on ne mesure que ce que l'on a réduit à du mesurable²⁶⁵ ».

Ce n'est donc pas que l'État copie simplement le modèle de marché, c'est que le premier se fait dicter sa régulation interne par le second : « un État sous surveillance de marché plutôt qu'un marché sous surveillance de l'État²⁶⁶. » Autrement dit, le but n'est pas de réguler ou d'encadrer le marché ; *le marché est*

²⁶² *Ibid.*, p. 381-389.

²⁶³ Foucault, *Op. cit.*, p. 316.

²⁶⁴ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 395-397.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 397.

²⁶⁶ Foucault, *Op. cit.*, p. 120.

*plutôt la logique sous-jacente à l'État lui-même*²⁶⁷. C'est le marché qui détermine si une politique est justifiée ou non, jouant ainsi le rôle d'un tribunal économique de l'État²⁶⁸.

3.3.3 La MEC comme outil de la nouvelle gestion publique

Rappelons qu'un fascicule de vulgarisation australien affirmait que la société avait besoin d'un mécanisme pour déterminer le bon compromis entre la protection de la biodiversité et les activités d'exploitation. C'est exactement ce que vise la MEC, combinée à l'AAC, lorsqu'elle est employée à des fins de planification environnementale. En effet, pour savoir quelle est la meilleure chose à faire avec ses ressources *limitées*, l'État doit se fier à un instrument qui simule un marché (agissant comme lieu de véridiction) sans quoi, il est désemparé. Il ne peut l'établir lui-même, dans l'absolu, puisqu'il n'y a pas d'action condamnable en elle-même. Il n'y a que des allocations de ressources plus efficaces que d'autres, selon la valorisation de la nature faite par les individus. Autrement dit, rien n'est bien ou mal en soi, mais le marché nous permet d'identifier quelle décision produit plus de bien-être que de désagréments.

Cependant, un tel mode décisionnel, bien que s'appuyant sur le marché, ne pourrait exister sans intervention publique. Il ne s'agit donc pas de laissez-faire, mais bien d'un interventionnisme façon néolibérale, celui qu'il était question d'inventer au Colloque Walter Lippmann. En effet, avec la MEC, l'émergence de la valeur économique de la nature dépend d'une intervention active de l'État, qui doit mener à bien un sondage pour faire vivre un marché hypothétique. Non seulement cela, mais comme nous l'avons vu au chapitre II, plusieurs auteurs affirment que la méthode, plutôt que de révéler les préférences des « consommateurs », participerait en fait à les construire. L'État interviendrait donc à deux niveaux : celui de la construction de valeurs individuelles et celui de

²⁶⁷ Lemke, *Loc. cit.*, p. 200.

²⁶⁸ *Ibid*, p. 198.

leur agrégation en une valeur totale pouvant être intégrée à une AAC. C'est ainsi que le pouvoir s'articule au lieu de véridiction qu'est le marché.

Grâce à une telle intervention publique, l'allocation des ressources environnementale ne sera pas décidée par des représentants et des bureaucrates, comme reproché dans le rapport du NOAA, mais par la volonté populaire telle qu'exprimée à travers les sondages de la MEC. Dans ce cadre, il devient alors logique que l'État ne cherche plus la consultation à travers des mécanismes ouvertement politiques pour la planification environnementale, mais qu'il propose plutôt de s'en remettre à la démocratie de marché. Cependant, comme nous allons le voir dans la dernière sous-section, ce n'est pas seulement que la transformation de l'action publique transforme à son tour, indirectement, les individus. C'est que l'État participe *activement* à cette transformation nécessaire au plein déploiement du projet néolibéral.

En effet, rappelons également que l'utilisation de la MEC implique d'imposer un modèle comportemental, puisque les réponses de protestation aux sondages sont systématiquement écartées des analyses. Or, avec la démultiplication des évaluations monétaires et des politiques d'utilisateur-payeur, l'État vise un éventuel autogouvernement de soi, alors les individus en viendraient eux-mêmes à répondre aux sondages dans les termes attendus, c'est-à-dire dans des termes utilitaristes.

3.3.4 La mise en forme de l'entrepreneur de lui-même

Tout comme les sujets ne se sont pas convertis d'eux-mêmes à la société industrielle, il a fallu produire le sujet dont la rationalité néolibérale avait besoin²⁶⁹. Il s'agit de l'« entrepreneur de lui-même » ou l'*homo œconomicus* dont nous avons parlé plus tôt, soit un sujet entièrement gouverné par la raison

²⁶⁹ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 405-406.

économique. Margaret Thatcher l'avait dit de façon très évocatrice: « Economics are the method. The object is to change the soul²⁷⁰. »

Dans un premier temps, l'insistance sur l'homme entrepreneurial vient du fait que la politique de croissance, sous le néolibéralisme, est désormais centrée autour du capital humain. Et la croissance économique constitue elle-même la seule politique sociale d'intérêt. En effet, il n'y a plus de couverture du risque par l'État comme sous le welfarisme, où l'on distribue des biens tels que la santé et l'éducation à travers un système de droits universels²⁷¹, mais seulement un espace à l'intérieur duquel les agents peuvent affronter et assumer les risques²⁷². Ulrich Beck remarquait que le capitalisme avancé donnait lieu à une *individualisation radicale*, transformant les crises sociales en crises individuelles, les causes extérieures en responsabilités individuelles et les problèmes liés aux systèmes en échecs personnels²⁷³. Aujourd'hui, dans le cas d'une crise écologique majeure, on demande au sujet néolibéral de participer à résoudre individuellement un problème collectif (comme en étant prêt à payer pour de la conservation dans le cadre de la crise écologique) tout en lui demandant d'assumer la possibilité d'un échec (comme dans le cas où il serait plus rentable d'exploiter que de conserver parce que la somme des VAP ne serait pas assez élevée)²⁷⁴.

Bien au-delà des problèmes environnementaux, on a voulu que l'individu néolibéral commence par s'aider lui-même, avant d'attendre l'aide de l'État. Par exemple, on a voulu que le chercheur d'emploi devienne un acteur de son employabilité en se « flexibilisant » et en investissant dans sa formation, tel un auto-entrepreneur. Tout un discours « psy » a également contribué à définir cet

²⁷⁰ Margaret Thatcher (1981, 1^{er} mai). Entrevue avec Ronald Butt : Mrs Thatcher, The First Two Years. Dans *Sunday Times*, cité dans *Ibid*, p. 412.

²⁷¹ *Ibid*, p. 313-314.

²⁷² Foucault, *Op. cit.*, p. 149-150, 238.

²⁷³ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 429.

²⁷⁴ Lemke, *Loc. cit.*, p. 202.

individu qui apprend à se modifier par un travail continu sur lui-même afin d'avoir plus de prise sur sa vie, ses émotions, ses relations, en compensation à l'impossible maîtrise du monde. Selon ce discours, chacun doit désormais se *réaliser* comme individu et le travail a justement été désigné comme le lieu privilégié de la réalisation de soi. Dans une ingénieuse inversion des rôles, ce n'est donc plus l'entreprise qui a besoin que l'individu se surpasse pour maximiser ses profits, mais l'individu qui a besoin de se surpasser au sein de l'entreprise pour son propre épanouissement.

C'est ainsi que le sujet néolibéral en vient à se gouverner lui-même, sans avoir besoin de contraintes extérieures. Il est donc libre de décider, mais d'une façon déterminée. Cela n'est pas sans rappeler le panoptique imaginé par Bentham qui permet aux élèves, aux malades ou aux prisonniers de se comporter continuellement comme s'ils étaient surveillés, même lorsqu'ils ne le sont pas²⁷⁵. C'est ce que traduit parfaitement cette citation de Foucault :

“The efficiency of power, its constraining force have, in a sense, passed over to the other side—to the side of its surface of application. He who is subjected to a field of visibility, and who knows it, assumes responsibility for the constraints of power; he makes them play spontaneously upon himself; he inscribes in himself the power relation in which he simultaneously plays both roles; he becomes the principle of his own subjection²⁷⁶.”

Le sujet néolibéral, qui doit affronter seul le risque, s'astreint seul à la performance maximale au travail (mais éventuellement aussi dans toutes les sphères de sa vie, dans le sport, la sexualité, etc.²⁷⁷) étant donné la façon dont il se conçoit lui-même. À travers la gouvernementalité néolibérale, il devient donc le principe de sa propre sujétion.

²⁷⁵ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 413-447.

²⁷⁶ Michel Foucault, *Discipline and Punish: The Birth of the Prison*, trad. Alan Sheridan (New York: Random House, 1979), p. 202-203, cité dans Hamann, *Loc. cit.*, p. 51.

²⁷⁷ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 434.

Comme nous l'avons vu dans la section historique, ce rapport entrepreneurial à soi tire son origine du courant austro-américain qui, selon Foucault, a une relation beaucoup plus radicale au marché que le courant ordolibéral²⁷⁸. C'est également un austro-américain, le professeur de la *London School of Economics* Lionel Robbins, qui a proposé une nouvelle définition de la discipline aujourd'hui largement reprise dans les départements néoclassiques : étant donné des besoins illimités d'un côté et des ressources limitées de l'autre, il y a forcément des choix à faire entre des fins alternatives²⁷⁹.

Influencée par cette définition, l'École de Chicago a concentré son travail à comprendre ce qui motive les individus à allouer leurs ressources rares à certaines fins plutôt qu'à d'autres, c'est-à-dire à *analyser l'action humaine comme gouvernée uniquement par la rationalité économique*, telle une entreprise. Ceci a abouti à *l'application de la forme économique à la sphère sociale*, omettant alors les différences fondamentales qui existent entre les deux²⁸⁰. Le néolibéralisme traduit ainsi tout problème politique ou social dans les termes du marché, les convertissant en problèmes individuels *avec des solutions de marché*²⁸¹. Nous avons déjà mentionné l'École de Chicago au chapitre I, en présentant les travaux de Coase dans l'historique des idées économiques ayant mené à la formulation de la MEC. Cet économiste plaidait en faveur d'une gestion décentralisée des externalités environnementales, ouvrant ainsi la porte aux solutions de marché.

Donc, comme l'observait Foucault et comme l'implique le concept de gouvernementalité, les changements politiques (techniques de pouvoir) vont de pair avec les changements au sein de la science économique (formes de connaissance); ils se co-constituent. À ce sujet, l'éminent philosophe affirmait :

²⁷⁸ Flew, *Loc. cit.*, p. 58.

²⁷⁹ Foucault, *Op. cit.*, p. 228.

²⁸⁰ Lemke, *Loc. cit.*, p. 197.

²⁸¹ Wendy Brown, « American Nightmare Neoliberalism, Neoconservatism, and De-Democratization », *Political Theory* 34, no 6 (2006), p. 16.

Ce qui est tout de même la mutation épistémologique essentielle de ces analyses néolibérales, c'est qu'elles prétendent changer ce qui avait constitué l'objet, le domaine d'objets, le champ de référence général de l'analyse économique. [P]our les néolibéraux, l'analyse économique doit consister non pas dans l'étude de ces mécanismes, mais dans l'étude de la nature et des conséquences de ce qu'ils appellent les choix substituables, c'est-à-dire l'étude et l'analyse de la manière dont sont allouées des ressources rares à des fins qui sont concurrentes, c'est-à-dire des fins qui sont alternatives [...]²⁸².

L'analyse économique s'est donc éloignée des préoccupations des classiques – comme les relations entre la production, la consommation et l'échange – pour se concentrer sur les choix des individus²⁸³, ce qui a eu d'importants retentissements dans la prise de décision publique, comme on peut le voir avec l'usage de la MEC. En effet, par cette méthode, on déplace le cadre d'analyse de la crise écologique au niveau micro-économique, en questionnant les individus sur leurs choix d'allocations budgétaires pour protéger l'environnement. Ce faisant, on ne les interpelle pas comme sujets politiques *délibératifs*, mais comme sujets économiques, comme « entrepreneurs d'eux-mêmes » qui cherchent à maximiser l'utilité qu'ils tirent de tout, même de l'écosystème qui les fait vivre. Ce « *free-enterpriser* », dont l'écologiste Garrett Hardin parlait déjà en 1968 dans *Tragedy of the Commons*, c'est l'*homo œconomicus* de Foucault :

il s'agit [...] de constituer une trame sociale dans laquelle les unités de base auraient précisément la forme de l'entreprise, car qu'est-ce que c'est que la propriété privée sinon une entreprise ? Qu'est-ce que c'est qu'une maison individuelle sinon une entreprise ? [...] Il s'agit de faire du marché, de la concurrence, et par conséquent de l'entreprise, ce qu'on pourrait appeler la puissance informante de la société²⁸⁴.

Or, si l'on compte gouverner par les résultats de la MEC, encore faut-il que les répondants réfléchissent comme des *homo œconomicus* et non, tel que l'observent encore plusieurs études, comme des citoyens. Bien que, pour les austro-

²⁸² Foucault, *Op. cit.*, p. 228.

²⁸³ Flew, *Loc. cit.*, p. 58.

²⁸⁴ Foucault, *Op. cit.*, p. 154.

américains, l'*entrepreneurship* constitue une donnée anthropologique²⁸⁵ et le marché, un lieu d'apprentissage, rappelons qu'ils pensaient également que l'on pouvait accélérer le processus de formation de l'entrepreneur.

C'est ainsi que nous en venons à une seconde motivation à former un sujet proprement néolibéral, outre la gestion du risque : si l'État doit être géré à la façon d'une entreprise, cela implique que les sujets puissent répondre à des politiques pensées en ces termes. Car, comme l'exprime Foucault,

ce par quoi l'individu va devenir gouvernementalisable, ce par quoi on va pouvoir avoir prise sur lui, c'est dans la mesure, et dans la mesure seulement, où il est *homo œconomicus*. C'est-à-dire que la surface de contact entre l'individu et le pouvoir qui s'exerce sur lui, le principe par conséquent de régulation du pouvoir sur l'individu, ne va être que cette espèce de grille de l'*homo œconomicus*. L'*homo œconomicus*, c'est l'interface du gouvernement et de l'individu²⁸⁶.

En d'autres termes, la façon dont le pouvoir aurait prise sur l'individu, c'est en jouant sur sa rationalité supposée comme totale.

En effet, sous le néolibéralisme, tous les individus sont perçus comme des agents économiques rationnels qui réagissent comme prévu par la fonction d'utilité du consommateur, présentée au chapitre I. Même le criminel est vu comme quelqu'un qui investit pour faire du profit tout en risquant certaines pertes. Gary Becker aurait eu cette illumination un jour, confronté au choix de se garer illégalement en risquant une amende ou de se garer légalement, dans un endroit peu commode. Après un calcul détaillé des deux options, il opta pour la première. Les néolibéraux estiment qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre un meurtre et une infraction au Code de la route ; seul le type de pénalité encourue varierait²⁸⁷. Le système pénal serait responsable de contenir les *externalités négatives* entraînées par le crime, tout comme l'État essaye de contenir la pollution engendrée par le système de production. Comme dans le cas de la

²⁸⁵ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 237.

²⁸⁶ Foucault, *Op. cit.*, p. 257-258.

²⁸⁷ Hamann, *Loc. cit.*, p. 46-47.

pollution, on n'essaye pas d'éliminer totalement le crime, on tente seulement de trouver un équilibre entre une *offre positive* de crimes et une *demande négative* pour les sanctions. On peut jouer sur ce ratio avantages-coût en renforçant les peines. On se concentre sur les règles du jeu, sur l'environnement extérieur, plutôt que sur les joueurs et leur subjugation intérieure, comme dans l'approche disciplinaire²⁸⁸.

C'est donc dire qu'il est possible de manipuler le comportement de cet *homo œconomicus* néolibéral²⁸⁹. Il est possible de le manipuler justement parce qu'il est fondamentalement rationnel et que ses réponses face à un changement extérieur sont systématiques²⁹⁰. Rappelons que, déjà, lors des premiers *bidding games*, on affirmait : « The dichotomy between economic and esthetic pursuits is a false dichotomy if the esthetic pursuits are pursued rationally, i.e., for the purpose of attaining the best state of satisfaction available to the pursuer²⁹¹. » On s'attendait à ce que même la quête esthétique soit poursuivie rationnellement, c'est-à-dire selon un calcul d'intérêt personnel.

Or, lorsque l'on utilise la méthode des années plus tard, on constate que la mise en forme de l'*homo œconomicus* n'est pas encore au point puisque, comme démontré à la fin du chapitre II, les répondants ne sont pas nécessairement affectés par des modifications de leur « environnement extérieur », comme des changements de prix ou de quantités dans les questionnaires. Kahneman et Knetsch faisaient remarquer que cet effet d'enlèvement était accentué par l'impossibilité de concevoir l'achat qu'on demandait d'effectuer²⁹². En effet, par définition, les gens n'ont pas d'expérience de transaction impliquant des biens environnementaux non marchands. C'est pourquoi les experts des méthodes d'évaluation comptent sur les

²⁸⁸ Lemke, *Loc. cit.*, p. 199-200.

²⁸⁹ *Idem.*

²⁹⁰ Foucault, *Op. cit.*, p. 273.

²⁹¹ Davis, *Loc. cit.*, p. 241, mon emphase.

²⁹² Kahneman et Knetsch, *Loc. cit.*, p. 69.

décideurs publics pour les exposer de plus en plus fréquemment aux politiques d'utilisateur-payeur de même qu'aux sondages d'évaluation.

Le concept de gouvernementalité ne conçoit donc pas le néolibéralisme seulement comme une idéologie ou une réalité politico-économique, mais aussi comme un *projet politique* qui, par une série de pratiques, cherche à créer une réalité sociale *tout en suggérant qu'elle existe déjà*²⁹³. Comme nous l'avons dit, ce projet politique est de rendre le domaine social *économique* :

il s'agit de démultiplier le modèle économique, le modèle offre et demande, le modèle investissement-coût-profit, pour en faire un modèle des rapports sociaux, un modèle de l'existence même, une forme de rapport de l'individu à lui-même, au temps, à son entourage, à l'avenir, au groupe, à la famille²⁹⁴.

C'est dans ce contexte que l'on maintient le cadre économique des questionnaires de la MEC, même si les réponses demeurent pour l'instant insensées dans plusieurs cas. Par cette méthode d'évaluation soi-disant neutre, la réalité sociale que l'on cherche à créer, c'est celle d'individus qui réfléchissent les problématiques environnementales en termes strictement économiques, c'est-à-dire comme des *homo œconomicus*. On prétend mesurer des préférences pour des biens environnementaux non marchands alors qu'on les construit en fait au fur et à mesure des questionnaires. Comme le souligne Hamann, on commence en présumant que les individus sont déjà des atomes d'intérêt personnel qui calculent rationnellement ; ensuite, quand ces principes sont incorporés dans les institutions et les relations sociales, les individus sont encouragés et contraints de se « fabriquer » selon ces règles, par nécessité pratique²⁹⁵.

Par une exposition accrue aux politiques d'utilisateur-payeur, on en vient effectivement à transfigurer la façon dont les individus réfléchissent et agissent. Le chercheur Samuel Bowles, qui se spécialise en sciences comportementales, est

²⁹³ Foucault, *Op. cit.*, p. 21.

²⁹⁴ *Ibid*, p. 247.

²⁹⁵ Hamann, *Loc. cit.*, p. 50.

d'avis que dans un régime d'évaluation et de tarification, le prix en vient à remplacer la morale. Il donne pour exemple des garderies où l'on a commencé à imposer une amende lorsque les parents arrivaient en retard. Cela eut pour effet de doubler les retards, puisque les parents les percevaient désormais comme une marchandise parmi tant d'autres qu'ils pouvaient acheter et cessaient de se préoccuper de l'inconvénient posé aux employés. Selon Bowles, les incitatifs monétaires mineraient donc les motivations éthiques et pourraient en ce sens en venir à être contre-productifs²⁹⁶. Ce phénomène a été largement documenté dans la littérature sous le terme d'*effet d'éviction (crowding out)*.

Si l'on pense à l'utilisation de la MEC pour chiffrer les dédommagements qui doivent être accordés, par exemple, dans les cas de déversements pétroliers, l'évaluation des dommages peut envoyer le signal que les déversements sont socialement acceptables, tant que l'on paie ensuite. Dans le cas d'un emploi de la méthode en vue de procéder à une AAC, comme on l'a vu dans le cas des mines de bauxite en Inde, il suffit que la compagnie soit prête à rehausser les bénéfices attendus pour compenser les coûts tels qu'évalués par la population sondée. C'est donc à juste titre que Temper et Martinez-Alier s'étaient demandé si l'évaluation des forêts permettait vraiment de les protéger ou si elle ne permettait pas plutôt aux riches d'acheter le droit de les détruire²⁹⁷. Le fait qu'elles aient une valeur monétaire les rend achetables. Lorsque l'on paie leur juste valeur, il n'y a plus de considérations éthiques à y avoir ; celles-ci ont toutes été entièrement saisies dans l'internalisation des externalités.

Il y aurait plusieurs raisons pour lesquelles les incitatifs monétaires mineraient les motivations éthiques. Notamment, ceux-ci signaleraient l'égoïsme comme étant la conduite appropriée. Une expérience a été menée avec des sujets provenant de zones rurales en Colombie dont la subsistance reposait largement sur des forêts

²⁹⁶ Samuel Bowles, « Policies Designed for Self-Interested Citizens May Undermine “the Moral Sentiment” : Evidence From Economic Experiments », *Science* 320, no 5883 (2008): p. 1605.

²⁹⁷ Temper et Martinez-Alier, *Loc. cit.*, p. 79.

sujettes à la surexploitation. Dans un premier temps, on demandait à chacun, de façon anonyme, combien ils souhaitaient retirer d'une cagnotte commune assimilable aux forêts dont ils dépendaient. Les profits étaient tels que le niveau de retrait qui maximisait les gains du groupe était beaucoup plus bas que celui qui maximisait les gains des individus pris séparément, et ce dans le but de simuler la fameuse « tragédie des biens communs ». Dans les premiers tours, les individus retiraient des quantités environ à mi-chemin entre les deux niveaux. Leur déviation du niveau optimal pour les individus représentait une mesure de leur considération pour autrui et de leurs valeurs éthiques. Puis, on permettait la communication en face à face, sans possibilité de faire des promesses cependant. Ce traitement améliorait substantiellement les résultats du groupe, alors que de moins grandes quantités étaient extraites de la forêt et que l'on déviait davantage d'une attitude orientée vers l'intérêt personnel. Dans un troisième et dernier traitement, on empêchait à nouveau les communications, mais on simulait une régulation gouvernementale. Les retraits ne devaient pas excéder le niveau optimal pour le groupe, sous peine d'amende pour les individus. Cependant, les amendes étaient telles qu'un certain niveau de surexploitation demeurait tout de même optimal pour les individus. Dans les premiers tours de ce traitement, les retraits restaient proches du niveau optimal pour le groupe. Mais plus on répétait l'expérience, plus l'attitude des individus était guidée par leur intérêt personnel, si bien qu'à la fin ils n'étaient plus guère prêts qu'à sacrifier un cinquième des profits personnels qu'ils étaient prêts à sacrifier dans le premier traitement pour le bien du groupe. C'est donc dire que l'incitatif monétaire, en signalant l'égoïsme comme l'attitude attendue, avait éteint leurs prédispositions éthiques²⁹⁸.

Une autre raison qui peut expliquer l'effet d'éviction est l'aspect *endogène* des préférences. Comme nous l'avons mentionné auparavant, plusieurs auteurs sont d'avis que les préférences des répondants sont construites au fur et à mesure des questionnaires. Selon Bowles, les incitatifs monétaires viendraient changer ces

²⁹⁸ Bowles, *Loc. cit.*, p. 1606-1607.

préférences à long terme, en faisant dévier les motivations des individus vers l'intérêt personnel, et ce même après le retrait desdits incitatifs²⁹⁹. Une recherche sur les paiements pour les services écosystémiques a été menée au Mexique. Ces paiements sont des transactions par lesquelles on compense des individus pour ne pas exploiter une ressource qui leur aurait rapporté, ce qui permet le maintien d'un ou plusieurs services écosystémiques qui profitent à l'ensemble d'une population. La recherche a démontré que plus cela faisait longtemps que les gens recevaient de tels paiements, plus ils percevaient les motivations pour la conservation comme liées à des motifs monétaires et utilitaristes³⁰⁰.

On comprend donc, par ces explications, que la multiplication des politiques d'utilisateur-payeur, dans le but de préparer à l'évaluation des biens environnementaux, contribue à la mise en forme d'*homo œconomicus*, c'est-à-dire d'individus dont la conduite est entièrement motivée par l'intérêt personnel. Conséquemment, comme nous l'avons dit plus tôt, ces politiques ne sont pas neutres ni simplement celles « qui marchent ». Elles participent à la gouvernementalité néolibérale, en conduisant les gens à se conduire de façon à ce qu'un État régi comme une entreprise puisse avoir prise sur eux. Ce faisant, elles dépolitisent les questions environnementales pour ne les penser que dans des termes strictement économiques, en « économicisant » l'écologie, pour reprendre l'expression de Spash. Il devient alors logique de ne pas passer par des modes de consultation ouvertement politiques pour effectuer la planification environnementale même si, *pour l'instant*, cela ne permet pas nécessairement d'apporter plus d'informations, car les répondants réfléchissent encore un peu trop comme des citoyens. En les éduquant, en les habituant, il sera possible d'accélérer la formation de leur esprit d'entreprise. Éventuellement, les individus en viendront à s'autogouverner, se concevant eux-mêmes comme des entreprises qui cherchent à maximiser les gains qu'ils peuvent tirer de biens et services écologiques.

²⁹⁹ *Ibid*, p. 1607.

³⁰⁰ Kallis, Gómez-Baggethun et Zografos, *Loc. cit.*, p. 103.

CONCLUSION

VERS UNE GESTION REELLEMENT DEMOCRATIQUE DE LA CRISE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes intéressé à une méthode utilisée pour mener à bien des évaluations monétaires de la nature, soit la MEC. Étant donné son emploi grandissant à travers le monde depuis la fin des années 80 et puisque c'est la seule méthode qui puisse capturer la valeur de non-usage, cet objet de recherche nous a semblé incontournable en sociologie économique, pour quiconque s'intéresse à la crise écologique.

Dans un premier chapitre, nous avons cherché à en cerner les contours. Nous avons commencé par exposer ses origines historiques : les balbutiements du concept d'« externalités » chez Pigou (1920); l'idée de leur gestion décentralisée par Coase (1960), ouvrant ainsi la porte aux solutions de marché; la conception de l'« évaluation administrative de la demande » par Ciriacy-Wantrup (1947), lorsque le problème d'externalité est lié à la nature publique du bien d'intérêt, et finalement la conceptualisation des valeurs d'option et de non-usage, par Weisbrod (1964) et Krutilla (1967) respectivement.

Nous avons ensuite expliqué que les fondements théoriques de la MEC reposent sur l'économie du bien-être, qui elle-même s'inscrit dans la théorie économique néoclassique. Nous en avons décrit le fonctionnement : dans un questionnaire, on demande à des individus quelle serait leur VAP pour protéger ce que l'on conceptualise comme un « bien environnemental »; les différentes VAP obtenues permettent de reconstruire la fonction de demande pour ce bien et l'aire sous la courbe de cette fonction correspond au surplus du consommateur. C'est lorsque ce surplus est maximisé que l'on atteint le maximum de bien-être possible dans la société, selon la théorie du bien-être.

Finalement, nous avons abordé les différentes utilisations de la MEC. Les premiers sondages menés, dans les années 70, ont pris la forme de « jeux d'enchères » visant à évaluer les avantages esthétiques de la préservation de

l'environnement. Aujourd'hui, il existe deux usages principaux de la méthode : l'estimation des dédommagements lors d'une perte de qualité de l'environnement et l'intégration de la valeur de la nature à une AAC pour la planification environnementale. C'est ce dernier usage qui nous a le plus intéressés dans le présent mémoire.

Dans un deuxième chapitre, nous avons voulu faire le tour des critiques déjà émises à l'endroit de la MEC. Nous avons d'abord vu que la vaste majorité des articles traitaient de problèmes méthodologiques ne remettant pas en question les présupposés néoclassiques de la méthode, tels que l'effet de revenu, le biais de véhicule, le biais hypothétique, l'effet d'information, le biais stratégique et plusieurs autres.

Ensuite, nous avons vu que certains auteurs remettaient en doute, quant à eux, les fondements théoriques de la méthode et donc, son utilisation même. Notamment, on soutient que la valeur obtenue par les sondages est nécessairement incomplète, en plus d'être évidemment anthropocentrique. De plus, on critique la supposition du comportement rationnel des répondants, supposition qui n'a pas de fondements empiriques. Conséquemment, plusieurs auteurs s'interrogent sur les motivations réelles des répondants à exprimer une VAP, si celle-ci ne découle pas d'un calcul de maximisation de l'utilité tirée d'un bien environnemental. Si, par exemple, les répondants accordent une valeur intrinsèque à l'environnement (système de croyances déontologique), leurs réponses ne peuvent correctement comptabilisées par la MEC, prévue pour des utilitaristes. La façon dont les premiers organisent leurs préférences diffère de ce qui est prévu dans la fonction d'utilité du consommateur.

Finalement, plusieurs auteurs critiquent que la VAP exprimée par les répondants soit limitée par leur capacité à payer. En effet, par l'utilisation de la MEC combinée à l'AAC, les moins nantis de la société ne sont pas autant à même de protéger l'environnement que les plus riches. Il s'agit là de l'une des rares critiques politiques de la méthode exprimée dans la littérature, avec celles

concernant deux cas d'application en Australie. Au cours de ces deux enquêtes, les répondants se sont montrés peu sensibles aux prix et aux quantités proposés dans les questionnaires, laissant à penser qu'ils réfléchissaient davantage les enjeux environnementaux comme citoyens que comme consommateurs. Selon les auteurs de ces études, les résultats auraient dû être interprétés comme ceux d'un pseudo-référendum et non pas intégrés à des AAC.

Nous nous sommes alors demandé pourquoi, devant de telles conclusions, ils tenaient tout de même à maintenir le cadre économique des questionnaires plutôt que de se tourner vers de véritables consultations politiques. Nous avons également relevé dans la littérature que, face aux nombreuses critiques qui ont été apportées à la MEC et aux anomalies observées dans ses résultats, plusieurs économistes proposent de l'utiliser de plus en plus souvent – de même que les politiques d'utilisateur-payeur – afin d'habituer les répondants à apposer un prix sur la nature. C'est alors que nous est apparue la nécessité d'appréhender la MEC non pas comme un simple outil de mesure, mais comme faisant partie d'un projet politique beaucoup plus vaste.

Étant donné la concordance temporelle entre la montée en popularité de cette méthode et la victoire des politiques néolibérales, nous avons voulu présenter la MEC comme un outil qui, loin d'être neutre, participe activement au projet néolibéral. Ce projet vise, selon la lecture foucauldienne, à produire une nature humaine utilitariste, ce à quoi est à même de contribuer la méthode d'évaluation.

Conséquemment, dans un troisième et dernier chapitre, nous avons exposé l'œuvre de Foucault, jusqu'aux cours donnés en 1978-1979 au Collège de France et qui furent publiés sous le titre de *Naissance de la biopolitique* en 2004. Nous avons expliqué que, dans ces cours, Foucault se penche sur la « gouvernementalité » néolibérale, c'est-à-dire la façon dont la connaissance et le pouvoir se co-constituent sous le néolibéralisme.

Ensuite, nous avons remonté l'histoire du néolibéralisme telle que présentée par Foucault et ses commentateurs, avec la crise du libéralisme et la défaite de la voie

juridico-déductive aux profits de la voie radicale-utilitariste. Nous en avons présenté deux courants distincts identifiés dans *Naissance de la biopolitique*, soit l'ordolibéralisme et le courant austro-américain. Nous avons expliqué que c'est particulièrement le deuxième qui a inspiré Foucault, en raison de son insistance sur le concept d'*entrepreneurship*.

Nous avons finalement abordé le triomphe des politiques néolibérales dans les années 80 et les importants aspects disciplinaires qu'elles sous-tendent. Nous avons expliqué comment ces politiques amènent une *transformation* de l'intervention de l'État, à la façon d'une entreprise, et comment cet État, une fois transformé, amène à son tour les individus à se conduire comme des « entreprises d'eux-mêmes », qui cherchent constamment à maximiser leur intérêt. C'est ce qui nous a finalement permis d'expliquer pourquoi les décideurs publics tiennent tant à l'aspect économique de MEC : celui-ci correspond à la volonté des individus à investir personnellement, tels des entrepreneurs, pour protéger la nature.

Or, la gestion de la crise écologique par la MEC vient *dépolitiser* le rapport entre citoyen et État, en éliminant toute autre notion de justice qu'une adéquation entre ce que le premier paye et ce que le deuxième fournit. La définition du sujet politique est ainsi transfigurée, alors que le citoyen est réduit à un consommateur de biens et services publics. Avec l'utilisation massive de l'AAC, la performance est devenue le seul critère pour juger d'une politique gouvernementale. C'est pourquoi Dardot et Laval affirment que « nous n'avons par affaire à un simple "désenchantement démocratique" passager, mais à une mutation beaucoup plus radicale [...] »³⁰¹. » La valeur suprême n'est plus la liberté politique, comme participation directe aux choix des dirigeants, mais la liberté individuelle de se créer un domaine protégé, par une VAP individuelle pour la sauvegarde de la nature.

³⁰¹ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 462.

Mais si la gouvernementalité néolibérale n'est pas démocratique, elle ne s'identifie pas non plus à une dictature. Bien au contraire, l'ordolibéralisme s'est construit face au nazisme, qui menaçait les libertés individuelles. C'est pourquoi l'on dit plutôt que le néolibéralisme est *a-démocratique*³⁰². À ce sujet, Wendy Brown, qui effectue une synthèse néomarxiste et foucauldienne, affirme :

“The model neoliberal citizen is one who strategizes for her- or himself among various social, political, and economic options, not one who strives with others to alter or organize these options. A fully realized neoliberal citizenry would be the opposite of public-minded; indeed, it would barely exist as a public. The body politic ceases to be a body but is rather a group of individual entrepreneurs and consumers [...]”³⁰³,

Donc, le projet néolibéral, qui est paradoxalement de nature politique, a pour conséquence de dépolitiser les enjeux environnementaux, pour en faire des questions purement économiques. S'il existe une bonne et une mauvaise chose à faire, entre exploiter et conserver, c'est le marché qui peut nous permettre d'identifier laquelle est laquelle, en prenant appui sur les VAP. C'est l'approche strictement positiviste dénoncée par l'économiste Olof Johansson-Stenman qui affirme, au contraire, que les questions d'économie de l'environnement sont par définition éthiques³⁰⁴.

Dès 1970, l'économiste institutionnaliste William Kapp, l'un des fondateurs de l'économie écologique, critiquait déjà l'étroitesse d'une approche exclusivement économique à la crise environnementale³⁰⁵. Ceci correspond au phénomène du « nouveau pragmatisme environnemental » présenté en introduction et dénoncé par Spash, un phénomène qui dépolitise les questions environnementales et qui, selon l'argument de ce mémoire, est le résultat de la gouvernementalité

³⁰² *Ibid*, p. 192, 459-469.

³⁰³ Wendy Brown, *Edgework: Critical Essays On Knowledge and Politics* (Princeton : Princeton University Press, 2005), p. 43, cité dans Hamann, *Loc. cit.*, p. 44.

³⁰⁴ Johansson-Stenman, *Loc. cit.*

³⁰⁵ K William Kapp, « Environmental Disruption and Social Costs: a Challenge to Economics », *Kyklos* 23, no 4 (1970): 833-48.

néolibérale en la matière. Or, pour Dardot et Laval, la démocratie libérale impliquait justement une irréductibilité du politique à l'économique³⁰⁶.

Pour Vatn, il devient urgent que l'économie soit être réencastrée dans un ensemble plus large d'institutions. Dans un système caractérisé par l'interdépendance des conséquences sur les individus, les valeurs et les préférences doivent absolument être déterminées à travers un processus social³⁰⁷. D'ailleurs, comme mentionné au chapitre II, les valeurs spirituelles ou morales que tente de capturer la MEC font davantage appel à nos vues politiques qu'à nos intérêts de consommateurs. Pour allouer ou préserver ces ressources, nous nous sommes traditionnellement appuyés sur des institutions politiques plutôt que sur le marché³⁰⁸.

Bowles lui-même, en conclusion de son article au sujet de l'effet d'éviction, affirme que d'autres moyens que les incitatifs économiques doivent être cherchés pour motiver l'action des citoyens. Selon lui, les politiques publiques ne devraient pas uniquement tenter d'exploiter l'intérêt personnel, mais cultiver les motivations d'ordre public³⁰⁹. Spash va dans le même sens lorsqu'il affirme que la plus grande erreur du « nouveau pragmatisme environnemental » est d'avoir supposé que la crise environnementale pouvait être surmontée sans changement institutionnel ou politique majeur, simplement en « économicisant » l'écologie, c'est-à-dire en évaluant la nature pour mieux la protéger³¹⁰.

Pour répondre aux critiques auxquelles la MEC fait face, certains de ses tenants proposent d'y inclure des éléments venant des processus politiques³¹¹. Cette idée

³⁰⁶ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 459.

³⁰⁷ Vatn, *Loc. cit.*, p. 505.

³⁰⁸ Sagoff, *Loc. cit.*, p. 214, 217, 226.

³⁰⁹ Bowles, *Loc. cit.*, p. 1609.

³¹⁰ Spash et Aslaksen, *Op. cit.*, p. 7, 17.

³¹¹ Clive L Spash, « Deliberative Monetary Valuation and the Evidence for a New Value Theory », *Land Economics* 83, no 2 (2008): p. 472.

n'est pas nouvelle. Dès les années 90, Sagoff préconisait que les individus participent à un processus social dans lequel ils construiraient des jugements collectifs comme citoyens à propos de la valeur de biens environnementaux publics³¹². En effet, comme nous l'avons rapporté au chapitre II, le philosophe croit que les choix du citoyen sont éthiquement supérieurs à ceux du consommateur. L'idée d'introduire des délibérations dans le cadre d'évaluations monétaires était également discutée, à l'époque, par plusieurs chercheurs australiens, notamment Blamey que nous avons cité à plusieurs reprises.

Dans le contexte de groupes focus ou de jurys citoyens, la VAP servirait à identifier les compromis que les individus effectuent entre ce qu'ils désirent pour eux-mêmes et pour la société. Ainsi, cette mesure permettrait d'ordonner les préférences des répondants, sans prétention quant à son lien avec une quantité extérieure, comme le bonheur. Elle représenterait plutôt une conception de la « juste part » de chacun et non pas leurs gains ou leurs pertes individuels de bien-être. Il ne s'agirait donc pas tant de mesurer les effets des politiques environnementales sur chaque personne, mais d'en évaluer la justesse et la désirabilité pour la société tout entière³¹³.

De plus, dans de telles évaluations monétaires délibératives (EMD), les groupes de discussion permettraient aux individus de réfléchir de façon informée et plus critique à leurs préférences préexistantes. Ils pourraient clarifier entre eux ce qu'ils valorisent et pourquoi, réglant ainsi plusieurs des problèmes soulevés au sujet de la MEC (voir la sous-section 2.2.3 *Les motivations et l'effet d'enlèvement*). Il ne s'agirait donc pas tant d'un « diagnostic », permettant de mettre à jour la « vraie valeur » d'un bien environnemental, que d'une approche constructive. Une telle vision des évaluations soulagerait les économistes du poids

³¹² Sagoff, *Loc. cit.*

³¹³ *Ibid*, p. 219-220.

inutile d'avoir à obtenir des réponses qui ne soient pas des artéfacts du questionnaire³¹⁴.

Bien que Spash reconnaisse qu'il existe plusieurs avantages aux évaluations monétaires délibératives (les décisions qui en suivent seraient mieux informées, il y aurait plus de chance que les acteurs concernés s'y conforment et leur légitimité démocratique serait renforcées), il soulève également que, de façon plutôt contradictoire, peu d'études utilisent les EMD pour produire des VAP sociales, c'est-à-dire des VAP déjà agrégées. En effet, la plupart du temps, les chercheurs ont recours aux discussions de groupe dans le but d'améliorer la validité de VAP individuelles, qu'ils agrègent ensuite. En ce sens, les consultations peuvent être davantage orientées vers une « éducation » des répondants au sujet de leurs préférences et d'un comportement dit « rationnel »³¹⁵, ce qui va encore une fois dans le sens d'un outil qui contribue au néolibéralisme comme mode de subjectivation.

Outre ce constat, selon Spash, les EMD mettent en évidence que les participants réfèrent à différents types de valeurs et que celles-ci ne sont pas nécessairement commensurables : « Accepting that different participants will have different conceptions of what constitutes “good” means that focussing the process on a money metric may also prove problematic³¹⁶. » En effet, lorsque la littérature a bien voulu le rapporter, plusieurs délibérations auraient fait émerger des valeurs non économiques de même qu'une forte proportion de réponses cohérentes avec des classements lexicographiques, donc s'appuyant sur un système de valeurs déontologique³¹⁷.

³¹⁴ *Ibid*, p. 221, 224.

³¹⁵ Spash, *Loc. cit.*, p. 469, 481, 484.

³¹⁶ *Ibid*, p. 471.

³¹⁷ *Ibid*, p. 482, 484.

C'est face à ce pluralisme de valeurs et aux bases divergentes sur lesquelles peut s'appuyer la planification environnementale que les évaluations multicritères (EMC) ont été élaborées. Selon les économistes écologistes, si les conflits de valeurs sont inévitables, ils ne sont pas incompatibles avec des choix rationnels s'appuyant sur le jugement pratique³¹⁸. Kapp affirmait, dès les années 80, que les coûts et les avantages sociaux devaient être considérés comme des phénomènes extramarchés et qu'il n'était pas possible de les comparer *quantitativement* les uns aux autres³¹⁹. Cela ne veut en aucun cas dire qu'il est strictement impossible de les comparer, simplement qu'ils sont *faiblement* comparables et qu'on ne peut avoir recours qu'à un seul type de valeur, comme la valeur monétaire, pour ce faire³²⁰.

L'EMC est une méthode non monétaire qui a pour but d'*aider* à la planification en structurant de façon systématique tous les aspects d'un choix de politiques³²¹. Elle repose sur une vision de la gestion environnementale comme une analyse de conflit caractérisée par des jugements de valeur techniques, socio-économiques, environnementaux et politiques, ce qui implique de tenir compte d'un vaste éventail de critères (coûts d'investissement, rendement, emploi, distribution des revenus, accès aux installations, pollution, détérioration de zones naturelles, bruit, utilisation d'énergie, innovation technologique, etc.)³²². En ce sens, la méthode est plus démocratique, car elle n'est pas biaisée envers les « optimistes technocentriques », comme s'en plaignait Spash, et peut tenir compte de l'opinion des gens se référant à un système de valeurs déontologique.

³¹⁸ Martinez-Alier, Munda et O'Neill, *Loc. cit.*, p. 278.

³¹⁹ K. William Kapp, *Social Costs, Economic Development and Environmental Disruption*, (Lanham : University Press of America, 1983), cité dans *Ibid*, p. 279-280.

³²⁰ *Ibid*, p. 280.

³²¹ Giuseppe Munda, Peter Nijkamp et Piet Rietveld, « Qualitative Multicriteria Evaluation for Environmental Management », *Ecological Economics* 11, no 3 (1994): p. 98.

³²² *Ibid*, p. 99-101.

Puisque ce type d'évaluation prend en compte un grand nombre d'éléments, sans les ramener à une commune mesure, il est difficile d'en arriver à des solutions simples et sans ambiguïté. En effet il n'y a généralement pas de solution qui optimise tous les critères en même temps, mais plusieurs solutions qui sont comparables. C'est pourquoi les EMC visent le plus souvent les compromis politiques³²³. Pour la rendre plus démocratique, il est possible de venir compléter cette approche avec des groupes focus ou des jurys citoyens³²⁴.

Dans ce mémoire, nous avons également abordé à plusieurs reprises le référendum comme mode de consultation ouvertement politique. Les spécialistes néoclassiques de la MEC, Mitchell et Carson, reconnaissent qu'il est plus approprié pour les biens publics purs, car les citoyens y prennent des décisions qui les engagent. Nous avons donné l'exemple de villages indiens qui ont eu recours au référendum pour prendre une décision au sujet d'une éventuelle mine de bauxite. Cela a l'avantage de permettre à la totalité de la population concernée de se prononcer. Cependant, cette solution n'est envisageable que dans le cas d'un choix dichotomique. L'avantage de l'EMC est de pouvoir tenir compte de plusieurs options en même temps.

Les suites de nos recherches devraient donc très certainement s'inscrire dans une exploration plus en profondeur des solutions de rechange politiques à la MEC. Ce qui est déjà clair, cependant, c'est que ces solutions, peu importe leur déclinaison, permettent aux individus de se rapporter à l'environnement d'une façon différente de celle contrainte par le cadre économique néoclassique. On pourrait même dire, à la façon de Dardot et Laval, qu'elles permettent de promouvoir des formes de

³²³ *Ibid*, p. 104.

³²⁴ Bruna De Marchi et al., « Combining Participative and Institutional Approaches with Multicriteria Evaluation. an Empirical Study for Water Issues in Troina, Sicily », *Ecological Economics* 34, no 2 (2000): 267–82.

subjectivation alternatives au modèle d'entreprise de soi et, ainsi, de sortir de la rationalité néolibérale a-démocratique³²⁵.

Pour penser une telle rupture d'avec le néolibéralisme, les deux auteurs s'appuient sur le concept de « contre-conduite » élaboré par Foucault dans *Sécurité, territoire, population*. Ce concept fait référence à une « lutte contre les procédés mis en œuvre pour conduire les autres³²⁶ ». Dardot et Laval donnent pour exemple le refus de travailler plus. En effet, la véritable fin de la gouvernementalité néolibérale est la conduite des autres par leur conduite envers eux-mêmes. Conséquemment, lorsque l'on arrête de se concevoir comme une entreprise qui doit tirer le maximum de profit de chaque chose, jusqu'à l'écosystème qui nous fait vivre, on arrête également de concevoir nos rapports avec autrui en termes de concurrence³²⁷. Il devient alors possible de penser la planification environnementale en termes de coopération, de partage et de mise en commun.

Cependant, si l'EMC crée les conditions nécessaires à l'émergence de contre-conduites, on peut légitimement se demander quel serait l'intérêt, pour un État néolibéral qui tente de conduire les conduites dans un tout autre sens, d'implanter de tels modes d'évaluation. La faiblesse du concept de contre-conduite est de penser la résistance en termes individuels. Qui peut réellement refuser de travailler plus sans passer par une lutte syndicale et donc nécessairement collective ? Qui peut imposer sa volonté seul, face au marché du travail ? De la même façon, il faudra nécessairement bâtir un rapport de force face à un État néolibéral pour le voir implanter des mesures telles que l'EMC.

La faiblesse de Foucault, de façon plus générale, est de ne jamais avoir pointé, dans tout son travail généalogique, qui pouvait tirer avantage 1) d'une

³²⁵ Dardot et Laval, *Op. cit.*, p. 476, 478.

³²⁶ Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population*, (Paris : Seuil, 2004), p. 205, cité dans *Ibid*, p. 479.

³²⁷ *Ibid*, p. 479-481.

intervention active de l'État pour faire fonctionner le marché, 2) d'un ordre basé sur la concurrence, 3) d'un État construit sur selon les normes de marché et 4) d'individus qui se construisent comme des entrepreneurs³²⁸. À l'en croire, c'est réellement motivés par la préservation des libertés individuelles que des intellectuels se seraient rassemblés au Colloque Walter Lippmann. Comment réconcilier un tel point de vue avec tous les aspects disciplinaires du néolibéralisme soulevés au dernier chapitre ?

Ce qui fait la force des analyses comme celle de Harvey, c'est de donner un sens profond à l'histoire. C'est pourquoi, une recherche future se penchant davantage sur les travaux de Brown et de Laval, qui reprennent à la fois des éléments de Foucault et de Marx, pourrait offrir une compréhension plus complète des transformations sociales qui s'opèrent depuis les 35 dernières années. Une compréhension du néolibéralisme, à la fois comme mode subjectivation, mais aussi comme projet hégémonique d'une classe, permettrait certainement de penser de meilleurs outils de résistance que le concept de contre-conduite.

³²⁸ *Ibid*, p. 457-458.

REFERENCES

- ABARE. *Valuing Conservation in the Kakadu Conservation Zone*, Canberra: Australian Government Publishing Service, 1991.
- Alier, Joan Martínez. « Conflits Écologiques Et Langages De Valorisation ». *Ecologie & Politique* 35, no 1 (2008), 91–107.
- Amirnejad, Hamid, Sadegh Khalilian, Mohammad H Assareh et Majid Ahmadian. « Estimating the Existence Value of North Forests of Iran by Using a Contingent Valuation Method ». *Ecological Economics* 58, no 4 (2006), 665–75.
- Arrow, Kenneth Joseph. *Report of the NOAA Panel on Contingent Valuation*, 1993.
- Arrow, Kenneth Joseph. « Uncertainty and the Welfare Economics of Medical Care ». *The American Economic Review* 53, no 5 (1963), 941–73.
- Behrent, Michael C. « Liberalism Without Humanism: Michel Foucault and the Free-Market Creed, 1976–1979 ». *Modern Intellectual History* 6, no 3 (2009), 539.
- Bennett, Jeffrey W et Marc Carter. « Prospects for Contingent Valuation: Lessons From the South-East Forest ». *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics* 37, no 2 (1993), 79–93.
- Blamey, Russell K, Mick S Common et John C Quiggin. « Respondents to Contingent Valuation Surveys: Consumers or Citizens? ». *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics* 39, no 3 (1995), 263–88.
- Bowles, Samuel. « Policies Designed for Self-Interested Citizens May Undermine “the Moral Sentiment” : Evidence From Economic Experiments ». *Science* 320, no 5883 (2008), 1605–9.
- Boyle, Kevin J, Richard C Bishop et Michael P Welsh. « Starting Point Bias in Contingent Valuation Bidding Games ». *Land Economics* 61, no 2 (1985), 188–94.
- Brookshire, David S, Berry C Ives et William D Schulze. « The Valuation of Aesthetic Preferences ». *Journal of Environmental Economics and Management* 3, no 4 (1976), 325–46.
- Brookshire, David S, Alan Randall et John R Stoll. « Valuing Increments and Decrements in Natural Resource Service Flows ». *American Journal of Agricultural Economics* 62, no 3 (1980), 478–88.
- Brookshire, David S, Mark A Thayer, William D Shulze et Ralph C dArge.

- « Valuing Public Goods: a Comparison of Survey and Hedonic Approaches ». *The American Economic Review* 72, no 1 (1982), 165–77.
- Brown, Wendy. « American Nightmare Neoliberalism, Neoconservatism, and De-Democratization ». *Political Theory* 34, no 6 (2006).
- Carson, Richard T et Robert C Mitchell. « The Value of Clean Water: the Public's Willingness to Pay for Boatable, Fishable, and Swimmable Quality Water ». *Water Resources Research* 29, no 7 (1993), 2445–54.
- Carson, Richard T, Nicholas E Flores et Norman F Meade. « Contingent Valuation: Controversies and Evidence ». *Environmental and Resource Economics* 19, no 2 (2001), 173–210.
- Carson, Richard T, Leanne Wilks et David Imber. « Valuing the Preservation of Australia's Kakadu Conservation Zone ». *Oxford Economic Papers*, 1994, 727–49.
- Ciriacy-Wantrup, Siegfried V. « Capital Returns From Soil-Conservation Practices ». *Journal of Farm Economics* 29, no 4 (1947), 1181–96.
- Coase, Ronald. « Le Problème Du Coût Social ». Traduit par Ludovic Ragni et P M Romani. *Revue Française D'économie* 7, no 4 (1992), 153–93.
- Committee, Biological Diversity Advisory. *Making Economic Valuation Work for Biodiversity Conservation*, Canberra: Land & Water Australia, 2005.
- Common, M, I Reid et R Blamey. « Do Existence Values for Cost Benefit Analysis Exist? ». *Environmental and Resource Economics* 9, no 2 (1997), 225–38.
- Costanza, Robert, Ralph dArge, Rudolf de Groot, Stephen Farberk, Monica Grasso, Bruce Hannon, Karin Limburg et al. « The Value of the World's Ecosystem Services and Natural Capital ». *Nature* 387 (1997), 253–60.
- Cummings, Ronald G et Laura O Taylor. « Unbiased Value Estimates for Environmental Goods: a Cheap Talk Design for the Contingent Valuation Method ». *The American Economic Review* 89, no 3 (1999), 649–65.
- Dardot, Pierre et Christian Laval. *La Nouvelle Raison Du Monde, Essai Sur La Société Néolibérale*, Paris: La Découverte, 2010.
- Davis, Robert K. « Recreation Planning as an Economic Problem ». *Nat. Resources J.* 3 (1963), 239–49.
- De Marchi, Bruna, Sylvio Funtowicz, Sylvestro Lo Cascio et Giuseppe Munda. « Combining Participative and Institutional Approaches with Multicriteria Evaluation. an Empirical Study for Water Issues in Troina, Sicily ».

Ecological Economics 34, no 2 (2000), 267–82.

Desvousges, William H, V Kerry Smith et Ann Fisher. « Option Price Estimates for Water Quality Improvements: a Contingent Valuation Study for the Monongahela River ». *Journal of Environmental Economics and Management* 14, no 3 (1987), 248–67.

Diamond, Peter A et Jerry A Hausman. « Contingent Valuation: Is Some Number Better Than No Number? ». *The Journal of Economic Perspectives* 8, no 4 (1994), 45–64.

Dupras, Jérôme, Jean-Pierre Revéret et Jie He. « L'évaluation Économique Des Biens Et Services Écosystémiques Dans Un Contexte De Changements », Février 2013, 1–218.

Dupuit, Jules. « De La Mesure De L'utilité Des Travaux Publics (1844) ». *Revue Française D'économie* 10, no 2 (1995), 55–94.

Eberle, W David et F Gregory Hayden. « Critique of Contingent Valuation and Travel Cost Methods for Valuing Natural Resources and Ecosystems ». *Journal of Economic Issues* 25, no 3 (1991), 649–87.

Edwards, Steven F. « Ethical Preferences and the Assessment of Existence Values: Does the Neoclassical Model Fit? ». *Northeastern Journal of Agricultural and Resource Economics* 15, no 2 (1986), 145–50.

Ferguson, James. « The Uses of Neoliberalism ». *Antipode* 41 (2010), 166–84.

Flew, Terry. « Michel Foucault's the Birth of Biopolitics and Contemporary Neo-Liberalism Debates ». *Thesis Eleven* 108, no 1 (2012), 44–65.

Foucault, Michel. *Naissance De La Biopolitique*, Paris: Seuil, 2004.

Gervais, Lisa-Marie. « La Vallée Du Richelieu Est Toujours Dans L'eau - Inondations: À Qui La Faute? ». *Le Devoir*, 14 mai 2011, Actualités sur l'environnement édition. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/323327/la-vallee-du-richelieu-est-toujours-dans-l-eau-inondations-a-qui-la-faute>.

Guigot, André. *Michel Foucault, Le Philosophe Archéologue*, Toulouse: Les Éditions Milan, 2006.

Hamann, Trent H. « Neoliberalism, Governmentality, and Ethics ». *Foucault Studies*, no 6 no 6 (2009).

Hanemann, W Michael. « Valuing the Environment Through Contingent Valuation ». *The Journal of Economic Perspectives* 8, no 4 (1994), 19–43.

- Harvey, David. *A Brief History of Neoliberalism*, New York: Oxford University Press, 2005.
- Hicks, John R. « The Foundations of Welfare Economics ». *The Economic Journal* 49, no 196 (1939), 696–712.
- Jakobsson, Kristin M et Andrew K Dragun. « The Worth of a Possum: Valuing Species with the Contingent Valuation Method ». *Environmental and Resource Economics* 19, no 3 (2001), 211–27.
- Johansson-Stenman, Olof. « The Importance of Ethics in Environmental Economics with a Focus on Existence Values ». *Environmental and Resource Economics* 11, no 3 (1998), 429–42.
- Kahneman, Daniel et Jack L Knetsch. « Valuing Public Goods: the Purchase of Moral Satisfaction ». *Journal of Environmental Economics and Management* 22, no 1 (1992), 57–70.
- Kallis, Giorgos, Erik Gómez-Baggethun et Christos Zografos. « To Value or Not to Value? That Is Not the Question ». *Ecological Economics* 94 (2013), 97–105.
- Kapp, K William. « Environmental Disruption and Social Costs: a Challenge to Economics ». *Kyklos* 23, no 4 (1970), 833–48.
- Knetsch, Jack L. « Environmental Policy Implications of Disparities Between Willingness to Pay and Compensation Demanded Measures of Values ». *Journal of Environmental Economics and Management* 18, no 3 (1990), 227–37.
- Kosoy, Nicolás et Esteve Corbera. « Payments for Ecosystem Services as Commodity Fetishism ». *Ecological Economics* 69, no 6 (2010), 1228–36.
- Kramer, Randall A et D Evan Mercer. « Valuing a Global Environmental Good: US Residents' Willingness to Pay to Protect Tropical Rain Forests ». *Land Economics* 73, no 2 (1997), 196–210.
- Krutilla, John V. « Conservation Reconsidered ». *The American Economic Review* 57, no 4 (1967), 777–86.
- Lemke, Thomas. « The Birth of Bio-Politics: Michel Foucault's Lecture at the Collège De France on Neo-Liberal Governmentality ». *Economy and Society* 30, no 2 (2001), 190–207.
- Lockwood, Michael. « Contribution of Contingent Valuation and Other Stated Preference Methods to Evaluation of Environmental Policy ». *Australian Economic Papers* 37, no 3 (1998), 292–311.

- Martinez-Alier, Joan, Giuseppe Munda et John O'Neill. « Weak Comparability of Values as a Foundation for Ecological Economics ». *Ecological Economics* 26, no 3 (1998), 277–86.
- Mirowski, Philip. « Everyday Neoliberalism ». Dans *Never Let a Serious Crisis Go to Waste*, 483, Brooklyn, NY: Verso, 2014.
- Mitchell, Robert C et Richard T Carson. *Using Surveys to Value Public Goods : the Contingent Valuation Method*, Washington: Resources for the Future, 1989.
- Munda, Giuseppe, Peter Nijkamp et Piet Rietveld. « Qualitative Multicriteria Evaluation for Environmental Management ». *Ecological Economics* 11, no 3 (1994).
- Nadeau, Robert L. « Environmental and Ecological Economics ». *The Encyclopedia of Earth*, August 26, 2008, <http://www.eoearth.org/view/article/152604>.
- Pigou, Arthur Cecil. *The Economics of Welfare*, Bookyards, 1920.
- Pineault, Éric. « Neoliberalism and Austerity as Class Struggle ». Dans *Orchestrating Austerity - Impact and Resistance*. Sous la direction de Stephen McBride et Donna Baines, 224, Fernwood Publishing, 2014.
- Portney, Paul R. « The Contingent Valuation Debate: Why Economists Should Care ». *The Journal of Economic Perspectives* 8, no 4 (1994), 3–17.
- Randall, Alan, Berry Ives et Clyde Eastman. « Bidding Games for Valuation of Aesthetic Environmental Improvements ». *Journal of Environmental Economics and Management* 1, no 2 (1974), 132–49.
- Sagoff, Mark. « Aggregation and Deliberation in Valuing Environmental Public Goods: a Look Beyond Contingent Pricing ». *Ecological Economics* 24, no 2 (1998).
- Schulze, William D, Ralph C dArge et David S Brookshire. « Valuing Environmental Commodities: Some Recent Experiments ». *Land Economics* 57, no 2 (mars 1981), 151–72.
- Seller, Christine, John R Stoll et Jean-Paul Chavas. « Validation of Empirical Measures of Welfare Change: a Comparison of Nonmarket Techniques ». *Land Economics* 61, no 2 (1985), 156–75.
- Sen, Amartya K. « Rational Fools: a Critique of the Behavioral Foundations of Economic Theory ». *Philosophy & Public Affairs* 6, no 4 (1977), 317–44.
- Slovic, Paul, Sarah Lichtenstein et Robin Gregory. « Valuing Environmental

- Resources: a Constructive Approach ». *Journal of Risk and Uncertainty* 7, no 2 (1993), 177–97.
- Spash, Clive L. « Deliberative Monetary Valuation and the Evidence for a New Value Theory ». *Land Economics* 83, no 2 (2008), 469–88.
- Spash, Clive L. « Ecosystems, Contingent Valuation and Ethics: the Case of Wetland Re-Creation ». *Ecological Economics* 34, no 2 (2000), 195–215.
- Spash, Clive L. « The Development of Environmental Thinking in Economics ». *Environmental Values* 8, no 4 (1999).
- Spash, Clive L. « Ethics and Environmental Attitudes with Implications for Economic Valuation ». *Journal of Environmental Management* 50, no 4 (1997), 403–16.
- Spash, Clive L et Iulie Aslaksen. *Re-Establishing an Ecological Discourse in the Debate Over the Value of Ecosystems and Biodiversity*, ePubWU Institutional Repository, 2012.
- Spash, Clive L et Nick Hanley. « Preferences, Information and Biodiversity Preservation ». *Ecological Economics* 12, no 3 (1995), 191–208.
- Stevens, Thomas H, Jaime Echeverria, Ronald J Glass, Tim Hager et Thomas A More. « Measuring the Existence Value of Wildlife: What Do CVM Estimates Really Show? ». *Land Economics* 67, no 4 (1991), 390–400.
- Stevens, Thomas H, Thomas A More et Ronald J Glass. « Measuring the Existence Value of Wildlife-Reply » 69, no 3 (1993).
- Sukhdev, Pavan, Heidi Wittmer et Dustin Miller. « The Economics of Ecosystems and Biodiversity: Challenges and Responses ». Dans *Nature in the Balance: the Economics of Biodiversity*. Sous la direction de D Helm et C Hepburn, 1–16, Oxford: Oxford University Press, 2014.
- Temper, Leah et Joan Martinez-Alier. « The God of the Mountain and Godavarman: Net Present Value, Indigenous Territorial Rights and Sacredness in a Bauxite Mining Conflict in India ». *Ecological Economics* 96 (2013), 79–87.
- Tyrväinen, Liisa et Hannu Väänänen. « The Economic Value of Urban Forest Amenities: an Application of the Contingent Valuation Method ». *Landscape and Urban Planning* 43, no 1 (1998), 105–18.
- Vatn, Arild. « The Environment as a Commodity ». *Environmental Values* 9, no 4 (2000), 493–509.
- Vatn, Arild et Daniel W Bromley. « Choices Without Prices Without Apologies ».

Journal of Environmental Economics and Management 26, no 2 (1994), 129–48.

Venkatachalam, L. « The Contingent Valuation Method: a Review ». *Environmental Impact Assessment Review* 24, no 1 (2004), 89–124.

Walsh, Richard G, John B Loomis et Richard A Gillman. « Valuing Option, Existence, and Bequest Demands for Wilderness ». *Land Economics* 78, no 1 (1984), 14–29.

Weisbrod, Burton Allen. « Collective-Consumption Services of Individual-Consumption Goods » 78, no 3 (1964), 471–77.